



RAPPORT GENERAL

**ATELIER REGIONAL DE RESTITUTION DES RESULTATS DU TEST
DE SUIVI DES FLUX TRANSFRONTALIER DE PRODUITS
AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES**

Niamey - Niger, du 16 au 18 mai 2011

SOMMAIRE

I - LA CEREMONIE D'OUVERTURE	3
II - DEROULEMENT DES TRAVAUX DE L'ATELIER	4
III. PRESENTATION DES RESULTATS.....	4
IV- REVUE DES FICHES DE COLLECTE DE FLUX RENTRANTS ET SORTANTS.....	7
V - REVUE ET CHOIX DES MARCHES, PRODUITS, POINTS DE SUIVI DES FLUX PAR PAYS	7
VI - RECOMMANDATIONS	8
VII - CEREMONIE DE CLOTURE	8
ANNEXES	9
I – TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER REGIONAL DE RESTITUTION DES RESULTATS DU TEST DE SUIVI DES FLUX TRANSFRONTALIERS DE PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES	10
II – AGENDA.....	13
III – RAPPORTS DES PAYS	15
IV – ALLOCUTION DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS ET DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER	109
V – LISTE DES PARTICIPANTS.....	120

Du 16 au 18 mai 2011 s'est tenu dans la salle de conférence de l'hôtel Concorde à Niamey, République du Niger, l'atelier régional de restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers des produits agricoles et agroalimentaires.

L'objectif global de l'atelier était de restituer les résultats du test de suivi des flux transfrontaliers des produits agricoles et agroalimentaires. Ce test a été organisé du mois de septembre 2009 au mois de novembre 2009 dans quatre pays à savoir le Burkina Faso, la Guinée Conakry, le Mali et le Niger.

Etaient présents à cet atelier :

- Les représentants des Systèmes d'Information de Marché membre du RESIMAO à savoir ceux du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée Conakry, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Togo et de la Mauritanie et du Tchad;
- Les représentants des organisations de producteurs et de commerçants,
- Les représentants des services techniques du Niger impliqués dans le suivi des flux transfrontaliers ;
- Les partenaires techniques et financiers du CILSS et du RESIMAO;
- Les représentants du CILSS ;
(Voire liste en annexes).

I - LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions : l'allocution du Prof. Alhousseini BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS et le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Houa Seydou, Ministre de l'Agriculture du Niger.

Le Secrétaire Exécutif du CILSS, après avoir remercié les autorités nigériennes pour les excellentes conditions de travail mises à la disposition des participants, a évoqué l'intensification et la diversification des échanges des produits agricoles et agroalimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest malgré la persistance des entraves diverses. Il a fait remarquer que malgré la mise en place des Systèmes d'Informations sur les Marchés (SIM) qui suivent près d'une dizaine de produits agricoles sur 520 marchés, les flux transfrontaliers sont moins bien appréhendés, d'où la nécessité d'un dispositif régional de collecte de données sur ces flux. Il a ensuite précisé que ce présent atelier de restitution des pays pilotes du projet est une occasion de revenir sur les difficultés rencontrées sur le terrain et suggérer des propositions d'amélioration des fiches de relevés des flux pour mieux améliorer le suivi futur. Il a, par ailleurs, exhorté les participants à s'approprier les résultats de cette phase test et à enrichir les outils de collecte pour suivre l'évolution du marché régional.

Quant au Ministre de l'Agriculture du Niger, il a souhaité la bienvenue aux participants et évoqué les efforts consentis par les Etats et ses partenaires pour une sécurité alimentaire des populations dans un contexte de hausses de prix des denrées alimentaires. Il s'est réjoui de l'importance que le CILSS accorde à la problématique du marché dans la recherche d'une sécurité alimentaire durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Il a également précisé que l'objectif ultime de cet atelier est l'extension du dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers aux autres pays de l'espace ouest africain. Pour ce faire il a aussi exhorté les participants à des discussions franches, constructives et enrichissantes pour un meilleur suivi des flux transfrontaliers au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

II - DEROULEMENT DES TRAVAUX DE L'ATELIER

La première journée a débuté par une présentation des objectifs et des résultats attendus de l'atelier par Monsieur Moussa CISSE, Coordinateur du Programme Régional d'Appui et Accès aux Marchés du CILSS.

Les objectifs majeurs étaient de :

- Restituer les résultats du test de suivi des flux transfrontaliers ;
- Echanger sur les difficultés rencontrées sur le terrain ;
- Revisiter les fiches de relevé des flux entrants et sortants ;
- Mieux appréhender le rôle et l'importance des flux transfrontaliers dans l'approvisionnement des pays en produits alimentaires ;
- Retenir les marchés et les produits à couvrir pour la phase d'extension du dispositif dans les autres pays de l'espace ouest africain.

Les résultats attendus de l'atelier étaient les suivants :

- Le niveau des quantités et la variété des produits faisant l'objet de flux transfrontaliers sont présentés par pays;
- Les difficultés rencontrées sur le terrain durant le test sont partagées;
- Les connaissances sur le fonctionnement des marchés à vocation régionale, des flux et les filières transfrontalières sont actualisées et approfondies ;
- Des propositions/suggestions d'amélioration des fiches de relevés des flux sont disponibles;
- Des listings des marchés, des points de collecte des flux et des produits à suivre par pays pour la phase d'extension du dispositif régional de suivi des flux sont disponibles.

A cet effet, les quatre pays ayant réalisé le test de suivi des flux transfrontaliers ont présenté leurs résultats.

III. PRESENTATION DES RESULTATS

Le test de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires a été réalisé de septembre 2009 à novembre 2009 au niveau de quatre pays : le Niger, le Burkina Faso, le Mali et la Guinée Conakry.

Les résultats du test des pays pilotes ont été présentés suivant le canevas suivant :

- La présentation du dispositif national de collecte ;
- Les importations (flux entrants) des différents produits tout en faisant ressortir les échanges intra régionaux ;
- Les exportations des différents produits (flux sortants) tout en faisant ressortir également les échanges intra régionaux ;
- Les difficultés rencontrées et les suggestions pour l'amélioration des fiches de collecte.

Après les présentations des quatre pays, les discussions se sont focalisées sur les aspects suivants :

- Les difficultés d'appréhension des notions «origines » et « provenances » sur le terrain ;
- Les propositions d'amélioration de la présentation des résultats notamment au niveau des tableaux, de l'harmonisation des unités de mesure et de l'analyse des résultats ;
- La confrontation des données de part et d'autre des frontières ;
- L'absence des données sur certains produits comme le bétail et les produits halieutiques au niveau de certains pays ;
- L'absence de suivi des flux empruntant le transport ferroviaire et maritime selon les pays ;
- L'absence de données pour les flux avec certains pays frontaliers.

La dernière présentation de la journée, faite par Monsieur Sébastien SUBSOL de la Coopération Française, a porté sur les excédents théoriques et les marges de manœuvres. Elle a fait ressortir les produits pour lesquels des excédents ont été réalisés en 2010/2011 par rapport à la campagne 2009/2010. Cela a aussi permis de noter que durant cette campagne, il existe une importante marge de manœuvre en termes d'excédents commercialisables. Cette présentation a été complétée par la synthèse des quatre rapports pays. Il ressort de cette synthèse que d'importants flux existent entre les pays de la sous région. Cependant, il faut noter que durant la phase test, certains flux non moins importants, n'ont pu être captés par les dispositifs de suivi des flux mis en place dans les pays.

La seconde journée a débuté par une présentation sur les grands flux frontaliers observés dans la sous-région faite par Monsieur SUBSOL. De cette présentation, il ressort qu'il existe plusieurs flux de produits agricoles et agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et que ceux-ci peuvent être classés en quatre grands flux que sont :

- Les flux céréaliers ;
- Les flux de bétail ;
- Les flux de tubercules ;
- Et les flux concernant les nouveaux produits de rente (produits maraîchers d'exportation).

Le présentateur a fait ressortir des menaces aux flux transfrontaliers, qui sont constituées par l'instauration de certaines mesures, pouvant freiner les initiatives de production. Enfin, Monsieur SUBSOL a précisé que le suivi transfrontalier permet d'affiner les bilans alimentaires et de guider les politiques régionales.

Au terme de la présentation il s'en est suivi des débats, qui ont permis d'élucider davantage les flux définis par Monsieur SUBSOL. Ainsi, il a été recommandé de prendre en compte les flux sur les produits halieutiques, notamment le poisson et tenir compte des flux sur l'arachide qui se sont intensifiés au cours des deux dernières campagnes agricoles en raison des importantes productions réalisées au Sénégal et qui ont permis de dégager des excédents.

A la suite de ces débats, la synthèse des difficultés rencontrées durant la phase test et les suggestions proposées par les quatre pays a été faite par la représentante du SIM Burkina, conformément aux recommandations de la journée précédente. Le tableau ci-dessous résume ces difficultés et les solutions préconisées :

Difficultés rencontrées	Solutions préconisées
Manque d'une franche collaboration de l'ensemble des acteurs impliqués dans la collecte des flux	Sensibilisation par un atelier de lancement impliquant l'ensemble des parties prenantes (douanes, DPV, chambres de commerce, grands commerçants,..) et les associer autant que possible aux opérations de terrains (choix des points de collecte, enquêtes de terrain, ..)
Difficultés de collecter les données d'une manière permanente, notamment la nuit	Formation des enquêteurs pour la collecte et le mode de remplissage des fiches. L'implication des services techniques dans les opérations de terrain peut contribuer à régler la contrainte du nombre d'enquêteurs (ou faire le relais des enquêteurs);
Redondance des informations collectées sur un même véhicule pour un même produit	Relevé l'immatriculation du véhicule, cf. propositions de l'OMA du Mali (modification de la fiche de collecte) Faire des rapprochements/conciliation entre pays partageant les mêmes corridors de part et d'autre des frontières pour évaluer la cohérence des données des flux (et du dispositif) entre pays voisins
Lenteur dans la transmission des données	Utilisation des TIC. (cf. propositions de l'OMA du Mali)
Certains flux sont peu ou pas captés (exemple bétail)	Vu la spécificité des flux de bétail, il faut faire des investigations, identifier et suivre les corridors de passage inter frontaliers particuliers afin de pouvoir saisir des flux significatifs
Différence des noms des produits d'un poste à autre	Harmonisation des noms des produits
Non signalisation des produits en transit par les enquêteurs	Mettre la mention « T ».
Evaluation objective des flux transfrontaliers	Une hypothèse de base du projet est que les flux réels sont largement sous estimés, une comparaison des résultats du test avec les chiffres existants peut aider à apporter un jugement sur le test.
Complémentarité avec les autres dispositifs officiels de recueil des flux inter frontaliers	Collaborer avec les services qui sont complémentaires qui détiennent déjà des informations sur des flux de certains produits agricoles (par exemple les services élevage/vétérinaires, pêche, commerce etc. des régions frontaliers connaissent souvent les flux des produits concernés. Les échanges au niveau des aéroports sont également connus et enregistrés par les services compétents etc.).

Les débats sur cette synthèse ont abouti aux recommandations suivantes :

- Motiver davantage les enquêteurs ou utiliser les agents des autres services (DPV, Douanes, Elevage, Pêche) sur le terrain ;
- Rapprocher les données collectées par les enquêteurs établis de part et d'autres des frontières.

IV- REVUE DES FICHES DE COLLECTE DE FLUX RENTRANTS ET SORTANTS

Le Président du groupe TIC du RESIMAO, Monsieur Pierre TRAORE de l'OMA du Mali, a soumis à l'assemblée une proposition d'amélioration des fiches d'enquête pour amendement. Les débats qui s'en sont suivis ont permis de corriger les fiches de collecte. De ce fait, la **révision** et l'**adaptation du manuel de l'enquêteur** conformément aux modifications du questionnaire ont été confiées à une équipe technique composée de représentants du RESIMAO et du CILSS. Toutefois, pour mieux orienter le travail, quelques observations d'amélioration ont été faites par l'assemblée.

V - REVUE ET CHOIX DES MARCHES, PRODUITS, POINTS DE SUIVI DES FLUX PAR PAYS

Les représentants des SIM nationaux ont présenté respectivement les points de suivi des flux et les produits cibles. Le choix de ces points de collecte doit tenir compte de l'ensemble des pays limitrophes de chaque pays. La liste exhaustive de ces points de suivi est annexée au présent rapport.

Les travaux de la troisième journée de l'atelier ont porté sur la présentation des travaux de l'équipe technique. Ainsi, les propositions de révision ont été soumises aux participants pour adoption. A la suite des débats ; il a été arrêté ce qui suit :

- Ajouter une colonne « transit » aux fiches ;
- Le SIMA du Niger se chargera du masque de saisie et le partagera avec le groupe TIC du RESIMAO ;
- Une semaine a été accordée à l'équipe technique pour la finalisation et l'envoi du manuel de l'enquêteur aux participants.

Enfin les participants ont procédé à la mise à jour de la liste indicative des produits à suivre :

- Pour les **céréales et dérivés**, il a été ajouté le blé, le fonio;
- Pour les **fruits et légumes**, il a été ajouté le piment, les choux, la tomate, l'ananas, l'avocat;
- Pour les **légumineuses**, il a été ajouté le soja;
- Pour les **racines et tubercules et dérivés**, il faut ajouter le taro, gari, attiéké ;
- Pour les **oléagineux et dérivés**, il faut ajouter la noix de coco ;
- Pour le **bétail, la volaille et dérivés**, il faut ajouter la viande, le lait, les cuirs et peaux, les œufs, etc.) ;
- Pour les **produits halieutiques**, il a été ajouté les crevettes, le poisson fumé;
- Pour les **autres produits**, il a été ajouté le souchet, le café, le cacao.

L'atelier a, par ailleurs, recommandé d'inscrire dans le manuel de l'enquêteur un canevas d'entretien semi direct à l'endroit des opérateurs économiques sur les marchés frontaliers. A cet effet, le CILSS, à travers son Programme Régional Appui Accès aux Marchés, se chargera d'élaborer ce canevas pour appréciation par les pays.

VI - RECOMMANDATIONS

Les participants ont beaucoup apprécié ce projet initié par le CILSS, qui est une première en Afrique de l'Ouest. Ainsi compte tenu des résultats concluants de la phase test du Dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers, les participants ont proposé deux recommandations à l'endroit :

- Des Etats : Assurer la pérennisation des activités de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires qui viennent renforcer les analyses des SIM nationaux davantage portés sur le suivi et l'analyse des prix et des quantités des différentes spéculations faisant l'objet de transactions au sein de l'espace national ;
- Des Organisations Intergouvernementales : Faire le plaidoyer au niveau des dirigeants politiques et des partenaires techniques et financiers pour la prise en charge effective de l'animation et du fonctionnement de ce dispositif régional.

VII - CEREMONIE DE CLOTURE

Avant la cérémonie de clôture présidée par le Prof. Alhousseini BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS, une présentation a été faite par Monsieur SUBSOL sur le suivi des tendances de prix sur un panel de marchés en Afrique de l'Ouest.

La cérémonie de clôture proprement dite s'est déroulée en temps :

i) la lecture deux motions : une première motion de remerciement à l'endroit de Son Excellence Monsieur Mahamadou ISSOUFOU, Président de la République du Niger, de son Gouvernement et du peuple Nigérien et une seconde motion de remerciements à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers du CILSS.

ii) le discours du Secrétaire Exécutif du CILSS.

Fait à Niamey le 18 Mai 2011

L'atelier

ANNEXES

I. TERMES DE REFERENCE

II. AGENDA

III. RAPPORTS DES PAYS

IV. ALLOCUTION DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS ET DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER

V. LISTE DES PARTICIPANTS



Secrétariat Exécutif

I – TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER REGIONAL DE RESTITUTION DES RESULTATS DU TEST DE SUIVI DES FLUX TRANSFRONTALIERS DE PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Date : 16 – 18 mai 2011

Lieu : Hôtel Concorde, Boulevard Malibero, Niamey – NIGER

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis quelques années, les échanges de produits agricoles et agroalimentaires s'intensifient et se diversifient en fait de la conjugaison de plusieurs facteurs ; on peut citer, entre autres i) les mouvements et brassages des populations encouragés par les dispositions réglementaires communautaires, l'amélioration des voies de communications terrestres et aériennes, l'homogénéisation des habitudes alimentaires, l'utilisation progressive des NTIC, ...

Cependant les statistiques de diverses sources estiment entre 10 et 15% le niveau des échanges commerciaux au sein de l'espace ouest africain.

Par ailleurs avec l'avènement des programmes d'ajustement structurel (PAS) dans les années 80, certains pays de l'espace ouest africain se sont dotés des outils de suivi et d'analyse de l'évolution de la sécurité alimentaire. Ainsi pour le suivi des marchés, des Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) ont été mis en place et fonctionnent de manière satisfaisante dans plusieurs pays. Ces SIM suivent un nombre important de marchés (estimé à près de 520 par semaine) et de produits (mil, sorgho, maïs, riz local, riz importé, arachide, niébé...), collectent et traitent des données sur les prix et les quantités des produits agricoles et diffusent régulièrement des informations sur l'évaluation des marchés nationaux. Cependant des données importantes ont toujours échappé aux SIM nationaux : les flux transfrontaliers (inter – pays) de produits agricoles et agroalimentaires qui influent de manière sensible sur l'évolution du commerce national et de la sécurité alimentaire aux niveaux national et régional. C'est pour combler cette lacune que le CILSS, en collaboration avec les SIM nationaux, a pris l'initiative de mettre en place un Dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers des produits agricoles et agroalimentaires. Le document de base portant sur ce dispositif a été validé en juin 2007 avec les principaux acteurs nationaux et régionaux. Par la suite en 2008 la stratégie, le manuel de l'enquêteur et les outils de suivi des flux (fiches de relevés de flux rentrant et fiches de relevés de flux sortants) ont été élaborés et validés. En 2009 un test de suivi des flux a été réalisé pendant trois mois au niveau de quatre pays. Il s'agit à présent de restituer les résultats avant l'extension du dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers aux autres pays de l'espace ouest africain.

II. RAPPEL DU PROCESSUS

Février 2006 : TDR pour l'étude sur les filières transfrontalières et la prise en compte du marché et des flux transfrontaliers dans la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;

Décembre 2006 : Première rencontre technique à Bobo-Dioulasso sur la problématique et ébauche de feuille de route ;

Novembre 2006 – Juin 2007 : Réalisation et validation du Document de base portant Dispositif Régional de Suivi des flux des produits agricoles et agroalimentaires en Afrique de l'Ouest.

Mars - Juillet 2008 : Elaboration et validation de la Stratégie de suivi des flux transfrontaliers, du Manuel de l'enquêteur et des fiches de relevé des flux entrants et des fiches de relevé des flux sortants.

Juillet 2009 : Atelier de lancement du dispositif de suivi des flux transfrontaliers

Août 2009 : Saisines des Ministères de l'Agriculture, des Ressources Animales, du Commerce et de l'Intégration Africaine des pays de l'espace Ouest africain pour information et demande d'appui pour l'animation du dispositif de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires.

Septembre 2009 – novembre 2009 : Test de suivi des flux transfrontaliers pendant trois mois au niveau de quatre pays : Niger, Burkina Faso, Mali et Guinée Conakry.

Tout ce processus a été réalisé par le CILSS, en collaboration avec le Réseau des Systèmes d'Information sur les Marchés (RESIMAO), avec les appuis méthodologique et financier de la Coopération française dans le cadre du Projet ACER et du Bureau Régional du PAM.

Mai 2011 : Atelier régional de restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers avec l'appui de l'Union Européenne dans le Cadre du FSTP/2 et de la Fondation Syngenta.

III. OBJECTIF DU DISPOSITIF REGIONAL DE SUIVI DES FLUX TRANSFRONTALIERS

Contribuer effectivement à une bonne quantification des flux transfrontaliers au sein de l'espace ouest africain, en vue de renseigner l'évolution des échanges entre les pays et sur l'évolution de la sécurité alimentaire au niveau régional.

IV. OBJECTIF DE L'ATELIER

L'atelier a pour objectifs de :

- ◇ restituer les résultats du test de suivi des flux transfrontaliers ;
- ◇ échanger sur les difficultés rencontrées sur le terrain ;
- ◇ revisiter les fiches de relevé des flux entrants et des fiches de relevé des flux sortants ;
- ◇ mieux appréhender le rôle et l'importance des flux transfrontaliers dans l'approvisionnement des pays en produits alimentaires ;
- ◇ retenir les marchés et les produits à couvrir pour la phase d'extension du dispositif dans les autres pays de l'espace ouest africain.

V. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats sont, entre autres, les suivants :

- Le niveau des quantités et la variété des produits faisant l'objet de flux transfrontaliers sont présentés par pays;
- Les difficultés rencontrées sur le terrain durant le test sont partagées;
- les connaissances sur le fonctionnement des marchés à vocation régionale et des flux et les filières transfrontaliers sont actualisées et approfondies ;
- Des propositions/suggestions d'amélioration des fiches de relevés des flux sont disponibles;
- Des listings des marchés, des points de collecte des flux et des produits à suivre par pays pour la phase d'extension du dispositif régional de suivi des flux sont disponibles.

II – AGENDA



Atelier de restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires

AGENDA PROVISOIRE

Lundi 16 mai 2011

Heure	Sujet	Intervenants/facilitateur
09 h 00 – 09 h 15	- Cérémonie d'ouverture - Allocution du Prof. Alhousseini Bretaudeau Secrétaire Exécutif du CILSS - Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger	Mr Ahmadou SANKARE CILSS/UAM-CID
09 h 15 – 09 h 30	Objectifs et résultats attendus de l'atelier	Moussa Cissé CILSS/PRA Marchés
09 h 30 – 10 h 15	Présentation du rapport du Niger + discussions	Mr Sani Laouali Addoh SIMA/Niger
10 h 15 – 11 h 00	Pause café	Tous participants
11 h 00 – 11 h 45	Présentation du rapport du Burkina Faso + discussions	Mme Bénédicte PEMOU SIM/SONAGESS
11 h 00 – 12 h 30	Présentation du rapport de la Guinée + discussions	Mr Yacouba Diakité SIPAG / Guinée
12 h 30 – 14 h 00	Pause déjeuner	Tous participants
14 h 00 – 14 h 45	Présentation du rapport du Mali + discussions	Mr Pierre TRAORE OMA / Mali
14 h 45 – 15 h 15	Présentation « Excédents théoriques et marges de manœuvre »	CILSS/CRA DIR
15 h 15 – 15 h 30	Pause café	Tous participants
15 h 30 – 17 h 00	Revue du Manuel de l'enquêteur	RESIMAO – CILSS
17 h 00	Arrêt des travaux	

Mardi 17 mai 2011

Heure	Sujet	Facilitateur
08 h 30 – 10 h 00	- Principales filières transfrontalières - Revue des fiches de collecte de flux entrant et des fiches de collecte de flux sortants (suite)	- CRA / DIR - RESIMAO – CILSS
10 h 00 – 10 h 45	Principales filières transfrontalières	Mr Sébastien Subsol
10 h 45 – 11 h 00	Pause café	INSAH
11 h 00 – 12 h 30	Revue & choix des marchés/produits/points de suivi des flux par pays	Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée
12 h 30 – 14 h 00	Pause déjeuner	Tous participants
14 h 00 – 15 h 30	Revue & choix des marchés/produits/points de suivi des flux par pays	Mali, Niger, Sénégal
15 h 30 – 16 h 00	Pause café	
16 h 00 – 17 h 30	Projet de protocole de collaboration CILSS – RESIMAO pour le suivi des flux	CILSS – RESIMAO
17 h 30	Arrêt des travaux	

Mercredi 18 mai 2011

Heure	Sujet	Intervenants
08 h 30 – 10 h 30	Elaboration du rapport de l'atelier & mise à jour des fiches de suivi des flux entrants et fiches de suivi des flux sortants	RESIMAO – CILSS
10 h 30 – 11 h 00	Pause café	Tous participants
11 h 00 – 12 h 00	Restitution du rapport de l'atelier	Rapporteurs + Participants
12 h 00 – 12h 30	Clôture – Mot du SE du CILSS	SE du CILSS

Jeudi 19 mai 2011 : Départ des participants

III – RAPPORTS DES PAYS

**SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU
STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE
(SO.NA.GE.S.S.)**



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Société d'Etat
au capital de 200 millions de francs CFA
Siège social 896, Av. Doct. Kwamé N'Krumah

01 B.P. 354 OUAGADOUGOU 01

Copurriel: sonagess@liptinfor.bf

simsonagess@centrin.bf

RAPPORT DE LA COLLECTE DES FLUX TRANSFRONTALIERS

Octobre à Décembre 2009

Version finale

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	1
II.	DISPOSITIF ET METHODOLOGIE DE COLLECTE	18
III.	ANALYSE DES FLUX ENTRANTS.....	19
	3.1 Les postes d'entrés des produits	19
	3.2 Les différents produits importés	20
	3.2.1 L'origine des produits.....	21
	3.2.2 La provenance des produits	22
	3.3 Analyse des produits par types de produits	23
	3.3.1 Les céréales et dérivés.....	23
	3.3.2 Les produits de rentes.....	24
	3.3.3 Les fruits et légumes.....	25
	3.3.4 Les produits agricoles manufacturés et industriels.....	27
	3.3.5 Les autres produits agricoles.....	29
IV.	ANALYSE DES FLUX SORTANTS.....	30
	4.1 Les postes de sortie des produits	30
	4.2 Les différents produits exportés.....	31
	4.3 Analyse des produits par types de produits	33
	4.3.1 Les céréales.....	33
	4.3.2 Les produits de rente.....	33
	4.3.3 Les fruits et légumes.....	35
V.	DIFFICULTES RENCONTREES ET SUGGESTIONS	35
VI.	CONCLUSION.....	36

I. INTRODUCTION

Dans l'optique de mieux apprécier les quantités des échanges des produits agricoles dans l'espace sous régional, le CILSS en collaboration avec le RESIMAO a lancé depuis 2006 un processus devant aboutir à la collecte des informations sur les flux transfrontaliers. L'objectif visé est de renseigner sur l'évolution des échanges entre les pays de l'espace ouest africain et l'évolution de la sécurité alimentaire au niveau régional. De s'agit plus spécifiquement de :

- Fournir des informations aux décideurs dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques alimentaires à l'échelle des pays ;
- Permettre à l'ensemble des acteurs d'avoir une bonne appréciation des stocks disponibles et des demandes intérieures des pays ;
- Améliorer la qualité des analyses sur l'évolution des prix et des disponibilités en produits agricoles produits par les SIM ;
- Contribuer à la production des bilans alimentaires au sein des pays membres de la CEDEAO en général et ceux du CILSS en particuliers.

Ainsi, après une série de rencontres dans plusieurs pays (Dakar, Ouagadougou, Abidjan), l'atelier de lancement de la phase test du projet s'est tenu du 19 au 20 juillet 2009 à Bamako au Mali. Le Burkina faisant partie des pays retenus pour la phase pilote du projet étendu sur trois (3) mois, a procédé à l'installation du dispositif de collecte en septembre 2009 conformément à la méthodologie proposée.

II. DISPOSITIF ET METHODOLOGIE DE COLLECTE

Pour cette phase du projet, trois types de corridors ont été retenus :

1. Corridors avec postes Phytosanitaires : Ils constituent la majeure partie des postes retenus au Burkina car l'ensemble des corridors du pays sont dotés de postes phytosanitaires, il s'agit de :
 - Niankologo, frontière avec la Côte d'Ivoire. Dans ce poste les enquêtes ont été réalisées par trois (3) agents phytosanitaires
 - Kokologo, frontière avec le Mali : deux (2) agents phytosanitaires
 - Kantchari, la frontière avec le Niger, l'enquête a également été réalisée par trois (3) agents phytosanitaires
 - Nadiagou, la frontière avec le Bénin, l'enquête a été réalisée par deux (2) agents phytosanitaires
 - Bittou, la frontière avec le Togo où l'enquête a été réalisée par quatre (4) agents phytosanitaires
2. Corridors avec poste douaniers : Il s'est agi du poste de Dakola, frontière avec le Ghana.
3. Corridors sans poste de douane ni poste phytosanitaire / Marché frontalier : Il s'agit ici des marchés frontaliers de Pouytenga, de Léo, de Namounou et de Guelwongo. Dans ces marchés, les enquêtes ont été confiées aux enquêteurs du SIM.

L'installation du dispositif de collecte au Burkina s'est déroulée en trois étapes :

- Début septembre pour les marchés frontaliers de Guelwongo et Léo (frontière Ghana) ;
- Mi-septembre pour les postes de Niangoloko et Koloko respectivement frontière de la Côte d'Ivoire et du Mali ;
- - début octobre pour les postes de Bittou, Kantchari, Nadiagou, Namounou, pouytenga.

Il s'agissait lors des missions d'installations du dispositif, de former les enquêteurs à la collecte des données et au remplissage des fiches. Le matériel de collecte (enveloppe, fiches, frais d'acheminement) a été transmis aux enquêteurs lors de ces missions.

III. ANALYSE DES FLUX ENTRANTS

Bien que la période concernée par l'étude soit une période de faibles échanges (selon les agents phytosanitaire chargés des enquêtes), les quantités de produits vivriers importées et exportées par le Burkina par voie terrestre ne sont pas négligeables. La majorité des besoins de consommations des populations du Burkina est satisfaite par les importations. En effet, pendant le dernier trimestre de l'année 2009, le Burkina a importé près de 64627, contre 5569 tonnes exportés, tous produits vivriers confondus.

3.1 Les postes d'entrés des produits

Les quantités importées enregistrées sont plus ou moins importantes selon les postes d'enquêtes. La quantification au niveau des différents postes de contrôles a fait ressortir que les postes de Bittou (frontière du Togo) et Kantchari (frontière du Niger) sont les points de passages privilégiés des importations. La majorité des produits enregistrés dans ces postes provient du Ghana, du Togo et du Niger.

Le tableau ci-dessous donne les quantités enregistrées au niveau de chaque poste d'enquête.

Tableau 1 : Quantités importés par poste et par pays de provenance

Postes de collecte	PROVENANCE (tonne)						
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Niger	Nigéria	Togo	Total
Bittou			880,75			34968,13	35888,882
Guelwongo			511,03				511,03
Kantchari				15827,818			15827,818
Léo			879				879
Nadiagou	169,435				99,866	10	279,301
Niangoloko		11281,25					11281,25
Total	169,435	11281,25	2270,78	15827818	99,866	34978,13	64627,281

3.2 Les différents produits importés

L'enquête sur les flux a permis de dénombrer une quarantaine de produits entrant sur le territoire burkinabè. Ces produits sont essentiellement des produits agricoles (crus, manufacturés et industrialisés), des fruits et légumes. Le tableau ci-dessous contient les quantités des différents produits importés.

Tableau 2 : liste des produits importés par volumes d'importations

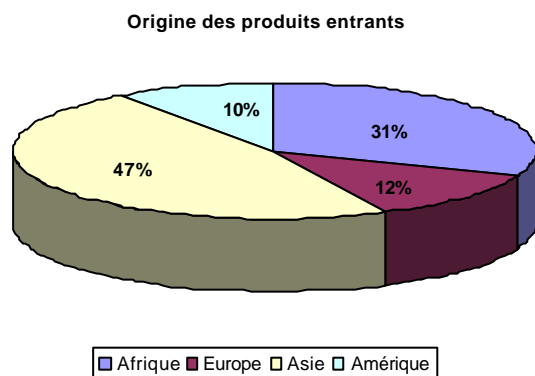
Produits rentrés	Quantité (tonne)
riz importé	31542,914
oignon	14664,99807
blé en vrac	4033,065
bulgur blé	2777
grains de blé	2317,02
maïs	1472,4
farine de soja	1099
pomme de terre	782,863
farine de maïs	680
banane douce	651,536
niébé	642,62
lentilles	625
igname	593,33
farine de blé	522,85
patates	465,9
natron	390,05
noix de coco	250
soja	226,05
flocons de soja	153
farine de manioc	107,75
huile végétale	106,916
tamarin	98,55
oranges	90,9
gari	61,63
banane plantain	50
sésame	40
oignon bulbe	40
pomme sucrée	39,934
ail	27
graine de néré	26,05
encens	22,6
attiéké	20
riz décortiqué	17,33
souchet	9
ananas	8,05

arachide	7,5
farine pain de singe	2,7
miel	1,125
sucre	0,65
Total	64627,2811

3.2.1 L'origine des produits

Les produits rentrant sont de plusieurs origines : africaine, européenne, asiatique et américaine. En fonction de la quantité des produits rentrants, l'analyse montre que 47% de la quantité des produits importés par le Burkina durant ce dernier trimestre sont d'origine asiatique contre 37% originaire d'Afrique. L'Europe et l'Amérique ont respectivement de 12% et 10% de la quantité totale.

Diagramme 1 : Répartition des produits en fonction de leurs origines



De façon spécifique, le tableau ci-dessous indique le tonnage de chaque origine pour tout produit confondu.

Tableau 3 : Répartition par pays d'origine les quantités importés

Origine des produits rentrants	Quantité (tonne)
Afrique du sud	518,9340
Belgique	215,0000
Bénin	170,2350
Canada	535,0200
Chine	5492,0000
Côte d'Ivoire	1491,5360
France	6193,9150
Ghana	2260,7800
Pays Bas	812,863
Indonésie	96,9160
Italie	218,0000
Niger	15799,8181
Nigeria	30,1500
Pakistan	12513,2000

Thaïlande	12221,7140
Togo	13,2000
USA	5884,0000
Vietnam	160,0000
Total	64627,2811

3.2.2 La provenance des produits

L'analyse du Diagramme 2 montre que la majorité des produits importés par le Burkina provienne du Togo. Cela s'explique par le fait que la majorité des importations faites par le Burkina et qui arrivent par voie maritime transitent par le Port Autonome de Lomé (depuis la crise Ivoirienne).

Diagramme 2 : Répartition des quantités importées par pays de provenance

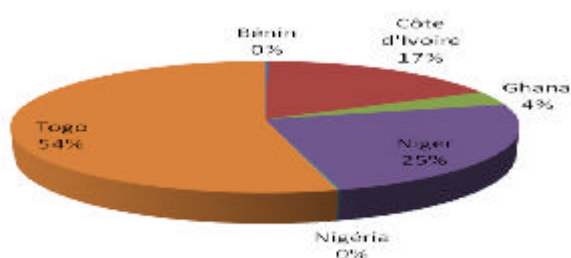


Tableau 4 : Répartition de quantités importées par pays de provenance

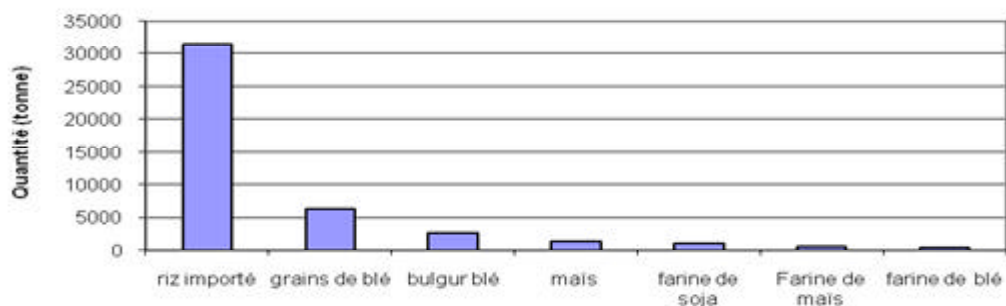
Liste des produits par provenance	quantités (T)
Bénin	169,435
Côte d'Ivoire	11281,250
Ghana	2270,780
Niger	15827,818
Nigéria	99,866
Togo	34978,132
Total	646272,811

3.3 Analyse des produits par types de produits

3.3.1 Les céréales et dérivés

Les céréales et leurs dérivés ont été les produits les plus importés durant la période par le Burkina. L'on notera que parmi ces produits, le riz importé vient en tête avec 31543 tonnes de riz importé soit 49% des importations des produits agroalimentaires. En dehors du maïs, l'on n'a enregistré aucune importation de céréales sèches pas le Burkina durant la période

Graph 1 : Les quantités importées de céréales et dérivés par importance de volumes



Parmi les pays fournisseurs du Burkina en céréales et dérivés céréaliers, on note que le Pakistan et la Thaïlande sont le plus gros fournisseur du Burkina en riz. La chine vient en troisième place suivie du Vietnam. Parmi les 31543 tonnes de riz entrés au Burkina pendant la période, 17,3 tonnes ont été produites au Ghana. Le tableau ci-dessous donne la répartition des différentes importations par pays d'origine.

Tableau 5 : Répartition des entrées de céréales et dérivés par pays d'origine

Pays origines	Produits céréaliers et dérivés (en kg)						Total
	Blé	Bulgur blé	Farine de blé	Farine de maïs	Maïs	Riz	
Afrique du sud				40000			40000
Bénin			120000		1500		121500
Canada	535020						535020
Chine						5437000	5437000
Côte d'Ivoire					520000		520000
France	5815065		378850				6193915
Ghana					907900	17330	925230
Italie				40000	43000		83000
Pakistan			24000			12489200	12513200
Thaïlande						12221714	12221714
USA		2777000		600000		1235000	4612000
Vietnam						160000	160000
Total	6350085	2777000	522850	680000	1472400	31543244	43362579

Les produits importés par le Burkina pendant les trois mois proviennent des pays de la sous région. Lorsque l'on fait la comparaison du tableau des origines avec celui de la provenance, l'on retient que ces pays servent de point de transit pour la majorité des entrées. Seule le Maïs (Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin), la farine de blé (Bénin) et une faible quantité de riz (Ghana) sont produites dans la sous région.

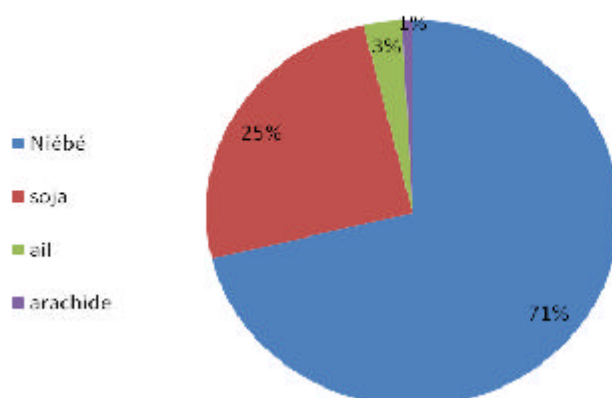
Tableau 6 : Répartition des entrées de céréales et dérivés par pays de provenance

Produits céréaliers et dérivés	Pays de provenance				Total (Kg)
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Togo	
farine de blé	120000			402850	522850
Bulgur de blé				2777000	2777000
farine de maïs				680000	680000
grains de blé				6350085	6350085
maïs	1500	520000	907900	43000	1472400
riz importé		9771714	17330	21771200	31560244
Total	121500	11771714	925230	34978132	43362579

3.3.2 Les produits de rentes

L'analyse des données a fait ressortir que le principal produit de rente importé par le Burkina pendant le dernier trimestre 2009 est l'oignon avec 94% contre 26% pour les autres produits (Niébé, soja, ail, Arachide). Le diagramme ci-dessous donne la répartition des volumes d'importation des autres produits.

Diagramme 3 : Répartition des quantités des produits de rente importés excepté l'oignon



Le tableau ci-dessous montre que 98% des produits de rentes importés sont d'origines nigériennes.

Tableau 7 : Répartition des quantités des produits de rentes importés par origines

Produits agricoles	ORIGINES					
	Afrique du sud	Belgique	Chine	Ghana	Niger	Total
ail			27000			27000
arachide				7500		7500
niébé					642620	642620
Oignon					14664998	14664998
soja	142000	60000		24050		226050
Total	142000	60000	27000	31550	15307618	15568168

Contrairement aux céréales et dérivés, la majeure partie des produits de rentes importés par le Burkina provienne des pays de la sous région. Seules l'ail et une partie du soja viennent de l'extérieur et transitent par le Togo et le Ghana.

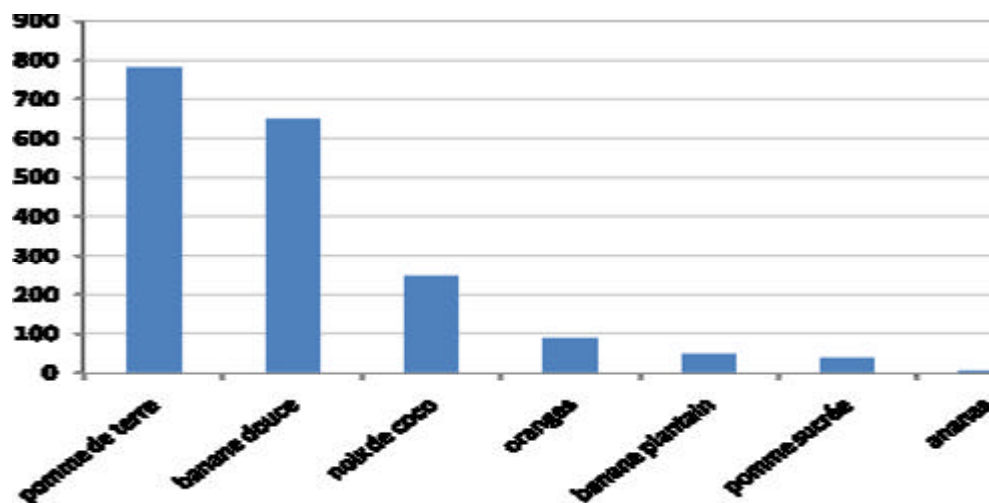
Tableau 8 : Répartition des quantités des produits de rentes importés par pays de provenance

Produits importés	PROVENANCE			
	Ghana	Niger	Togo	Total
ail			27000	27000
arachide	7500			7500
niébé		642620		642620
soja	24050		202000	226050
Total	2270780	15827818	34978132	903170

3.3.3 Les fruits et légumes

Malgré les potentialités de production des fruits et légumes qui existent au Burkina, une grande partie de besoins en consommation de ces produits est satisfait grâce aux importations. En effet, il se pose le problème de gestion de production et de conservation. Aussi, à partir d'une certaine période de l'année, la majorité des produits consommés viennent de l'extérieur. Pour le dernier trimestre de l'année 2009, le Burkina a importé près 800 tonnes de pomme terre.

Grphe 2: Les quantités importées de céréales et dérivés par importance de volumes



Tout comme les produits de rentes, les fruits et légumes importés par le Burkina Faso sont, pour la plupart d'entre eux, produits dans les pays de la sous région ouest africaine. Le tableau 8 donne la répartition des quantités des fruits et légumes importés pendant le dernier trimestre de l'année 2009 en fonction de leurs origines.

Tableau 9 : Répartition des quantités des fruits et légumes par pays d'origine

Fruits et légumes	ORIGINES					Total
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Hollande	Afrique du sud	
ananas	8050					8050
banane douce		651536				651536
banane plantain		50000				50000
oranges			90900			90900
pomme de terre		28000		754863		782863
Pomme sucrée				18000	21934	39934
Total	8050	729536	90900	18000	21934	868420

Les pays de provenance des fruits et légumes importés au Burkina sont également les pays d'origine. Seul le Togo sert de pays de transit pour la pomme de terre et la pomme sucrée qui vient d'Hollande et de l'Afrique du Sud. Le tableau 9 donne la répartition des quantités importées par pays de provenance

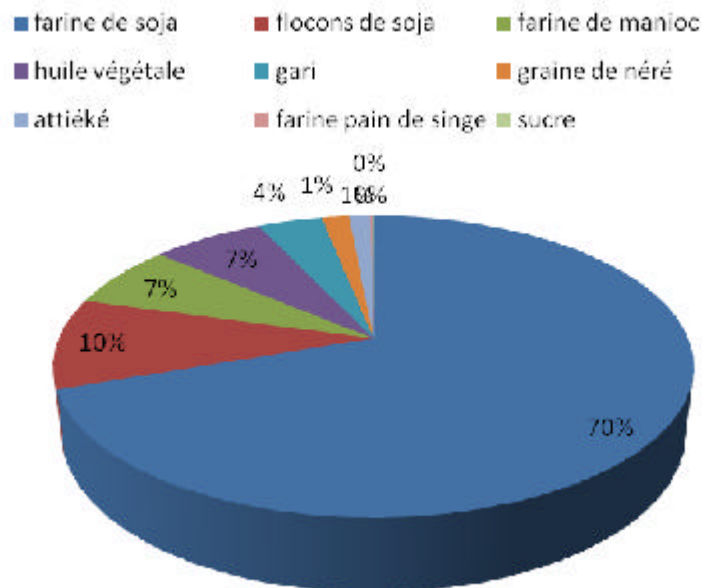
Tableau 9 : Répartition des quantités des fruits et légumes par pays de provenance

Fruits et légumes	pays de provenance				
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Togo	Total
ananas	8050				8050
banane douce		641536	10000		651536
banane plantain		50000			50000
noix de coco		250000			250000
oranges			90900		90900
pomme de terre		28000		754863	782863
pomme sucrée				39934	39934
Total	8050	969536	100900	794797	868420

3.3.4 Les produits agricoles manufacturés et industriels

Il s'agit des produits à base de produits agricoles transformés à la main ou de manière industrielle. Ils sont au nombre de huit (8) pour un poids total de 2203,171 tonnes. Parmi ces produits, le soja occupe la première place avec 70% de la quantité totale d'importations de produits agricoles manufacturés et industrialisés. C'est ce qu'indique le diagramme ci-dessous.

Diagramme4 : Répartition des quantités des produits agricoles manufacturés et industriel



La répartition des produits agricoles manufacturés et industrialisés par pays d'origine est consignée dans le tableau ci-dessous. Selon le tableau, les origines de ces produits sont divers (dix pays). L'USA est le principal fournisseur avec **1272 tonnes** de soja et dérivés.

Tableau 10 : Répartition des quantités des produits agricoles manufacturés et industriel par origine

Pays d'origine	Attiéké	miel	farine de manioc	farine de soja	farine pain de singe	flocons de soja	gari	graine de néré	huile végétal	lentille	sucre	Qtité par pays
Afrique du sud				275000		40000						315000
Belgique				155000								155000
Bénin		1125	10200		2700		2680	13400			650	30105
Côte d'Ivoire	20000											20000
Ghana			95600				55550	12650				163800
Indonésie									96916			96916
Italie				135000								135000
Nigeria			1950				200					2150
Togo							3200		10000			13200
USA				534000		113000				625000		1272000
Total	20000	1125	107750	1099000	2700	153000	61630	26050	106916	625000	650	2203171

La comparaison entre le Tableau 10 et le tableau 11 montre qu'à l'exception du soja et des lentilles qui viennent des USA, de la Belgique et de l'Afrique du Sud, la plupart des produits transformés collectés pendant la période couverte par l'enquête sont d'origine sous régionale (ouest africaine).

Tableau 11 : Répartition des quantités des produits agricoles manufacturés et industriel par origine

Produits manufacturés et industriels	PROVENANCE					Total
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Nigeria	Togo	
Attiéké		20000				20000
Farine de manioc	9400		95600	2750		107750
Farine de soja					1099000	1099000
Farine pain de singe	2700					2700
Flocons de soja					153000	153000
Gari	2680		55550	200	3200	61630
Graine de néré	13400		12650			26050
Huile végétale				96916	10000	106916

Lentilles					625000	625000
Miel	1125					1125
Sucre	650					650
Total	29305	20000	163800	99866	1890200	2203171

3.3.5 Les autres produits agricoles

Il s'agit pour cette dernière catégorie des produits enregistrés dans les postes de collecte et qui ne sont pas prise en compte dans les quatre types de produits définis plus haut. Ils représentent 3% des entrées totales enregistrées durant les trois mois de collecte.

Diagramme 5 : Répartition des quantités des autres produits agricoles

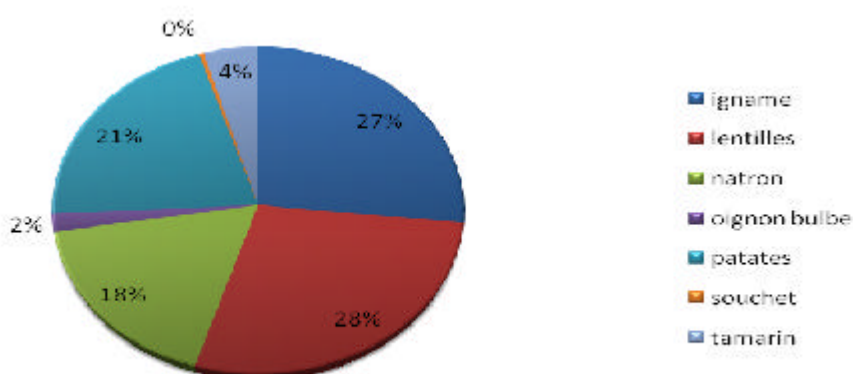


Tableau 12 : Répartition des quantités des autres produits agricoles par pays d'origine

Autres Produits	Origines						Total (kg)
	Bénin	Ghana	Niger	Nigeria	Pays Bas	USA	
igname	9930	583400					593330
lentilles						625000	625000
natron			390050				390050
oignon bulbe					40000		40000
patates		465900					465900
souchet			9000				9000
tamarin			70550	28000			98550
Total	9930	1049300	469600	28000	40000	625000	2221830

Tableau 13 : Répartition des quantités des produits autres agricoles par pays de provenance

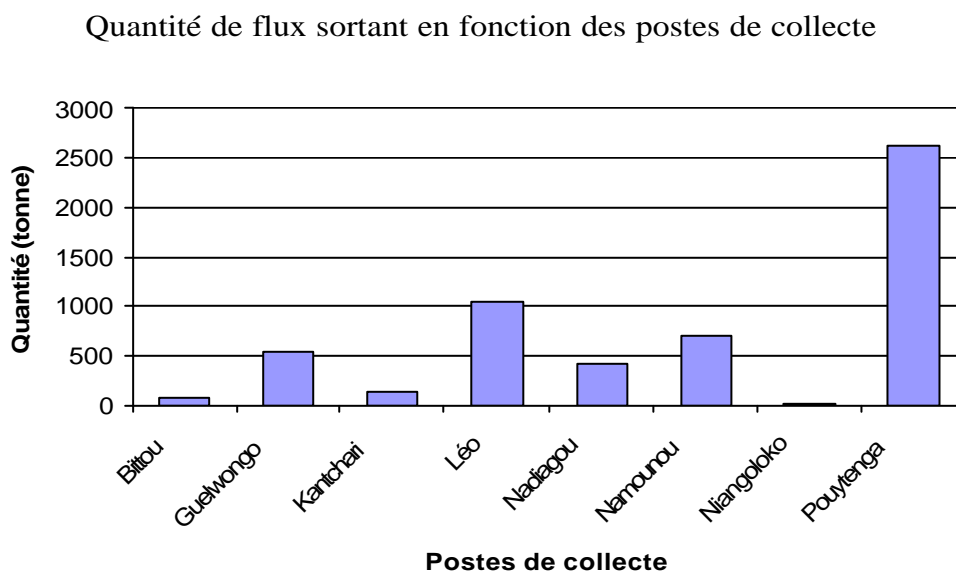
Autres Produits	PROVENANCE				
	Bénin	Ghana	Niger	Togo	Total
igname	9930	583400			593330
lentilles				625000	625000
natron			390050		390050
oignon bulbe				40000	40000
patates		465900			465900
souchet			9000		9000
tamarin			98550		98550
Total	169435	2270780	15827818	34978132	2221830

IV. ANALYSE DES FLUX SORTANTS

4.1 Les postes de sortie des produits

Au cours de la période collecte, une quantité de 5 5568,8 tonnes de produits est sortie hors du Burkina Faso à travers huit (8) postes de contrôle frontaliers aux pays voisins. De part la quantité du flux sortant, il ressort que les postes de Pouytenga, Léo, Namounou et Guelwongo sont les postes qui ont reçu le plus de flux allant vers l'extérieur (graphe ci-dessous). En effet ces quatre points de collecte sont des marchés frontaliers. L'importance des flux sortant au niveau de ces postes est la preuve que le Burkina Faso échange d'importantes quantités de produits avec les pays voisins à travers les marchés frontaliers. Ces informations ne sont malheureusement pas prises en compte dans les statistiques officielles.

Graphe 2: Les quantités exportées en fonctions des postes de collecte



Le Tableau 14 indique que la majorité des flux sortant enregistrés au niveau des postes de collecte durant la période du test avaient pour destination favorite le Ghana.

Tableau 14 : Répartition des quantités des produits par poste de collecte et par destination

Postes de collecte	DESTINATIONS						Total
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Niger	Nigeria	Togo	
Bittou			69,2				69200
Guelwongo			538,2				538200
Kantchari				138			138850
Léo			1057,5				1057500
Nadiagou	382,05		15	18			415050
Namounou				694			694000
Niangoloko		27					27000
Pouytenga			2380	89	50	110	2629000
Total	382,05	27	4059,9	939,850	50000	110000	5568800

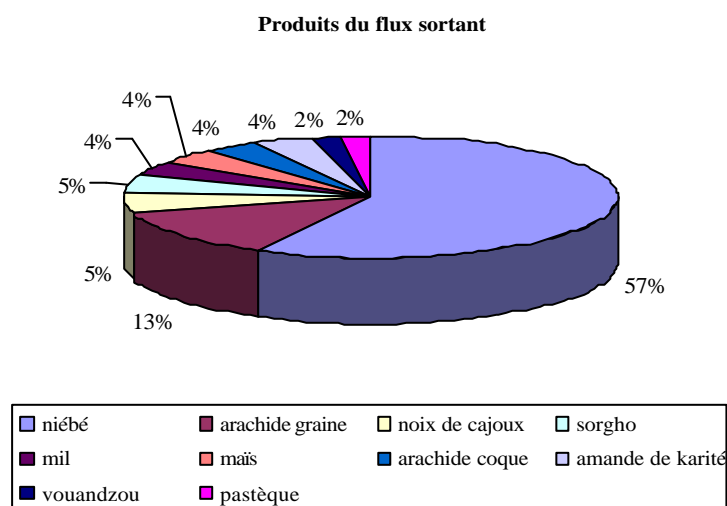
4.2 Les différents produits exportés

Tous les produits du flux sortant enregistrés au niveau des postes pendant le trimestre de la collecte ont pour origine le Burkina excepté le riz importé dont une partie transite.

Les produits sortants durant la période sont essentiellement composés de produits agricoles crus à savoir des céréales sèches, des oléagineux, des protéagineux, des fruits et légumes, des tubercules et des produits forestiers non ligneux.

Le Graphe ci-dessous donne la répartition des flux sortant pendant le dernier de 2009

Diagramme 6: Répartition des produits sortants.



Le tableau 16 indique que le Niébé a été le produit le plus exporté par le Burkina durant la période concernée avec plus 57% de la quantité totale exportée.

Tableau 15 : Répartition des quantités des produits exportés

Produit	Quantité (tonne)
Niébé	3164,2
arachide graine	714,5
noix de cajou	295
Sorgho	271,1
Mil	211,2
Maïs	211,1
arachide coque	210,25
amande de karité	210
Voandzou	109
Pastèque	101
riz décortiqué	40
riz importé	30
pomme de terre	0,9
Cola	0,4
Oignon	0,15
Total	5568,8

Tableau 16 : Répartition des quantités des produits exportés par destination

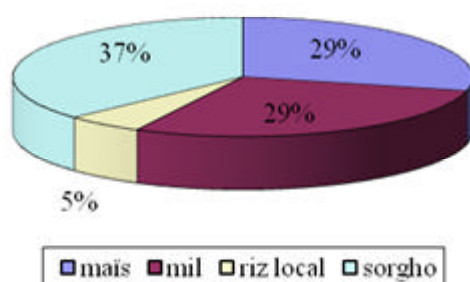
Produits	DESTINATIONS						Total
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Niger	Nigeria	Togo	
amande de karité			120		50	40	210
arachide coque			56,4	153,85			210,25
arachide graine			714,5				714,5
Cola	0,4						0,4
Maïs	2,1			209			211,1
Mil		10	30,2	171			211,2
Niébé	15,5	17	2987,7	114		30	3164,2
noix de cajou	295						295
Oignon	0,15						0,15
Pastèque	68		15	18			101
pomme de terre	0,9						0,9
riz décortiqué						40	40
riz importé				30			30
Sorgho			27,1	244			271,1
Voandzou			109				109
Total	382,05	27	4059,9	939,85	50	110	5568,8

4.3 Analyse des produits par types de produits

4.3.1 Les céréales

Le Burkina exporte vers les pays de la sous région les céréales sèches et le riz local. La fréquence et la quantité de ces flux varient selon les périodes de l'année. La période concernée par la collecte est une période où les flux de céréales sont moins importants en raison des récoltes et la collecte de céréales dans les marchés locaux par les commerçants.

Diagramme 7 : Répartition des sorties des céréales



Des flux sortant enregistrés pendant le dernier trimestre de l'année 2009, celui du sorgho a été le plus important, avec pour destination le Niger. Selon le tableau ci-dessous, le Niger est le pays vers lequel le Burkina Faso a le plus exporté de céréales durant la période de la phase test du projet avec un taux de 85% des exportations de céréales.

Tableau 17 : Répartition des quantités de céréales exportées par destination

Céréales	Destinations					Total
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Niger	Togo	
maïs	2,1			209		211,1
mil		10	30,2	171		211,2
riz décortiqué					40	40
sorgho			27,1	244		271,1
Total	2,1	10	57,3	624	40	733,4

4.3.2 Les produits de rente

Des résultats de l'analyse des flux sortants des produits de rentes du Burkina, il ressort que le niébé occupe la première place avec 67% de la quantité totale des produits de rentes enregistrées pendant la collecte des informations

Diagramme 8 : Répartition des sorties des produits de rente

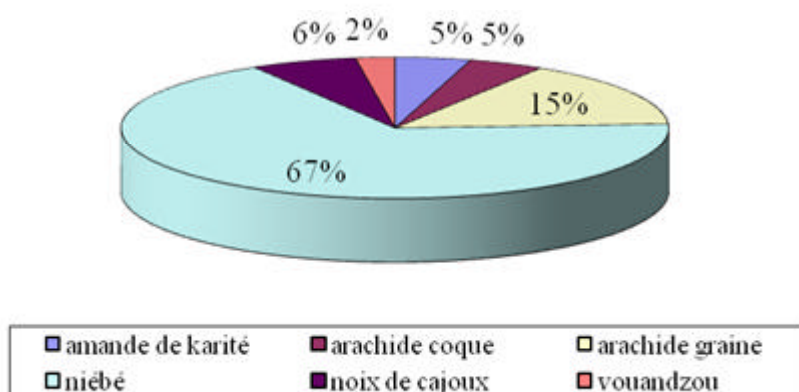


Tableau 18 : Répartition des quantités de produits de rentes exportées

Produits de rente	Quantité (tonnes)
amande de karité	210
arachide coque	210,25
arachide graine	714,5
niébé	3164,2
noix de cajou	295
voandzou	109
Total	4702,95

Le Ghana est la destination privilégiée des exportations des produits de rente du Burkina avec 3987,6 tout produit confondu selon le tableau ci-dessous.

Tableau 19 : Répartition des quantités de produits de rentes exportées par destination

Produits de rente	Destinations						Total
	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Niger	Nigeria	Togo	
Amande de karité			120		50	40	210
Arachide coque			56,4	153,85			210,25
Arachide graine			714,5				714,5
Niébé	15,5	17	2987,7	114		30	3164,2
Noix de cajou	295						295
Vouandzou			109				109
Total	310,5	17	3987,6	267,85	50	70	4702,95

4.3.3 Les fruits et légumes

Compte tenu du caractère saisonnier des fruits et légumes produit au Burkina, les quantités de ces produits enregistrées dans les postes de collecte sont très faibles. En effet, le dernier trimestre de l'année pendant laquelle s'est situé l'enquête n'était pas une période production de fruit.

Tableau 20 : Répartition des quantités des fruits et légumes exportées par destination

Fruits et légumes	Destinations			Total
	<i>Bénin</i>	<i>Ghana</i>	<i>Niger</i>	
oignon	0,15			0,15
Pomme de terre	0,9			0,9
pastèque	68	15	18	101
Total	69,05	15	18	102,05

V. DIFFICULTES RENCONTREES ET SUGGESTIONS

Lors de la phase test du projet, un certain nombre de difficultés ont été relevées. Il s'agit notamment de :

1. manque de collaboration effective des agents de la douane et du service phytosanitaire toute chose qui le bon déroulement des enquêtes au niveau de certains postes.

Il est souhaitable que pour des enquêtes au niveau régional, une sensibilisation de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine soit faite au préalable ;

2. la collecte des informations dans la nuit ;
3. La confusion faite par certains enquêteurs dans le remplissage des fiches dans les colonnes provenances et origines ;
4. L'appellation d'un même produit sous plusieurs noms (ex : blé en vrac, blé, grains) ;
5. La non signalisation par les enquêteurs des produits en transit par la mention « T » sur les fiches de collectes.

Il serait plus judicieux lors de la mise en œuvre du projet au niveau régional accent soit mis sur les corridors avec agent phytosanitaires et les marchés frontaliers. En effet pour ce qui concerne le Burkina, aucune donnée ne nous ait parvenu d'un poste de douanes.

VI. CONCLUSION

Cette phase pilote de collecte des informations sur les flux transfrontaliers au Burkina a permis de mesurer l'importance des échanges fait entre le Burkina et les pays voisins. Elle a surtout permis de constater qu'une grande partie de ces échanges échappe aux services officiels de contrôles des importations et exportations.

Ces résultats mettent en évidence l'importance de la maîtrise des flux internes et externes des produits agricoles dans l'analyse de la sécurité alimentaire. Il ressort de façon évidente que le Burkina Faso importe plus qu'il n'exporte en matière de denrées alimentaires. En trois mois de collecte, les quantités importées sont ...fois supérieures à celles exportés.

L'un des constats intéressants est que les produits exportés par le Burkina Faso sont essentiellement des produits crus sans transformations préalables. Ce constat pourrait interpeller les décideurs politiques a œuvré à promouvoir la transformation de nos produits locaux avant exportation, ce qui engendrerait une plus value de nos produits.

Enfin, la gestion des flux des produits alimentaires et surtout céréaliers, dans le cadre de la sécurité alimentaire, revient comme question dans le contexte politique pour les gouvernements : faut-il contrôler les flux ou les laisser libres en cas de crise alimentaire ?



Système d'Information sur les
Produits Agricoles en Guinée



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Rapport de suivi des flux transfrontaliers

Version finale

Juillet 2010

Table des matières

1.	Introduction.....	39
2.	Dispositif et méthodologie de collecte.....	39
3.	Analyse des flux entrants.....	41
3.1.	Postes d'entrées des produits.....	41
	Tableau 1 : Quantités entrées par poste et par pays de provenance.....	41
3.2.	Les différents produits entrés en Guinée.....	41
	Tableau 2 : Liste des produits importés par volumes d'importations.....	42
3.2.1.	L'origine des produits.....	42
	Graph 1 : Répartition des produits entrés en fonction de leurs origines.....	43
	Tableau 3 : Répartition des quantités entrées par pays d'origine.....	43
	Graph 2 : Pourcentage de répartition par pays d'origine des quantités entrants.....	44
3.2.2.	La provenance des produits.....	44
	Tableau 4 : Répartition des quantités entrées par pays de provenance.....	44
	Graph 3 : Répartition des quantités entrées par pays de provenance.....	45
3.3.	Analyse des produits par types.....	45
3.3.1.	Les céréales et dérivés.....	45
	Graph 4 : Quantités de céréales et dérivés entrées par importance de volumes.....	45
	Tableau 5 : Répartition des entrées de céréales et dérivés par pays d'origine.....	46
	Tableau 6 : Répartition des entrées de céréales et dérivés par pays de provenance.....	46
3.3.2.	Les produits de rentes.....	46
	Tableau 7 : Répartition des quantités des produits de rentes entrés par origines.....	47
	Tableau 8 : Répartition des quantités des produits de rentes entrés par pays de provenance.....	47
4	Analyse des flux sortants.....	47
4.1	Postes de sortie des produits.....	47
	Tableau 9 : Répartition des quantités des produits par poste de collecte et par destination.....	48
4.2	Les produits exportés.....	48
	Tableau 10 : Répartition des quantités des produits exportés.....	48
	Graph 5 : Répartition des sorties des céréales.....	49
	Tableau 11 : Répartition des quantités des produits exportés par destination.....	49
4.3	Analyse des produits par type.....	50
4.3.1.	Les céréales.....	50
	Tableau 12 : Répartition des quantités de céréales exportées par destination.....	50
4.3.2.	Les produits de rentes.....	50
	Tableau 13 : Répartition des produits de rentes exportés par destination.....	50
	Tableau 14 : Répartition des quantités de produits de rentes exportés.....	51
4.3.3.	Les fruits et légumes.....	51
	Tableau 15 : Répartition des quantités des fruits et légumes exportés par destination.....	51
5.	Difficultés rencontrées et recommandations.....	52
6.	Conclusions.....	52

1. INTRODUCTION

Dans l'intention de mieux apprécier les quantités des produits agricoles qui font l'objet d'échange entre les pays de l'espace sous régional, le Comité permanent Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) en collaboration avec le Réseau des Systèmes d'Informations sur les Marchés Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO) a lancé depuis 2006 une activité dont le but se traduit par la collecte des informations sur les flux transfrontaliers.

L'objectif global de cette étude est la collecte des informations sur les flux transfrontaliers en vue de renseigner sur l'évolution des échanges entre les pays de l'espace ouest africain et l'évolution de la sécurité alimentaire au niveau régional.

Spécifiquement l'étude vise à :

- Fournir des informations aux décideurs dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques alimentaires à l'échelle des pays concernés ;
- Permettre à l'ensemble des acteurs d'avoir une bonne appréciation des stocks disponibles et des demandes intérieurs des pays ;
- Améliorer la qualité des analyses sur l'évolution des prix et des disponibilités en produits agricoles produits par les SIM ;
- Contribuer à la production des bilans alimentaires au sein des pays membres de la CEDAO en général et ceux du CILSS en particuliers.

Ainsi, après une multitude de rencontres dans plusieurs pays Sénégal (Dakar), Burkina Faso (Ouagadougou), Côte d'Ivoire (Abidjan), l'atelier de lancement de la phase test du projet a eu lieu du 19 au 20 juillet 2010 à Bamako au Mali.

Au cours de cette phase test d'une durée de trois (3) mois, quatre (4) pays sont concernés. Il s'agit du Mali, du Niger, du Burkina Faso et de la Guinée.

Pour cette phase test, la Guinée a procédé progressivement à la mise en place du dispositif de collecte à partir du mois d'octobre 2009.

2. DISPOSITIF ET METHODOLOGIE DE COLLECTE

Conformément aux recommandations des rencontres préparatoires tenues dans les différents pays cités plus haut, trois types de passage frontaliers (corridors) avaient fait l'objet de débats. Ce sont :

- Corridors sans poste de douane ni poste phytosanitaire / marché frontalier ;
- Corridors avec postes douaniers ;
- Corridors avec postes phytosanitaires.

En Guinée, les Corridors avec postes phytosanitaires autrement dit corridors dotés d'agents de l'office national de contrôle de qualité ont été ceux retenus pour cette phase test de l'étude. Ainsi, le suivi des flux transfrontaliers des produits agricoles a porté sur les points de passage (corridors) suivants :

Pamelap, frontière avec la Sierra Léone. Au niveau de ce poste, les enquêtes ont été effectuées par trois (3) agents de l'office national de contrôle de qualité.

Kourémalé, frontière avec le Mali : trois (3) agents de l'office national de contrôle de qualité ont réalisé cette enquête test.

Sinko, frontière avec la Côte d'Ivoire : ici également le chef de poste de l'office national de contrôle de qualité a réalisé cette enquête test.

Saréboïdo, frontière avec la Guinée Bissau : trois (3) agents de contrôle de qualité ont effectué les enquêtes sur les flux des produits agricoles.

Sambaïlo, frontière avec le Sénégal : trois agents, le chef de poste et ses deux adjoints ont réalisé la collecte des informations afférentes aux flux transfrontaliers.

La mise en place du dispositif de collecte des flux transfrontaliers s'est déroulée en Guinée en trois étapes :

- Début octobre pour le post frontalier de Pamelap (frontière avec la Sierra Léone). La route nationale Conakry Pamelap Freetown est très fréquentée par les camions de 10 à 12 tonnes. Un commerce fructueux unit les deux pays avec l'existence sur le cordon frontalier de plusieurs sites servant de marchés hebdomadaires.
- Début novembre pour le post frontalier de Kourémalé (frontière avec le Mali). Ce corridor constitue le dernier post de contrôle des produits agricoles destinés à l'exportation vers le Mali ou à l'importation en Guinée.
- Début novembre pour le post frontalier de Sinko (frontière avec la côte d'Ivoire). Ce post frontalier se situe dans l'une des plus grandes zones de production de riz en Guinée.
- Début novembre également pour les postes frontaliers de Saréboïdo et de Sambaïlo (relevant tous deux de la préfecture de Koundara)

La préfecture de Koundara fait limite avec le Sénégal. A ce titre elle abrite la voie (route) d'évacuation des produits vivriers en partance pour le marché de Diaobè (Sénégal), et d'importation des produits manufacturés provenant du Sénégal (sucre, lait, savon etc).

Notons qu'en terme de volume les produits vivriers sont faiblement exportés par rapport aux produits d'exportations classiques (fruits, café, cola, huile de palme) à travers les postes frontaliers de Sambaïlo et de Saréboïdo.

Au cours des missions d'installations du dispositif de collecte, les enquêteurs ont été formés à la méthodologie de travail, au remplissage des fiches d'enquêtes. Le matériel de travail (enveloppes, fiches, bics, caleulottes) a été également mis à leur disposition.

Pour faciliter la mise en place du dispositif de suivi des flux transfrontaliers, les Ministres en charge de l'Agriculture, du commerce et celui de l'Economie et des Finances ont chacun en ce qui le concerne signé des arrêtés à l'intention des responsables de leurs services déconcentrés demandant leur forte implication pour la parfaite réussite de cette opération d'envergure sous régionale (suivi des flux transfrontaliers des produits agricoles et bétail).

3. ANALYSE DES FLUX ENTRANTS

En Guinée, le dernier trimestre de chaque année coïncide avec la période des récoltes des principaux produits agricoles à travers tout le pays. Les marchés comme d'habitude en cette période de l'année sont bien approvisionnés pour les principales denrées consommées dans le pays. Mais, malgré que cette période des récoltes se situe à la même période que celle recommandée par le CILSS et le RESIMAO pour le suivi des flux transfrontaliers, les quantités des produits (rentrants et sortants) enregistrées à travers les cinq postes frontaliers ciblés ont été remarquables durant ces trois mois d'enquêtes test.

3.1. POSTES D'ENTRES DES PRODUITS

Durant cette période test de suivi des flux transfrontaliers, les quantités des produits importées sont plus ou moins importantes selon les postes d'enquêtes. La comparaison au niveau des différents postes de contrôles a fait ressortir que les postes de Kourémalé (frontière avec le Mali) et Pamelap (frontière avec la Sierra Leone) ont été les points de passage des produits les plus importants. Le tableau N°1 indique les quantités des produits rentrants par poste frontalier et par pays de provenance.

Tableau 1 : Quantités entrées par poste et par pays de provenance

Poste frontalier	Provenance des produits (tonnes)							
	Sierra Leone	Mali	Thaïlande	RCI	G. Bissau	Sénégal	Gambie	Total
Pamelap	28937,22		200					29137,22
Kouremale		33766,8						33766,8
Sinko				14990,5				14990,5
Sareboïdo					525,7	193,6		719,3
Sambaïlo						4464	1316,65	5780,65
Total	28937,22	33766,8	200	14990,5	525,7	4657,6	1316,65	84394,47

3.2. LES DIFFERENTS PRODUITS ENTRES EN GUINEE

Le suivi des flux transfrontaliers a permis d'inventorier une trentaine de produits entrants sur le territoire guinéen. Ces produits sont essentiellement des produits agricoles (manufacturés et industrialisés). Le tableau N°2 ci-dessous indique les quantités des différents produits importés.

Tableau 2 : Liste des produits importés par volumes d'importations

Produits entrants	Quantité (Tonne)
Huile de palme	3192,8
Gari	13343,2
Riz local	10430,72
Sésame	5243
Haricot	19876,06
Oignon	3073,8
Arachide	9139,8
Mil	628
Sorgho	726,8
Riz importé	1625
Maïs	1449,7
Niébé	2609
Farine de blé	1523,5
Semoule	3508
Farine de maïs	1085,5
Riz paddy	1159
Poisson frais	534
Sel iodé	1150
Lait en poudre	875
Farine de poisson	250
Cube maggi	1065
Mayonnaise	170
Sardine	221
Poisson fumé	450
Sel	200
Beurre margarine	40,6
Lait concentré sucré	380
Huile végétale	200
Spaghetti	245
Total	84394,47

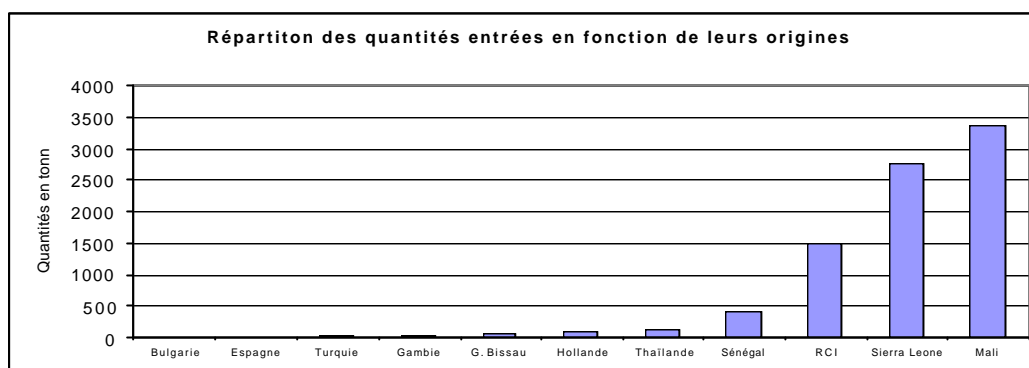
3.2.1. L'origine des produits

Les produits rentrants sont de plusieurs origines : africaine, européenne, asiatique et américaine.

En fonction des quantités importées, la majorité des importations terrestres proviennent des pays de la sous région notamment le Mali, la Sierra Léone, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée Bissau et la Gambie.

Dans le cas précis des enquêtes de cette étude, tous les produits qui sont rentrés en Guinée par frontière (voie) terrestre en provenance des pays asiatiques, européennes ou américaines étaient tout simplement en transit avant de rejoindre leurs destinations finales.

Graphe 1 : Répartition des produits entrés en fonction de leurs origines



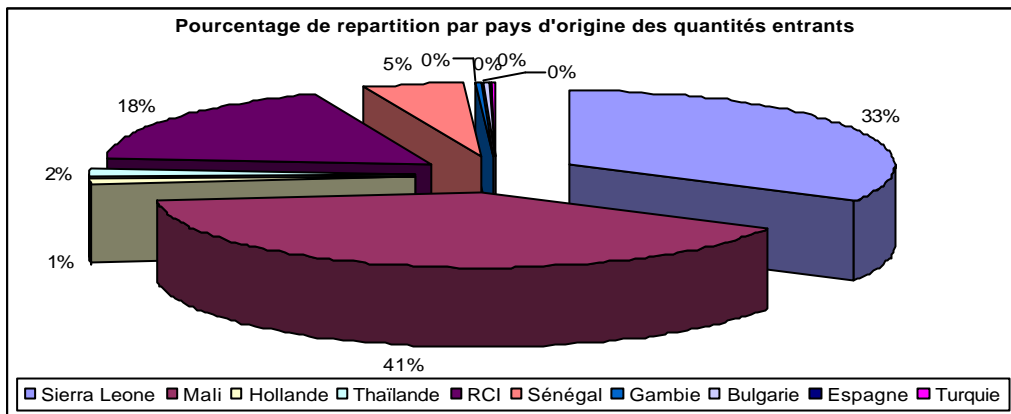
Les pays asiatiques notamment la Chine, la Thaïlande, le Pakistan restent incontestablement les principaux fournisseurs de la Guinée en riz (aliment de base). Les importations guinéennes en riz et autres produits les plus significatives ont pour porte d'entrée le port autonome de Conakry qui, malheureusement n'a pas fait l'objet d'enquête pour la présente étude (suivi des flux transfrontaliers).

Toutefois, les flux des produits rentrants à partir des pays voisins ne sont pas négligeables. Le tableau n° 3 ci-dessous donne la répartition des quantités importées par pays d'origine.

Tableau 3 : Répartition des quantités entrées par pays d'origine

Origine des produits	Quantités entrantes (tonnes)
Sierra Leone	27803,22
Mali	33711,8
Hollande	1031,65
Thaïlande	1425
RCI	14990,5
G. Bissau	525,7
Sénégal	4197,6
Gambie	358
Bulgarie	50
Espagne	101
Turquie	200
Total	84394,47

Graphe 2 : Pourcentage de répartition par pays d'origine des quantités entrants



3.2.2. La provenance des produits

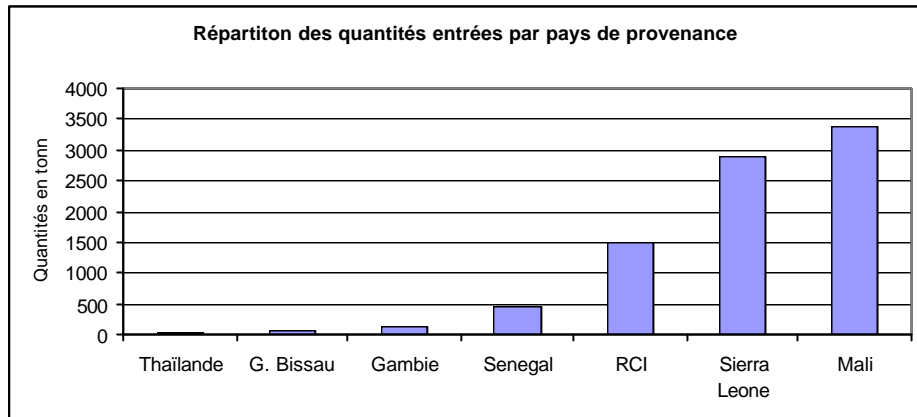
L'analyse du graphe 2 montre que durant ces trois mois d'enquêtes, la plus grande partie des produits rentrants à travers les frontières terrestres proviennent des pays de la sous région notamment le Mali, la Sierra Léone, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Gambie et la Guinée Bissau.

Le tableau 4 indique la répartition des quantités entrées par pays de provenance.

Tableau 4 : Répartition des quantités entrées par pays de provenance

Provenance des produits	Quantités (en tonnes)
Sierra Leone	27803,22
Mali	33711,8
Thaïlande	1425
RCI	14990,5
G. Bissau	525,7
Sénégal	4197,6
Gambie	1740,65
Total	84394,47

Graphe 3 : Répartition des quantités entrées par pays de provenance

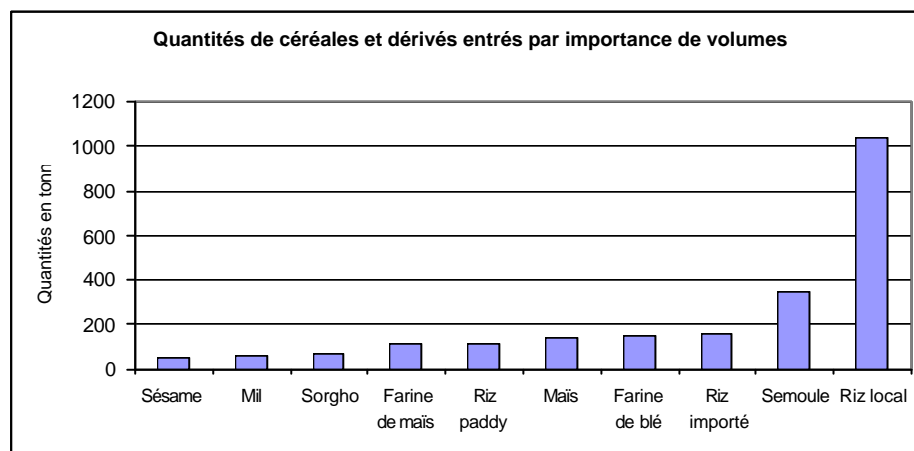


3.3. ANALYSE DES PRODUITS PAR TYPES

3.3.1. Les céréales et dérivés

Durant cette période, les céréales et leurs dérivés ont été beaucoup importés en Guinée. Parmi ces importations, le riz local occupe la première place avec 10265,72 tonnes suivies de la semoule avec 3508 tonnes.

Graphe 4 : Quantités de céréales et dérivés entrées par importance de volumes



En dehors des importations enregistrées à partir du port autonome de Conakry (principal point d'entrée en Guinée des produits de toutes natures), ne faisant pas parti de cette enquête test, d'importantes quantités de produits céréaliers et dérivés ont fait leur entrée en Guinée en ce quatrième trimestre 2009 par voie terrestre à partir des pays voisins directes à la Guinée.

Le tableau n° 5 donne la répartition des entrées de céréales et dérivés par pays d'origine.

Tableau 5 : Répartition des entrées de céréales et dérivés par pays d'origine

Origines	Produits céréaliers et dérivés (Kg)											
	Riz local	Sésame	Mil	Sorgho	Riz importé	Maïs	Niébé	Farine de blé	Semoule	Farine de maïs	Riz paddy	Total
Sierra Leone	10265720	524300										10790020
Mali	165000		475000	668500		25000						1333500
Thaïlande					1425000							1425000
RCI						1203500	2609000	1523500	3508000	1085500	1159000	11088500
G. Bissau			134000	44500		197200						375700
Sénégal			19000	13800		24000						56800
Total	10430720	524300	628000	726800	1425000	1449700	2609000	1523500	3508000	1085500	1159000	25069520

Pour la plupart des cas, les pays d'origine des céréales et dérivés sont ceux de leur provenance.

Durant le trimestre, les céréales et dérivés importés en Guinée proviennent majoritairement des pays de la sous région. Le riz importé de la Thaïlande (5% de brisures) a été enregistré au titre d'un produit en transit en Guinée avant de rejoindre sa destination finale qui est la Sierra léone.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des entrées de céréales et dérivés par pays de provenance

Tableau 6 : Répartition des entrées de céréales et dérivés par pays de provenance

Provenance	Produits céréaliers et dérivés (Kg)										
	Riz local	Sesame	Mil	Sorgho	Riz importe	Maïs	Farine de blé	Semoule	Farine de maïs	Riz paddy	Total
Sierra Leone	10265720	524300									10790020
Mali	165000		475000	668500		25000					1333500
Thaïlande					1425000						1425000
RCI						1203500	1523500	3508000	1085500	1159000	11088500
G. Bissau			134000	44500		197200					375700
Sénégal			19000	13800		24000					56800
Total	10430720	524300	628000	726800	1425000	1449700	1523500	3508000	1085500	1159000	25069520

3.3.2. Les produits de rentes

Les données obtenues au terme de l'analyse au dernier trimestre 2009 montrent que le principal produit de rente entré est le haricot suivi du gari.

Généralement, les pays d'origine des produits de rente sont ceux de leur provenance. Ceci, trouve son explication dans la comparaison des tableaux n° 7 et 8 ci dessous.

Tableau 7 : Répartition des quantités des produits de rentes entrés par origines

Origines	Produits de rentes (tonnes)							Total
	Huile de palme	Gari	Haricot	Oignon	Niébé	Arachide	Huile végétale	
Sierra Leone	310,28	1325,22		15				1650,5
Mali			2450,35	297,88	260,9	495,1		3504,23
RCI						390,2		390,2
G. Bissau						15		15
Sénégal						13,68		13,68
Gambie							20	20
Total	310,28	1325,22	2450,35	312,88		913,98	20	5593,61

Tableau 8 : Répartition des quantités des produits de rentes entrés par pays de provenance

Provenance des produits	Produits entrants (tonnes)							Total par pays
	Huile de palme	Gari	Haricot	Oignon	Arachide	Niebe	Huile vegetale	
Sierra Leone	310,28	1325,22		15				1650,5
Bamako			2450,35	297,88	495,1			3243,33
RCI					390,2	260,9		651,1
G. Bissau					15			15
Sénégal					13,68			13,68
Gambie							20	20
Total	310,28	1325,22	2450,35	312,88	913,98	260,9	20	5593,61

Autres produits agricoles

Ce sont des produits qui ont fait l'objet de passage au niveau des postes de collecte mais qui n'ont pas été pris en compte dans l'analyse générale de cette étude.

4 ANALYSE DES FLUX SORTANTS

D'importantes quantités de produits toutes catégories confondues sont sorties hors du territoire guinéen en direction des pays de la sous région en ce dernier trimestre 2009, période qui a coïncidé avec l'étude portant sur le suivi des flux transfrontaliers des produits agricoles.

4.1 POSTES DE SORTIE DES PRODUITS

Par l'importance des flux sortants à travers les différents postes frontaliers suivis, il ressort que les postes

Tableau 9 : Répartition des quantités des produits par poste de collecte et par destination

Postes frontalier	Destination des produits (tonnes)					Total par poste
	Sierra Leone	G. Bissau	Senegal	Gambie	Mali	
Pamelap	4038,765					4038,765
Kouremale					145,8	145,8
Sareboïdo		55,65	149,22			204,87
Sambaïlo			704,575	52,5		757,075
Total par destination	4038,765	55,65	853,795	52,5	145,8	5146,51

4.2 LES PRODUITS EXPORTES

Durant cette période d'enquête test sur les flux transfrontaliers (trois mois), au titre des flux sortants, plusieurs produits ont fait l'objet d'exportation en vers les pays voisins notamment : le Mali, la Sierra Léone, la Côte d'Ivoire, le Sénégal la Guinée Bissau et la Gambie. La nomenclature de certains produits exportés se trouve indiquée dans le tableau N° 10 ci-dessous.

Tableau 10 : Répartition des quantités des produits exportés

Produits	Quantites (tonnes)
Arachide	3430,34
Sesame	36,45
Oignon	436,425
Haricot	391,24
Peau calcinée	0,96
Riz importé	1,25
Fonio	177,23
Igname	8,04
Pomme de terre	10
Aubergine	9,4
Avocat	10600
Taro	8,32
Orange	7,6
Petit piment	25,8
Grain de néré	77,98
Banane	10,8
Ananas	20,5
Cola	63,75
Manioc	2
Huile de palme	10
Maïs	64,6
Niébé	83
Mil	20,4
Café	75

Graphe 5 : Répartition des sorties des céréales

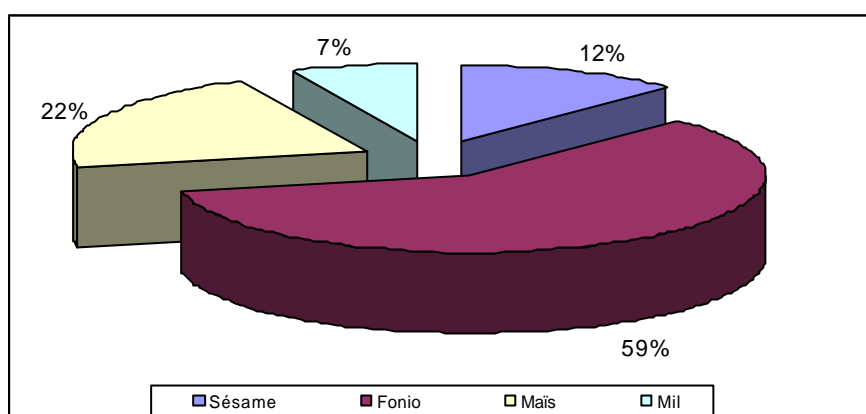


Tableau 11 : Répartition des quantités des produits exportés par destination

Produits	Destination des produits (tonnes)					Total
	Sierra Leone	G. Bissau	Sénégal	Gambie	Mali	
Arachide	3223,44	17,52	132,38			3373,34
Sesame	36,45					36,45
Oignon	430,425		6			436,425
Haricot	346,24		45			391,24
Peau calcinée	0,96					0,96
Riz importé	1,25					1,25
Fonio		8,75	22,68		145,8	177,23
Igname		2	6,04			8,04
Pomme de terre		10				10
Aubergine		4,4	5			9,4
Avocat			10,6			10,6
Taro			8,32			8,32
Orange		3,6	4			7,6
Petit piment		8	17,8			25,8
Grain de néré		1,38	76,6			77,98
Banane			10,8			10,8
Ananas			20,5			20,5
Cola			11,25	52,5		63,75
Manioc			2			2
Huile de palme			10			10
Maïs			64,6			64,6
Niebe			83			83
Mil			20,4			20,4
Cafe			75			75
Total	4038,765	55,65	631,97	52,5	145,8	4924,685

4.3 ANALYSE DES PRODUITS PAR TYPE

Pendant la période des récoltes des céréales sèches, la Guinée en exporte en vers certains pays de la sous région.

4.3.1. Les céréales

La fréquence et la quantité des flux varient en fonction des périodes de l'année. La présente étude se situe au moment où les flux de céréales sont moins importants en raison des récoltes et la collecte des produits agricoles sur les marchés locaux par les commerçants.

Au cours de cette période de l'étude sur les flux transfrontaliers, il a été enregistré au poste frontalier de Pamelap, une certaine quantité de riz importé (5% de brisures) en provenance de la Thaïlande en transit en Guinée pour sa destination finale la Sierra Léone.

Tableau 12 : Répartition des quantités de céréales exportées par destination

Produits	Destination des produits (tonnes)					Total
	Sierra Leone	G. Bissau	Sénégal	Gambie	Mali	
Sésame	36,45					36,45
Riz importé	1,25					1,25
Fonio		8,75	22,68		145,8	177,23
Maïs			64,6			64,6
Mil			20,4			20,4
Total	37,7	8,75	107,68	0	145,8	299,93

4.3.2. Les produits de rentes

Le résultat obtenu au titre des flux sortants des produits de rente par destination a montré que l'oignon et le haricot à destination pour la sierra Léone occupent les places les plus importantes durant toute cette période de collecte des flux de produits agricoles.

Le tableau ci dessous donne des informations notées sur les quantités et la destination de certains produits de rentes.

Tableau 13 : Répartition des produits de rentes exportés par destination

Produits	Destination des produits (tonnes)					Total
	Sierra Leone	G. Bissau	Senegal	Gambie	Mali	
Oignon	430,425		6			436,425
Haricot	346,24		45			391,24
Fonio		8,75	22,68		145,8	177,23
Grain de néré		1,38	76,6			77,98
Cola			11,25	52,5		63,75
Huile de palme			10			10
Café			75			75
Total	776,665	10,13	246,53	52,5	145,8	1231,625

Tableau 14 : Répartition des quantités de produits de rentes exportés

Produits de rentes	Quantités (tonnes)
Oignon	436,425
Haricot	391,24
Fonio	177,23
Grain de nere	77,98
Cola	63,75
Huile de palme	10
Café	75
Total	1231,625

4.3.3. Les fruits et légumes

En général, le deuxième trimestre de chaque année reste la période la plus propice pour la récolte et la commercialisation des fruits et légumes en Guinée. Pour le quatrième trimestre de l'année pendant laquelle s'est situé l'enquête n'était pas du tout la période d'abondance des fruits et légumes dans le pays. Ainsi donc, les quantités enregistrées pour l'exportation n'ont pas été très importantes.

Tableau 15 : Répartition des quantités des fruits et légumes exportés par destination

Produits	Destination des produits (KG)				Total
	Sierra Leone	G. Bissau	Sénégal	Gambie	
Oignon	430425		6000		436425
Haricot	346240		45000		391240
Pomme de terre		10000			10000
Aubergine		4400	5000		9400
Avocat			10600		10600
Taro			8320		8320
Orange		3600	4000		7600
Petit piment		8000	17800		25800
Banane			10800		10800
Ananas			20500		20500
Cola			11250	52500	63750
Total	776665	26000	139270	52500	994435

5. DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS

Au cours de cette enquête test, plusieurs difficultés ont été rencontrées dont entre autres :

1. Les colonnes N°3 et 5 de la fiche de relevé des flux transfrontaliers **Rentrants** ne sont pas bien remplies. Sur chacune de ces deux colonnes C'est écrit Produits sortants à la place de : Produits rentrants ;
2. Le relevé des informations pendant 24/24 surtout aux heures tardives des nuits
3. Le retard accusé par certains enquêteurs dans l'acheminement des fiches d'enquêtes réalisées à cause de l'éloignement par le non paiement à temps de leurs indemnités.
4. La mauvaise compréhension au niveau des colonnes Origine et Provenance (exemple: un produit peut être d'origine asiatique mais, faisant son entrée en Guinée à travers un pays voisin par frontière terrestre. A ce niveau, certains enquêteurs ne se sont pas bien retrouvés.

6. CONCLUSIONS

Durant cette enquête test de trois mois, la collecte des données sur le bétail sur pied n'a pas été possible en ce sens que les opérateurs de cette filière ont des points de passage des animaux propres à eux différents de ceux retenus pour cette enquête test.

Malgré que la plus grande partie des importations de la Guinée en riz (aliment de base) et autres produits proviennent par voie maritime (port autonome de Conakry), les flux rentrants et sortants durant cette période test (trois mois) par voie terrestre à partir des pays limitrophes ne sont pas négligeables.

Les résultats obtenus au cours de cette enquête ont montré que la Guinée exporte beaucoup plus des produits crus (fruits et légumes) sans transformations préalables.

A certaines périodes de l'année, la Guinée importe aussi du riz local en provenance de la Sierra Léone, de la côte d'Ivoire et même du Mali voisin.

Majoritairement, les produits manufacturés proviennent surtout du Sénégal, de la Guinée Bissau et de la Gambie.

Cette phase test de l'enquête sur les flux transfrontaliers a permis d'élargir notre vision sur le fonctionnement du système de commercialisation des produits agricoles entre la Guinée et les pays de la sous région.

En effet, les échanges jouent non seulement un rôle important dans l'approvisionnement des pays, mais aussi ils permettent de mieux comprendre le dynamisme des marchés. En effet, toute analyse des marchés sans la prise en compte de ces échanges ne peut pas être complète.



Rapport de suivi des flux transfrontaliers

Version Finale

Avril 2010

SOMMAIRE

I – Introduction.....	53
II – Méthodologie.....	56
III – Mise en place du dispositif et lancement des enquêtes	56
IV – Analyse des résultats des enquêtes et leurs analyses	57
4.1 Analyses des résultats des enquêtes des produits rentrants.....	57
4.1.1 Les produits rentrants.....	57
4.1.2 Les produits animaux.....	58
4.1.3 Les aliments bétail.....	58
4.1.4 Les produits agricoles industriels ou transformés.....	58
4.1.5 Les produits halieutiques.....	59
4.1.6 Les produits céréaliers.....	59
4.1.7 Les autres produits agricoles.....	60
4.1.8 Les produits agricoles importés des pays voisins.....	61
4.1.9 Les produits divers importés de par le monde.....	61
4.2 Analyses des résultats des enquêtes des produits sortants	66
4.2.1 Les produits sortants.....	66
4.2.2 Les produits animaux sortants.....	67
4.2.3 Les aliments bétails sortants.....	68
4.2.4 Les produits industriels ou transformés.....	68
4.2.5 Les produits halieutiques.....	69
4.2.6 Les produits de cueillette	70
4.2.7 Les produits céréaliers.....	70
4.2.8 Les autres produits agricoles.....	70
4.2.9 Les produits agricoles importés des autres pays voisins.....	71
4.2.10 Les produits divers importés et réexportés.....	72
V – Difficultés rencontrées dans les enquêtes et propositions de modifications des fiches	73
VI – Conclusions	73
Annexe I : Rapport de mission de lancement des enquêtes sur les flux transfrontaliers	75
Annexe II : Rapport de mission de lancement des enquêtes sur les flux transfrontaliers	77
Annexe III : Rapport de mission de lancement des enquêtes sur les flux transfrontaliers	78

Liste des tableaux

<u>Tableau 1 – Les vingt premiers produits les plus fréquemment enregistrés à l'entrée au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>57</u>
<u>Tableau 2 – Les animaux importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>58</u>
<u>Tableau 3 – Les quantités d'aliments bétail importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>58</u>
<u>Tableaux 4 – Les quantités de produits agricoles industriels ou transformés importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>59</u>
<u>Tableau 5 – Les quantités de produits halieutiques importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>59</u>
<u>Tableau 6 – Les quantités de produits halieutiques importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>60</u>
<u>Tableau 7 – Les quantités des autres produits agricoles importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>60</u>
<u>Tableau 8 – Les quantités des produits agricoles importés des pays voisins au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>61</u>
<u>Tableau 9.1 – Les quantités des divers produits importés de par le monde vers le Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>61</u>
<u>Tableau 9.2 – Les quantités des divers produits importés de par le monde vers le Mali au dernier trimestre de l'année 2009 par pays d'origine.....</u>	<u>63</u>
<u>Tableau 9.3 – Les quantités des divers produits importés de par le monde vers le Mali au dernier trimestre de l'année 2009, par pays d'origine et par produit.....</u>	<u>63</u>
<u>Tableau 10 – Les vingt premiers produits les plus fréquemment enregistrés à la sortie au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>67</u>
<u>Tableau 11 – Les produits animaux enregistrés à la sortie au Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>68</u>
<u>Tableau 12 – Les quantités d'aliments bétail exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>68</u>
<u>Tableaux 13 – Les quantités de produits industriels ou transformés exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>69</u>
<u>Tableau 14 – Les quantités de produits halieutiques exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>69</u>
<u>Tableau 15 – Les quantités de produits de cueillette exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>70</u>
<u>Tableau 16 – Les quantités de produits céréaliers exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>70</u>
<u>Tableau 17 – Les quantités des autres produits agricoles exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>71</u>
<u>Tableau 18 – Les quantités des autres produits agricoles exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>72</u>
<u>Tableau 19 – Les quantités des produits divers importés et réexportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>72</u>
<u>Tableau 20 – Le récapitulatif des quantités échangées entre le Mali et ses voisins au dernier trimestre de l'année 2009.....</u>	<u>74</u>

I – INTRODUCTION

D'une manière générale, le suivi des flux transfrontaliers répond à une préoccupation maintes fois exprimée par les opérateurs économiques et les décideurs. A cet effet, le CILSS, en rapport avec les partenaires (PAM, Fews NET, RESIMAO etc.), avait engagé une série de réflexions et d'étude dans le but d'y apporter une solution.

C'est dans ce cadre que le CILSS et le RESIMAO ont décidé de lancer un projet pilote pour le suivi des flux transfrontaliers. Ainsi les rencontres suivantes ont été réalisées :

- Du 26 au 28 juin 2007 à Dakar, a eu lieu l'atelier de validation de l'étude sur le dispositif de suivi des flux transfrontaliers ;
- Du 08 au 09 septembre 2007 à Ouagadougou, a eu lieu l'atelier sur l'approche méthodologique de suivi des flux transfrontaliers. Il convient de rappeler qu'à l'issue de cette rencontre du RESIMAO, un comité de rédaction de la méthodologie de suivi des flux a été mis en place. Ce comité a élaboré une proposition de méthodologie sur la base des résultats de l'atelier de Dakar (juin 2007), en s'inspirant des expériences du Mali, du Burkina Faso et du Niger ;
- Du 13 au 19 novembre à Abidjan a eu lieu l'atelier de finalisation de l'approche méthodologique. Au cours de cet atelier, le RESIMAO et le CILSS ont pris l'engagement ferme de travailler dans le domaine du suivi des flux transfrontaliers.

L'atelier de lancement du suivi des flux transfrontaliers, tenu les 20 et 21 juillet 2009 à l'hôtel Olympe à Bamako a consacré la réalisation de ce projet. Au cours de cet atelier la note méthodologique a été adoptée et le projet a été lancé dans les pays suivants : Mali, Sénégal, Guinée et le Niger. Cette phase test a duré d'octobre en décembre 2009.

II – METHODOLOGIE

La méthodologie a consisté à faire suivre, 24 heures sur 24, par les agents des services de contrôle phytosanitaire les flux entrants et sortants dans les corridors retenus. Pour ce faire, c'est le chef du bureau de contrôle phytosanitaire, qui a été responsabilisé, assorti de l'obligation pour lui de faire participer tous les agents impliqués dans la saisie des informations sur les flux entrants et sortants.

III – MISE EN PLACE DU DISPOSITIF ET LANCEMENT DES ENQUETES

Au Mali, le dispositif a été mis en place entre le 29 septembre et le 07 octobre 2009 (Cf. annexe 3: le rapport de mission de lancement des enquêtes sur les flux transfrontaliers). Les postes retenus ont été Bamako Sebenicoro, Sikasso axe Côte d'Ivoire, Sikasso axe Burkina Faso, Koutiala Koury, Koutiala Kilomètre 11, San Sienso et Segou Douane.

La collecte a été réalisée par les agents des services de contrôle phytosanitaire de la Direction nationale de l'agriculture.

IV – ANALYSE DES RESULTATS DES ENQUETES

Compte tenu de sa continentalité, le Mali dépend fortement des échanges (importations, exportations et les échanges frontaliers) avec les autres pays pour assurer son approvisionnement en toutes sortes de produits. Cependant, il n'existe aucun dispositif, qui suit de façon effective ces échanges, qui sont vitaux pour notre pays. C'est pourquoi ce projet pilote initié par le RESIMAO et le CILSS tente d'apporter un début de solution à ce vide qui existe dans notre pays.

4.1 Analyses des résultats des enquêtes des produits rentrants

4.1.1 Les produits rentrants

Les produits rentrants au Mali sont nombreux. Au cours des trois mois d'enquête, il a été recensé 94 produits. Il a été tenté un classement de ces produits.

La fréquence d'entrée varie d'un produit à un autre. Au cours des trois (3) derniers mois de l'année 2009, il a été enregistré dans les sept (7) postes de contrôles suivis 3.336 entrées de produits au Mali. Ainsi le tableau qui suit donne la liste des vingt premiers produits entrants, ordonnés par la fréquence d'entrée. Ces vingt premiers produits représentent 85% des entrées enregistrées.

Tableau 1 – Les vingt premiers produits les plus fréquemment enregistrés à l'entrée au Mali au dernier trimestre de l'année 2009

Produits	Fréquence	Pourcentage
Riz	646	19
Sucre	443	13
Blé	369	11
Banane Plantain	269	8
Gaz oïl	237	7
Banane	112	3
Igname	105	3
Poissons fumés	96	3
Thé Vert	94	3
Huile Végétale	64	2
Colas	61	2
Essence	55	2
Pomme de terre	46	1
Concentré de Tomate	41	1
Atiéké	40	1
Huile de Palme	39	1
Divers	39	1
Ciment	35	1
Oignon	29	1
Haricot	28	1
Total	2.848	85

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Il ressort du tableau ci-dessus que les vingt premiers produits occupent déjà 85% des entrées et sont constitués essentiellement de produits alimentaires.

4.1.2 Les produits animaux

Ces produits sont constitués de bovins et d'ovins. Ainsi durant le dernier trimestre 2009, il a été importé au Mali 182 ovins et 41 bovins.

Tableau 2 – Les animaux importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009 Unité : Têtes

Type d'animaux	Quantités entrées (têtes)
Ovins	182
Bovins	41

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Ces animaux sont des animaux de race recherchés en provenance du Niger et du Tchad.

4.1.3 Les aliments bétail

Durant la période, il n'a été importé que du tourteau de coton au Mali. Ainsi le tableau, qui suit donne la situation par origine. Les quantités importées totales se chiffrent à 1.060 tonnes et c'est le Burkina Faso, qui est le plus grand fournisseur.

Tableau 3 – Les quantités d'aliments bétail importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Origines	Quantités entrées de tourteau
Côte d'Ivoire	65 000
Burkina	915 000
Togo	80 000
Total	1 060 000

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.1.4 Les produits agricoles industriels ou transformés

Durant la période de collecte, il a été exporté des pays voisins, beaucoup de produits agricoles industriels ou transformés.

Ainsi on peut constater du tableau ci-dessus que le Mali a importé plus de 1.000 tonnes des produits suivants : la farine, l'huile de palme et la semoule de blé.

Pour ces variétés de produits, la Cote d'Ivoire reste de loin le premier fournisseur du Mali avec au total 4.153,8 tonnes, suivie de la Guinée avec 183,16 tonnes.

Tableaux 4 – Les quantités de produits agricoles industriels ou transformés importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Produits	Origines						Total du groupe
	Côte d'Ivoire	Guinée	Burkina	Togo	Niger	Nigeria	
Beurre de karité	180 000		15 000				195 000
Engrais	80 000						80 000
Farine	1 119 000						1 119 000
Gombo séché					15 000		15 000
Graine de Néré		260 000					260 000
Huile de Palme	1 242 800	210		8 000			1 251 010
Semence de pomme de terre	443 000						443 000
Semoule de blé	1 089 000						1 089 000
Soumbala		23 950					23 950
Tamarin			132 700		72 000	170 000	374 700
Total du groupe	4 153 800	284 160	147 700	8 000	87 000	170 000	4 850 660

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.1.5 Les produits halieutiques

Entre octobre et décembre 2009, le Mali a importé 3.751,3 tonnes de produits halieutiques des pays voisins. Le plus grand fournisseur du Mali en ces produits est le Sénégal, suivi du Ghana.

Tableau 5 – Les quantités de produits halieutiques importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Produits	Origine					Total du groupe
	Guinée	Ghana	Burkina Faso	Togo	Sénégal	
Poissons frais	150	180 000	127 000	90 000		397 150
Poissons fumés					3 294 172	3 294 172
Poissons		60 000				60 000
Total du groupe	150	240 000	127 000	90 000	3 294 172	3 751 322

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.1.6 Les produits céréaliers

Durant le dernier trimestre de l'année 2009, le Mali a importé en tout 53.047 tonnes de céréales constituées essentiellement de riz et de blé. Il existe beaucoup de réexportations de blé et de riz de la Cote d'Ivoire vers le Mali.

Les principaux fournisseurs du Mali en produits céréaliers sont les pays de l'extrême orient et le Brésil.

Tableau 6 – Les quantités de produits halieutiques importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Produits	Origine							Total du groupe
	Chine	Côte d'Ivoire	France	Brésil	Birmanie	Thaïlande	Burkina Faso	
Blé		6 832 795	11 325 540	460 000				18 618 335
Riz	40 000	22 820 072			4 405 200	6 969 000		34 234 272
Sorgho							15 000	15 000
Mais		89 000					90 000	179 000
Total	40 000	29 741 867	11 325 540	460 000	4 405 200	6 969 000	105 000	53 046 607

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.1.7 Les autres produits agricoles

En plus des céréales, plusieurs autres produits agricoles sont importés au Mali. Parmi ces produits, on peut citer la banane (1.327 tonnes), l'igname (1.102 tonnes), l'haricot/niébé (971 tonnes), la pomme de terre (732 tonnes) et la pomme (80 tonnes).

Tableau 7 – Les quantités des autres produits agricoles importés au Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Produits entrants	Origine								Total du groupe
	Côte d'Ivoire	France	Guinée	Hollande	Burkina Faso	Bénin	Niger	Nigeria	
Fonio			223 100						223 100
Oignon	80 000	10 000		231 000	125		10 000		331 125
Pomme de terre	497 000		10 000	225 020					732 020
Miel			400						400
Haricot					971 000				971 000
Banane	1 061 000				221 000	45 000			1 327 000
Igname	1 071 800				30 000				1 101 800
Papaye	232 000								232 000
Pomme	80 000								80 000
Orange	40 000		5 700		20 000				65 700
Tomate					700				700
Arachides	40 000								40 000
Piment							34 000	101 000	135 000
Total du groupe	3 101 800	10 000	239 200	456 020	1 242 825	45 000	44 000	101 000	5 239 845

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.1.8 Les produits agricoles importés des pays voisins

L'essentiel de ces produits vient de la Côte d'Ivoire. Le produit le plus importé est la banane Plantin, suivie de la cola et de l'atiéké.

Tableau 8 – Les quantités des produits agricoles importés des pays voisins au Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Produits	Origine		Total du groupe
	Côte d'Ivoire	Guinée	
Colas	1 199 000	450 500	1 649 500
Ananas	119 500	2 650	122 150
Avocat		8 250	8 250
Banane Plantin	2 760 000		2 760 000
Atiéké	1 262 000		1 262 000
Noix de coco	58 700		58 700
Total du groupe	5 399 200	461 400	5 860 600

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.1.9 Les produits divers importés de par le monde

Plusieurs produits ont été recensés durant la période de l'enquête. Leur liste et les quantités entrées par ordre décroissant se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9.1 – Les quantités des divers produits importés de par le monde vers le Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Produits	Quantités entrées
Sucre	25 516 363
Gaz oil	12 406 500
Essence	2 873 500
Huile Végétale	2 440 000
Thé Vert	2 383 084
Concentré de Tomate	1 649 961
Ciment	1 549 000
Divers	1 007 571
Lait concentré Sucré	934 700
Pâte alimentaire	934 386
Pétrole	859 000
Mayonnaise	560 562
Tissus	445 429
Lait en Poudre	402 988
Savons	391 000
Sacs vides	250 000
Café	196 000
Chaussures	186 614
Tuyaux	165 249
Fer	162 000

Produits	Quantités entrées
Levure	149 000
Bois Scies	147 000
Soude	145 820
Boissons	138 304
Glutamate monos	135 075
Sardine	125 040
Lipton	116 059
Jus De Fruit	107 060
Petits pois	85 962
Motos	79 627
Crevette	66 800
Matériels	66 635
Friperie	64 074
Tapis	62 250
Beurre	58 627
Pneus	56 517
Huile moteur	56 000
Cube maggi	43 000
Biscuit	42 000
Torches	40 000
Moulins	31 000
Climatiseurs	30 010
Detaruim	30 000
Plastiques	30 000
Vélos	29 000
Radios	25 000
Chicorée	22 428
Machines	22 000
Gaz butane	20 560
Cartons	9 000
Fil électrique	7 000
Bonbons	90
Total	57 354 845

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Le tableau, qui suit donne la liste d'origine des produits importés au Mali et les quantités importées par ordre décroissant. Il ressort de ce tableau que la Côte d'Ivoire reste toujours le premier pays d'importation du Mali. Entre ces deux pays, il existe un flux important de réexportation de la Côte d'Ivoire vers le Mali.

Tableau 9.2 – Les quantités des divers produits importées de par le monde vers le Mali au dernier trimestre de l'année 2009 par pays d'origine - Unité : Kilogrammes

Pays d'origine	Quantités
Côte d'Ivoire	17 160 634
Brésil	12 417 850
Bénin	10 475 000
Togo	6 938 486
Ghana	4 204 013
Chine	2 216 332
Burkina Faso	1 457 000
Malaisie	694 296
Italie	477 100
Nigeria	431 000
France	303 754
Maroc	95 040
Niger	93 000
Thaïlande	80 000
Hollande	73 467
Arabie Saoudite	62 250
USA	49 510
Irlande du nord	37 500
Guinée	33 190
Turquie	32 000
Malte	13 060
Emirats arabes Unis	10 363
Total	57 354 845

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Tableau 9.3 – Les quantités des divers produits importés de par le monde vers le Mali au dernier trimestre de l'année 2009, par pays d'origine et par produit - Unité : Kilogrammes

Origines	Produits	Quantités Entrées
Chine	Concentré de Tomate	607 195
	Lipton	12 000
	Thé Vert	1 410 936
	Lait en Poudre	51 126
	Glutamate monos	135 075
Côte d'Ivoire	Concentré de Tomate	40 000
	Mayonnaise	47 629
	Sucre	11 236 000
	Thé Vert	169 445
	Jus De Fruit	94 000
	Bois Scies	147 000

Chine	Pâte alimentaire	382 000
	Café	153 000
	Huile Végétale	2 168 000
	Levure	85 000
	Biscuit	42 000
	Gaz oil	232 000
	Ciment	1 407 000
	Divers	102 000
	Essence	229 000
	Pétrole	110 000
	Savons	391 000
	Matériels	34 000
	Gaz butane	20 560
	Beurre	16 000
	Petits pois	25 000
Plastiques	30 000	
Malaisie	Lait concentré Sucré	684 600
	Lipton	9 696
USA	Mayonnaise	49 510
France	Concentré de Tomate	59 746
	Mayonnaise	155 008
	Café	25 000
	Levure	64 000
Brésil	Sucre	12 337 850
	Huile Végétale	80 000
Maroc	Sardine	95 040
Emirats arabes unis	Lipton	10 363
Thaïlande	Sucre	80 000
Malte	Jus De Fruit	13 060
Irlande du nord	Lait en Poudre	37 500
Italie	Concentré de Tomate	228 100
	Pâte alimentaire	249 000
Guinée	Café	3 000
	Detaruim	30 000
	Boissons	100
	Bonbons	90
Hollande	Mayonnaise	30 840
	Beurre	42 627
Ghana	Concentré de Tomate	391 000
	Lait concentré Sucré	200 100
	Mayonnaise	197 575
	Sucre	612 513
	Sardine	30 000
	Lipton	54 000

Ghana	Thé Vert	81 527
	Lait en Poudre	16 000
	Pâte alimentaire	100 000
	Huile Végétale	152 000
	Crevette	66 800
	Boissons	78 204
	Gaz oil	572 000
	Ciment	22 000
	Divers	420 071
	Essence	54 000
	Chaussures	186 614
	Tissus	197 249
	Machines	22 000
	Vélos	29 000
	Matériels	32 635
	Friperie	19 074
	Fer	162 000
	Torches	40 000
	Soude	130 820
	Fil électrique	7 000
	Motos	16 627
	Cartons	9 000
	Climatiseurs	30 010
Petits pois	30 000	
Burkina Faso	Tuyaux	165 249
	Pneus	56 517
	Chicorée	22 428
	Thé Vert	27 000
	Café	15 000
	Huile Végétale	40 000
	Gaz oil	418 000
	Essence	936 000
	Tissus	5 000
	Huile moteur	16 000
	Togo	Concentré de Tomate
Lait concentré Sucré		50 000
Mayonnaise		80 000
Sucre		1 250 000
Lipton		30 000
Thé Vert		463 176
Lait en Poudre		298 362
Pâte alimentaire		171 386
Boissons		60 000
Gaz oil		2 992 000
Ciment		120 000

Togo	Divers	319 500
	Essence	275 000
	Tissus	243 180
	Huile moteur	40 000
	Friperie	45 000
	Cube maggi	43 000
	Soude	15 000
	Motos	63 000
	Radios	25 000
	Petits pois	30 962
Bénin	Thé Vert	123 000
	Gaz oil	8 192 500
	Moulins	31 000
	Essence	1 379 500
	Pétrole	749 000
Turquie	Pâte alimentaire	32 000
Arabie Saoudite	Tapis	62 250
Niger	Thé Vert	83 000
	Divers	10 000
Nigeria	Thé Vert	25 000
	Divers	156 000
	Sacs vides	250 000

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.2 Analyses des résultats des enquêtes des produits sortants

4.2.1 Les produits sortants

Le Mali exporte également beaucoup de produits dans les autres pays de la sous région. Durant les trois derniers mois de l'année 2009, il a été recensé 86 nomenclatures de produits, ayant quitté le Mali en direction d'autres pays.

A l'instar des produits entrants, la fréquence de sortie varie d'un produit à un autre. Au cours des trois (3) derniers mois de l'année 2009, il a été enregistré dans les sept (7) postes de contrôles suivis 967 sorties de produits au Mali. Ainsi le tableau qui suit donne la liste des vingt premiers produits sortis, ordonnés par la fréquence de sortie. Ceux-ci représentent 91% des sorties enregistrées.

Tableau 10 – Les vingt premiers produits les plus fréquemment enregistrés à la sortie au Mali au dernier trimestre de l’année 2009

Produits	Fréquence	Pourcentage
Bovins	208	22
Poisson Fume	163	17
Ovins	155	16
Fibre coton	66	7
Oignon	42	4
Mil	40	4
Amande karité	34	4
Haricot	28	3
Caprins	27	3
Arachides	20	2
Peaux	17	2
Patate	17	2
Sel	13	1
Sésame	12	1
Pastèques	9	1
Ferrailles	9	1
Oignon séché	6	1
Poudre baobab	6	1
Aliment bétail Tourteau	5	1
Igname	5	1
Total	882	91

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.2.2 Les produits animaux sortants

Le Mali, de par son avantage comparatif, exporte beaucoup d’animaux et de produits animaux. Ainsi le tableau, qui suit donne la situation des produits animaux exportés au cours des trois derniers mois de l’année 2009.

Pour ce qui concerne les bovins et les ovins, la première destination est la Côte d’Ivoire. Par contre pour les caprins c’est le Niger. Pour ce qui concerne les peaux d’animaux, la première destination est le Niger, suivi du Nigeria et du Ghana.

Tableau 11 – Les produits animaux enregistrées à la sortie au Mali au dernier trimestre de l'année 2009

Destinations	Produits sortants							
	Ovins	Caprins	Bovins	Peaux	oeuf frais	Viande Bovine	Equin	Camelin
	En têtes	En têtes	En têtes	Unités	Unités	Kilogrammes	En têtes	En têtes
Destinations non encore connues	2 877		1 513					
Sénégal	2 435		80					
Nigeria			43	77 135				
Ghana	63		100	36 870				
Bénin			90					
Guinée	2 045	321			9 150	1 200	1	28
Cote d ivoire	9 237	280	6 201					
Niger	334	642	79	176 300				
Liberia	770	142						
Togo			40					
Total du groupe	17 761	1 385	8 146	290 305	9 150	1 200	1	28

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Destinations non encore connues : Des exportateurs, qui collectent pour se positionner à un marché potentiel en perspectives

4.2.3 Les aliments bétails sortants

S'agissant des aliments bétail, le Mali en exporte beaucoup vers les pays de la sous- région. Ainsi la première destination du tourteau malien est le Sénégal. Le sel à lécher va essentiellement au Burkina Faso et le son de riz au Niger.

Tableau 12 – Les quantités d'aliments bétail exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Destinations	Produits sortants			Total du groupe
	Tourteau	Sel	Son de riz	
Destinations non encore connues	40 000			40 000
Sénégal	200 000			200 000
Burkina		442 000		442 000
Cote d ivoire		40 000		40 000
Niger		20	35 000	35 020
Total du groupe	240 000	482 020	35 000	757 020

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Destinations non encore connues : Des exportateurs, qui collectent pour se positionner à un marché potentiel en perspectives

4.2.4 Les produits industriels ou transformés

Les fibres de coton, produites au Mali, sont essentiellement exportées par la Côte d'Ivoire. Le beurre de karité et engrais produits au Mali va en Guinée. La poudre de Baobab et la l'alcool produits au Mali s'exportent essentiellement au Burkina Faso.

Tableaux 13 – Les quantités de produits industriels ou transformés exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Destinations	Produits sortants					Total du groupe
	Beurre de karité	Fibre coton	Engrais	Poudre baobab	Alcool	
Burkina				86 182	12 500	98 682
Guinée	6 369		66 000			72 369
Cote d ivoire		1 915 166			26 000	1 941 166
Total du groupe	6 369	1 915 166	66 000	86 182	38 500	2 112 217

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.2.5 Les produits halieutiques

Les produits halieutiques transformés au Mali vont essentiellement au Burkina Faso.

Tableau 14 – Les quantités de produits halieutiques exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Destinations	Produits sortants			Total du groupe
	Poissons frais	Poissons fumés	Résidus de Poisson	
Destinations non encore connues	15 000	169 200		184 200
Burkina		4 426 911	36 357	4 463 268
Ghana		30 000		30 000
Guinée		58 000		58 000
Niger		48 000		48 000
Total du groupe	15 000	4 732 111	36 357	4 783 468

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Destinations non encore connues : Des exportateurs, qui collectent pour se positionner à un marché potentiel en perspectives

4.2.6 Les produits de cueillette

L'amende de Karité collectée au Mali va en grande majorité au Ghana, suivi de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso.

Tableau 15 – Les quantités de produits de cueillette exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Destination	Produits sortants	Total du groupe
	Amande de Karité	
Burkina	198 223	198 223
Ghana	824 800	824 800
Guinée	10 000	10 000
Cote d ivoire	620 000	620 000
Total du groupe	1 653 023	1 653 023

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.2.7 Les produits céréaliers

Les produits céréaliers échangés entre le Mali et ses voisins sont essentiellement le riz et les céréales sèches. Le riz malien va en faible quantité en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Le mil et le sorgho vont essentiellement en Côte d'Ivoire.

Tableau 16 – Les quantités de produits céréaliers exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Destination	Produits sortants				Total du groupe
	Riz	Sorgho	Mais	Mil	
Destinations non encore connues			25 000	454 000	479 000
Burkina	500		40 000		40 500
Cote d ivoire	40 000	70 000		1 200 000	1 310 000
Total du groupe	40 500	70 000	65 000	1 654 000	1 829 500

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Destinations non encore connues : Des exportateurs, qui collectent pour se positionner à un marché potentiel en perspectives

A la lecture du tableau ci-dessus, on retient que près de 75% des exportations de mil ont été orientées vers la Côte d'Ivoire et que 25% des échanges de ce produit n'ont pas de destinations précises. Ceci dénote des contraintes majeures de suivi des flux.

4.2.8 Les autres produits agricoles

Les autres produits agricoles, qui font l'objet d'échanges sont nombreux.

Tableau 17 – Les quantités des autres produits agricoles exportés du Mali au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Kilogrammes

Produits sortants	Destinations						Total du groupe
	Destinations non encore connues	Sénégal	Burkina	Guinée	Cote D'Ivoire	Suisse	
Oignon	60 000	,	8 800	450 800	4 700	,	524 300
Pomme de terre	25 000	,	,	,	,	,	25 000
Haricot	180 000	,	,	145 000	,	,	325 000
Banane	30 000	,	,	,	,	,	30 000
Igname	50 000	,	,	,	,	,	50 000
Oignon séché	,	,	,	,	9 500	,	9 500
Pomme	,	,	,	165	,	,	165
Orange	36 000	,	,	,	,	,	36 000
Arachides	60 000	,	,	147 000	440 000	,	647 000
Sésame	,	,	319 222	20 250	,	95 000	434 472
Pastèques	40 000	,	,	7 200	10 000	,	57 200
Aubergine	,	,	,	750	,	,	750
Ail	,	,	,	500	,	,	500
Gombo	,	,	,	300	,	,	300
Patate	210 000	,	,	,	,	,	210 000
Manioc	30 000	,	,	,	,	,	30 000
Dattes	83 000	,	,	,	,	,	83 000
Piment	,	105 000	,	,	,	,	105 000
Citron	,	,	8 000	,	,	,	8 000
Hibiscus	,	,	31 080	,	1 500	,	32 580
Bissap	,	,	45 893	,	,	,	45 893
Pois sucré	,	,	,	,	160 000	,	160 000
Total du groupe	804 000	105 000	412 995	771 965	625 700	95 000	2 814 660

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Destinations non encore connues : Des exportateurs, qui collectent pour se positionner à un marché potentiel en perspectives.

L'oignon, le sésame, l'arachide, le pois sucré et le piment se distinguent comme des produits de grande exportation après les céréales.

4.2.9 Les produits agricoles importés des autres pays voisins

Certains produits agricoles, importés des pays voisins sont réexportés vers d'autres pays voisins. Il s'agit de la semoule de blé, importé de l'Algérie et de l'atiéké importé de la Côte d'Ivoire.

Tableau 18 – Les quantités des autres produits agricoles exportés du Mali au dernier trimestre de l’année 2009 - Unité : Kilogrammes

Destinations	Produits sortants		Total du groupe
	Semoule de blé	Atiéké	
Guinée		500	500
Niger	4 000		4 000
Total du groupe	4 000	500	4 500

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

4.2.10 Les produits divers importés et réexportés

Beaucoup d’autres produits importés au Mali sont réexportés vers d’autres pays de la sous région. Le tableau ci-dessous donne la liste exhaustive de ces produits et les quantités exportées durant la période de suivi (Octobre à Décembre 2009).

Tableau 19 – Les quantités des produits divers importés et réexportés du Mali au dernier trimestre de l’année 2009 - Unité : Kilogrammes

Produits sortants	Destination							Total du groupe
	Destinations non encore connues	Burkina	Ghana	Guinée	Côte d’Ivoire	Niger	Togo	
Lait concentré Sucré						42 000		42 000
Sucre					29 853			29 853
Thé Vert	13 000							13 000
Pâte alimentaire						55 000		55 000
Colas				121 000	38 000			159 000
Huile Végétale	40							40
Tabac		38 108						38 108
Boissons Sucrées				15		40		55
Oies (Unités)				3				3
Motos (Unités)		103						103
Tissus						40 000		40 000
Ferrailles			40 000				247 000	287 000
Pièces machine				30 000				30 000
Divers				27 250			13 000	40 250
Chaussures					37 000			37 000
Fil					125 000			125 000
Total du groupe	13 040	38 211	40 000	178 268	229 853	137 040	260 000	896 412

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Destinations non encore connues : Des exportateurs, qui collectent pour se positionner à un marché potentiel en perspectives

V – Difficultés rencontrées dans les enquêtes et propositions de modifications des fiches

Durant ces enquêtes, plusieurs difficultés ont été rencontrées. Dans la perspective du suivi à grande échelle des flux, il serait souhaitable de tenir compte de ces difficultés en vue d'améliorer les enquêtes futures. Il s'agit entre autres de :

1. la tendance des chefs de bureau des services de contrôle phytosanitaire à s'approprier tout seul le travail. Le danger d'une telle appropriation est que certaines opérations de sorties et ou d'entrées peuvent échapper à la saisie, surtout en son absence;
2. la colonne '**Nombre d'unité**' des fiches d'enquête doit être revue dans la mesure où elle a été très mal remplie par les enquêteurs. En effet ils ont tendance à confondre cette colonne avec les quantités. Ainsi, serait –il souhaitable que cette colonne soit divisée en deux. On aura, dès lors, une colonne '**Nom de l'unité**' et une colonne '**Nombre d'unités**' ;
3. le transfert des produits d'un véhicule à un autre, surtout dans les zones frontalières. La méthodologie ne prévoit pas ce cas. Ainsi, l'enquêteur devrait-il se limiter à prendre seulement le numéro du véhicule qui continue avec les produits, tout en notifiant dans les observations le numéro du véhicule qui a déchargé les produits ;
4. les erreurs répétitives dans les colonnes '**Origine**', '**Provenance**' et '**Destination**'. Dans ces colonnes, les enquêteurs mettent soit le pays, soit les villes. Ainsi proposons nous que ces colonnes soient divisées en deux. Une colonne pour le pays et une colonne pour la ville.
5. Les enquêteurs ne respectent pas très souvent les '**T**' en observations comme transit. Il faudra que dans les prochaines étapes, on insiste beaucoup sur ces aspects ;

La fiche d'enquête avec les propositions de modifications ci-dessus évoquées se trouve en annexe II pour les produits rentrants et en annexe III pour les produits sortants.

VI – Conclusions

Le suivi des flux transfrontaliers entre le Mali et les pays voisins au cours de la période allant d'octobre à décembre 2009 a permis de mettre en évidence la complexité de ces échanges. En effet, ils jouent non seulement un rôle important dans l'approvisionnement des pays mais aussi ils permettent de mieux comprendre le dynamisme des marchés. En effet toute analyse des marchés sans la prise en compte de ces échanges ne peut pas être complète.

Ces échanges concernent non seulement les produits alimentaires, mais aussi tous les produits divers échangés sur nos marchés. En effet la différenciation des politiques de taxation des états de la sous région et les mesures accompagnant les situations de crises alimentaires favorisent ces échanges.

Le tableau récapitulatif du suivi des flux durant le dernier trimestre de l'année 2009 montre que le Mali est largement excédentaire dans l'exportation des animaux sur pied. Il est

excédentaire dans l'exportation de la viande bovine, des produits halieutiques et des produits de cueillettes (Cf. tableaux 20 récapitulatifs sur les échanges du Mali avec les pays voisins).

Tableau 20 – Le récapitulatif des quantités échangées entre le Mali et ses voisins au dernier trimestre de l'année 2009 - Unité : Têtes et tonnes

Produits échangés	Quantités rentrées	Quantités sorties	Ecart
Produits animaux			
<i>Bovins</i>	41	8 146	8 105
<i>Ovins</i>	182	17 761	17 579
<i>Caprins</i>		1 385	1 385
<i>Peaux</i>		290 305	290 305
<i>Oeufs frais</i>		9 150	9 150
<i>Equins</i>		1	1
<i>Camelins</i>		28	28
Total animaux sur pieds	223	326 776	326 553
<i>Viande bovine</i>		1 200	1 200
Aliments bétails	1 060	757	-303
Produits agricoles industriels ou transformés	4 851	2 112	-2 739
Produits halieutiques	3 751	4 783	1 032
Produits de cueillette		1 653	1 653
Produits céréaliers	53 047	1 830	-51 217
Autres produits agricoles	5 240	2 815	-2 425
Produits agricoles importés des pays voisins	5 861	5	-5 856
Produits divers importés de par le monde	57 355	896	-56 459
Total	131 165	16 051	-115 114

Source : Enquête sur les flux transfrontaliers OMA

Il ressort de ce tableau que le Mali reste largement déficitaire de ces échanges transfrontaliers de 115.114 tonnes. Ce qui confirme le fait que, de par sa continentalité, le Mali reste largement dépendant des échanges avec les pays voisins.

Annexe I : Rapport de mission de lancement des enquêtes sur les flux transfrontaliers

RAPPORT DE MISSION DE LANCEMENT DES ENQUETES SUR LES FLUX TRANSFRONTALIERS

Ordre de mission	No 039 / 2009 / OMA –APCAM du 25 Septembre 2009
Objet de la mission	Mise en place du dispositif de suivi des flux transfrontaliers
Durée de la mission	Du 28 Septembre au 07 Octobre 2009
Localités visitées	Bamako, Sikasso, Heremakono, Koutiala, Koury, San et Ségou
Missionnaires	Pierre Traoré : Chef de département Gestion des bases de données analyse et communication et, Dohori Diarra : Chauffeur

Le suivi des flux transfrontaliers est un projet, initié par le CILSS et le RESIMAO en vue de mieux cerner la dynamique des échanges dans la sous-région pour une meilleure compréhension du comportement des marchés.

Pour ce faire, le CILSS a décidé de confier ce travail aux organismes membres du RESIMAO, autrement dit aux Systèmes Nationaux d'Information de Marché. Ce projet débutera par une phase pilote dans quatre (4) pays de la sous-région que sont le Mali, la Guinée, le Sénégal et le Niger. Au Mali, cette phase pilote couvrira la période allant d'Octobre à Décembre 2009. Ainsi cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en place des dispositifs de ce projet pilote de suivi des flux transfrontaliers.

Pour faciliter la mise en place du dispositif de suivi, le Secrétaire Exécutif du CILSS avait adressé une correspondance aux Ministres concernés. Sur la base de cette correspondance, le Ministre de l'Agriculture du Mali a adressé une correspondance à ses homologues en vue de faciliter la mise en place des dispositifs sur les postes retenus par l'OMA.

Les investigations, menées au Mali par l'OMA, ont abouti au fait que toutes les informations indispensables au remplissage des fiches élaborées par le CILSS et le RESIMAO se trouvent au niveau des postes de contrôles phytosanitaires et de conditionnements, rattachés à la Direction Nationale de l'Agriculture.

Ainsi, la mission a débuté à Bamako par la rencontre du Directeur National de l'Agriculture, qui a donné des instructions à ses homologues des régions de Sikasso, Ségou et du District de Bamako dans le sens d'une collaboration avec la mission.

Les Directeurs régionaux ont introduit la mission auprès des chefs secteur de l'agriculture des localités concernées, qui nous ont mis en contact avec les chefs des postes de contrôle phytosanitaires et de conditionnement, identifiés pour faire le travail.

Ainsi, les agents identifiés ont été formés au remplissage des fiches. Il leur a été dit de transmettre à la fin de chaque mois, les fiches aux agents de l'OMA, qui se chargeront de les transmettre à Bamako. Les frais de suivi du mois d'Octobre 2009, soit trente mille francs (30.000 F) CFA ont été payés à chaque agent retenu. Le payement des autres mois est lié à la remise des fiches pour le mois précédent.

Une autre mission de mise en place du dispositif de suivi des flux transfrontaliers est en cours dans la région de Gao où le poste de contrôle phytosanitaire et de conditionnement d'Ansongo a été retenu dans le but de suivre les échanges avec le Niger. Le rapport de cette mission vous parviendra ultérieurement.

Le tableau, qui suit, contient la liste détaillée des correspondants de l'OMA dans les différentes localités pour le suivi des flux transfrontaliers.

Fiche des correspondants de l'OMA dans le cadre du projet pilote de suivi des flux transfrontaliers

Régions	Postes de contrôle phytosanitaire et de conditionnement retenus	Agents responsables des enquêtes	Contacts	Agents OMA responsables des fiches
Bamako	Sebenicoro	Boubou TAMOURA	79033064	Aboudou DIARRA
Sikasso	Heremakono - Bougoula	Amadou BAH	76116554	Abdoulaye COULIBALY
	Sirakoro	BOUGOUDOGO Natouye	76375337	
	Koutiala - Kilometre 11	Tiemoko BERTHE	78684641	Adama DIAKITE
	Koury	Michel CISSOUMA	73380749	Modibo KONATE
SÉGOU	Douane	Nadjirou Safo DIARRA	66760056	Mahmoud MAIGA
	San Sianso	Ahmadou Kambene KEITA	66903304	Latigui KANTA

NB : Tous les agents retenus ont obtenus les numéros de contacts du Coordinateur de l'OMA (Salifou B. DIARRA) et des deux chefs de département de l'OMA (Pierre TRAORE et Francis KEITA).

Le Chef de la mission

TRAORE Pierre

Annexe II : Rapport de mission de lancement des enquêtes sur les flux transfrontaliers

Réseau des Systèmes
d'Information de Marchés de
l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO)

Comité Inter Etat de Lutte Contre la
Sécheresse au Sahel
(CILSS)

FICHE DE RELEVÉ DES FLUX TRANSFRONTALIERS RENTRANTS

Pays :

Régions/Département:

Localités :

Type de poste de suivi :

Enquêteur:

Feuille No :

Date de collecte	Heures	Produits Rentrants	Unités		Quantités Entrées	Moyens de transport	Spécification/ Immatriculation	Origine		Provenance		Destinations		Observations
			Nom	Nbre				Pays	Villes	Pays	Villes	Pays	Villes	

NB : Mettez "T" en Observation pour les produits en transit

Annexe III : Rapport de mission de lancement des enquêtes sur les flux transfrontaliers

**Réseau des Systèmes
d'Information de Marchés de
l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO)**

**Comité Inter Etat de Lutte Contre la
Sécheresse au Sahel
(CILSS)**

FICHE DE RELEVÉ DES FLUX TRANSFRONTALIERS SORTANTS

Pays : _____ **Régions/Département :** _____ **Localités :** _____
Type de poste de suivi : _____ **Enquêteur :** _____

Feuille No : _____

Date de collecte	Heures	Produits Sortants	Unités		Quantités Sorties	Moyens de transport	Spécification/ Immatriculation	Origine		Provenance		Destinations		Observations
			Nom	Nbre				Pays	Villes	Pays	Villes	Pays	Villes	

NB : Mettez "T" en Observation pour les produits en transit



**RAPPORT SUR LES STATISTIQUES DES FLUX TRANSFRONTALIERS
ENTRE LE NIGER ET LES PAYS DE LA SOUS REGION
(dernier trimestre 2009)**

Version Finale

Mai 2010

Table des matières

Méthodologie et dispositif technique de l'étude.....	81
Analyse des flux entrants.....	82
3.1 Céréales et dérivés par origine.....	82
Tableau N°1 : Répartition par produit des quantités totales des céréales et dérivés rentrées toute provenance confondue courant dernier trimestre 2009.....	83
Tableau N°2: Quantités totales des céréales et dérivés rentrées par origine.....	83
3.2 Produits de rente par origine.....	84
Tableau N°3 : Répartition des quantités des produits de rente rentrées par origine.....	84
3.3 Fruits et légumes par origine.....	84
Tableau N°4 : Répartition des quantités des fruits et légumes rentrées par origine.....	84
3.4 Autres produits par origine.....	86
Tableau N°5 : Répartition des quantités des «autres produits » rentrées en fonction de leur origine.....	86
3.5 Céréales et dérivés par provenance.....	87
Tableau N°6 : Répartition des quantités des céréales et dérivés rentrées par pays de provenance.....	87
3.6 Produits de rente par provenance.....	87
Tableau N°7 : Répartition des quantités des produits de rente rentrées par pays de provenance.....	87
3.7 Fruits et légumes par provenance.....	88
Tableau N°8 : Répartition des quantités des fruits et légumes rentrées par pays de provenance.....	88
3.8 Bétail et leurs aliments par pays de provenance.....	88
Tableau N°9 : Répartition de nombre de têtes de bétail et des quantités de leurs aliments rentrés par pays de provenance.....	89
3.9 Produits halieutiques par pays de provenance.....	89
Tableau N°10 : Répartition des quantités des produits halieutiques rentrés par provenance.....	89
3.10 Autres produits par pays de provenance.....	89
Tableau N°11 : Répartition des quantités des « autres produits » rentrés par provenance.....	90
Analyse des flux sortants.....	90
4.1 Produits de rente exportés par le Niger par destination.....	90
Tableau N°12 : Répartition des quantités des produits de rente sortis du Niger par destination.....	91
4.2 Bétail exporté par le Niger par destination.....	91
Tableau N°13 : Répartition de têtes de bétail sortis du Niger par destination.....	91
4.3 Céréales exportées du Niger par destination.....	92
Tableau N°14 : Répartition des quantités des céréales exportées du Niger vers les pays voisins (Nigeria et Bénin).....	92
4.4 Autres produits exportés du Niger par destination.....	92
Tableau N°15 : Répartition des quantités des autres produits exportés du Niger vers les pays voisins.....	92
Difficultés rencontrées.....	93
Conclusions.....	93
ANNEXE 1.....	94
ANNEXE 2.....	96

Contexte

Sous l'impulsion d'un atelier tenu à Bamako en juillet 2009, est lancée l'initiative test sur le « Suivi des flux transfrontaliers au Mali, à la Guinée, au Sénégal et au Niger » après une série de rencontre d'abord entamée à Bobo-Dioulasso en octobre 2006, puis à Dakar et Ouagadougou respectivement en juin et septembre 2007, entre le Réseau des Systèmes d'Informations sur les Marchés de l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO), la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS (maître d'œuvre de l'étude).

L'objectif global de cette étude est la collecte des informations sur les flux transfrontaliers en vue de renseigner sur l'évolution des échanges entre les pays de l'espace ouest africain et l'évolution de la sécurité alimentaire au niveau régional.

Spécifiquement l'étude vise à :

- Fournir des informations aux décideurs dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques alimentaires à l'échelle des pays ;
- Permettre à l'ensemble des acteurs d'avoir une bonne appréciation des stocks disponibles et des demandes intérieures des pays ;
- Améliorer la qualité des analyses sur l'évolution des prix et des disponibilités en produits agricoles produits par les SIM ;
- Contribuer à la production des bilans alimentaires au sein des pays membres de la CEDEAO en général et ceux du CILSS en particuliers.

Méthodologie et dispositif technique de l'étude

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative test, il a été décidé lors de l'atelier de Ouagadougou tenu en septembre 2007, d'impliquer les agents du dispositif national de suivis des flux transfrontaliers en l'occurrence les agents de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) travaillant au niveau des postes phytosanitaires et des agents de la Douane Nationale chargés de l'enregistrement des flux entrants et sortants qui sont les collaborateurs les mieux indiqués pour réaliser la collecte des flux.

Pour ce faire, au Niger, une mission de lancement de cette opération a été conduite par l'équipe centrale du SIMA au cours de la dernière décade du mois de septembre 2009 afin de mettre à la disposition des agents retenus pour cette activité auprès de différents points de passage (poste de douane, poste phytosanitaire ou les deux à la fois), les documents techniques d'enquête (questionnaire, enveloppes, stylos etc.). Il était aussi question de former les releveurs retenus sur les techniques des flux conformément au questionnaire qui a été établi à cet effet. Cette dernière consiste à faire un relevé systématique c'est-à-dire 24 heures sur 24 sur les trois mois de test, les quantités des produits sortants et entrants aux niveaux des points de passage retenus à cet effet.

Analyse des flux rentrants

Malgré une diversification des sources d'approvisionnement des produits importés, le Nigeria demeure incontestablement le principal fournisseur du Niger depuis les temps immémoriaux et ce quelque soit par ailleurs l'allure de la campagne agricole.. Outre la proximité des zones de production et le prix relativement peu élevés du carburant nigérian, qui réduisent les charges de transports, de nombreux facteurs tenant à la taille de son marché et de ses structures de production, expliquent la compétitivité de produits nigériens. De surcroît, les commerçants du Niger et du Nord Nigeria se comprennent parfaitement, appartenant au même espace ethno socio culturel composé de cinquante millions de personnes. Ils parlent la même langue, partagent 1 500 km de frontière commune et sont souvent unis par des liens familiaux, religieux, lignagers, etc. Ce qui du coup facilite les échanges entre ces deux pays. Il en est de même entre les régions du fleuve (Tillabéri, Niamey et Dosso) et les pays comme le Burkina, le Mali et le Bénin.

3.1 Céréales et dérivés par origine

En ce qui concerne les céréales sèches, notamment le mil, le sorgho et le maïs, le Niger demeure largement tributaire des importations cette année. Il se tourne régulièrement vers le Nigeria, le Bénin, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana etc. pour résorber le déficit de l'offre nationale eu égard à la demande.

Au cours du dernier trimestre 2009, il a été enregistré un volume total d'importation des céréales (mil, blé, sorgho, maïs et riz) et ses dérivés 1159 078 tonnes toutes variétés confondues.

La première remarque issue de l'analyse du tableau ci-dessous nous laisse comprendre que les quantités du riz importé constituent plus de 50% du volume total des céréales et dérivés importés au cours de trois derniers mois de l'année 2009. Ceci se justifie par le fait que l'offre de la production locale de cette céréale est très restreinte au Niger et se situe essentiellement dans les régions de fleuve.

Par ailleurs, il convient également de préciser 61% de ce volume proviennent du Nigeria qui historiquement représente le grand fournisseur du Niger notamment en céréales sèches.

Il faut aussi préciser que les importations des céréales et dérivées, le riz occupe la première place (52 % des importations) suivi la farine de blé qui occupe la deuxième place (31 %des importations)

Tableau N°1 : Répartition par produit des quantités totales des céréales et dérivés rentrées toute provenance confondue courant dernier trimestre 2009 - Unités : tonnes

PRODUITS	QUANTITE (tonnes)
BLE	3 828
Farine du Blé	360 148
MAIS	91 106
Farine du Maïs	39 776
MIL	33 675
RIZ	604 014
SORGHO	26 531
TOTAL	1 159 078

Tableau N°2: Quantités totales des céréales et dérivés rentrées par origine

Unités :

tonne

	BLE	Farine du Blé	MAIS	Farine du Maïs	MIL	RIZ	SORGHO	TOTAL
ALGERIE	-	17 386	469	-	-	5 125	-	22 980
BENIN	-	108 052	3 401	-	3 630	6 763	6 497	128 343
BURKINA	-	41 933	31 294	-	2 591	22 952	7 471	106 241
ARGENTINE	-	-	9	-	-	-	-	9
Belgique	-	11 361	-	-	-	-	-	11 361
BRESIL	-	-	-	-	-	13 133	-	13 133
France	-	50 359	-	-	-	3 131	-	53 490
CHINE	-	40 632	-	-	-	6 558	-	47 190
GHANA	-	-	9 035	-	-	-	-	9 035
INDE	-	-	-	-	-	40 632	-	40 632
Italie	-	-	-	20 659	-	-	-	20 659
MALAISIE	-	-	-	-	-	22 163	-	22 163
MALI	-	3 033	2 091	-	8 453	3 880	-	17 458
NIGERIA	3 828	17 348	43 670	19 117	19 001	-	12 563	115 527
PAKISTAN	-	-	-	-	-	111 601	-	111 601
TAILLANDE	-	-	-	-	-	341 515	-	341 515
SINGAPHOOR	-	-	-	-	-	9 994	-	9 994
YEMEN	-	-	-	-	-	16 306	-	16 306
RCI	-	30 136	-	-	-	262	-	30 398
TOGO	-	39 907	1 136	-	-	-	-	41 043
TOTAL	3 828	360 148	91 106	39 776	33 675	604 014	26 531	1 159 078

3.2 Produits de rente par origine

Malgré l'existence d'une grande potentialité commerciale agricole pour certaines cultures, le Niger importe cependant certains produits afin de venir en renfort à l'offre locale sur les marchés.

A titre illustratif comme produits de rente d'importation au Niger au courant la période de cette enquête test, il a été enregistré de l'Ail (6 603 tonnes) d'origine nigériane, de la Gomme arabique (839 tonnes) et du niébé (3 632 tonnes) du Burkina Faso etc. Au total c'est 85 204 tonnes environ de produits de rente qui ont à travers les différents postes retenus pour cette étude été importées au Niger.

Tableau N°3 : Répartition des quantités des produits de rente rentrées par origine

Unités : tonne

	BENIN	BURKINA	GHANA	NIGERIA	RCI	TOTAL
Ails	-	-	-	6 603	-	6 603
Arachide coque	2 270	3 573	-	1 456	-	7 299
Arachides décortiqué	-	3 240	-	5 691	-	8 931
Canne à sucre	-	-	-	8 061	-	8 061
Cola	-	29 367	2 683	5 511	196	37 757
Gomme arabique	-	839	-	-	-	839
Niébé	-	3 632	-	-	-	3 632
OIGNON	3 511	137	-	8 435	-	12 083
TOTAL	5 781	40 787	2 683	35 757	196	85 204

3.3 Fruits et légumes par origine

Tout comme les produits de rente, le Niger importe régulièrement des fruits et légumes diverses origines tout au long de l'année. Entre octobre et décembre 2009 il a été recensé au total 172 300 tonnes des fruits et légumes d'origine béninoise, nigériane ivoirienne, ghanéenne etc. (voire les détails dans le tableau ci-dessous)

Tableau N°4 : Répartition des quantités des fruits et légumes rentrées par origine

Unités : tonne

	BENIN	BRESIL	BURKINA	France	GHANA	LIBAN	NIGERIA	RCI	TOTAL
ANANAS	6 434	-	-	-	-	-	-	-	6 434
BANANE	-	-	6 278	-	-	-	-	-	6 278
BANANES PLANTIN	-	-	15 979	-	11 754	-	-	11 634	39 367
CAROTTE	-	-	-	-	-	-	8 371	-	8 371
CHOUX	-	-	-	-	-	-	6 266	-	6 266
COURGE	1 320	-	-	-	-	-	599	-	1 919
DIVERS LEGUMES	-	-	-	-	-	46	-	-	46
EPICES	-	-	-	-	-	-	2 201	66	2 267
FRUITS FRAIS	-	-	-	32	-	-	-	-	32
GENGEMBRE	-	-	-	-	-	-	2 397	-	2 397

GOMBO	-	-	1 320	-	-	-	8 371	-	9 691
GOYAVE	-	-	-	-	-	-	116	-	116
ORANGE	3 179	3 674	-	-	7 755	-	6 459	-	21 068
PAPAYE	-	-	4 019	-	-	-	-	-	4 019
PASTEQUE	-	-	11 206	-	-	-	-	-	11 206
POMME DE TERRE	-	-	10 195	-	-	-	42 629	-	52 824
TOTAL	10 933	3 674	48 997	32	19 509	46	77 408	11 700	172 300

3.4 Autres produits par origine

Tableau N°5 : Répartition des quantités des « autres produits » rentrées en fonction de leur origine

	biscuits	bonbons	café	chewingum	chocolatt	cigarettes	conserves	AROMES	ENGRAIS	HUILLE VE	TUBERCL	JUS FRUIT	LAITS	MAYONN	MEDICAM	PATES AL	SEL	SOUMBA	SUCRE	SUCRERIE	THE VERT	VIN	TOTAL
AFRIQUE DU SUD	-	-	-	-	-	216	-	-	-	-	-	788	-	-	-	4 683	-	-	-	-	-	-	5 633
ALGERIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
ARABIE SAUDITE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 483	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 483
ARGENTINE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 330	-	-	-	-	-	-	23 837	-	-	-	30 826
Belgique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	508	-	-	-	-	-	8 433	-	-	-	3 006
BENIN	-	4 470	-	-	-	-	-	-	-	2 082	2 363	534	-	-	-	101	11	-	-	-	-	34	3 601
BRESIL	-	-	-	-	-	-	-	1 317	-	-	-	184	-	-	-	-	-	-	37 381	-	-	-	33 482
BURKINA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40 632	-	42	-	-	-	-	-	436	-	-	-	-	41 170
CHILI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CHINE	551	4 341	-	657	630	-	-	61 103	-	2 028	-	2 663	-	23	125	-	-	-	38 072	23	1 122	-	111 336
COTE D'IVOIRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	815	-	-	105	-	-	-	-	-	-	-	320
E A U	-	1 673	-	-	-	-	-	-	-	57	-	42	-	-	-	4 470	-	-	-	-	-	-	6 247
EGYPTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26
EMIRATS ARABES	1 670	2 674	-	-	-	-	-	-	-	-	-	815	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 153
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	222	-	-	-	32	-	-	-	-	-	-	254
France	32	74	-	-	-	-	233	-	-	32	-	32	1 333	64	-	32	-	-	20 374	-	-	64	22 336
GADELOMPE	34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34
GHANA	-	35	-	-	-	-	-	-	-	-	14 780	-	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 885
GRECE	-	-	-	-	-	-	854	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	854
HOLLAND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73
HONG KONG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	203	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	203
ILE MAURICE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	721	-	-	-	-	-	534	-	-	-	-	-	-	1 255
INDE	331	338	-	130	128	-	-	-	-	-	-	366	-	-	-	84	-	-	-	42	585	-	2 664
INDONESIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 843	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 843
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 734	-	-	-	11 516	-	-	-	6 263	-	-	13 573
LIBAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 237	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 237
MALAISIE	-	316	-	-	-	631	-	-	-	11 688	-	-	518	-	-	-	-	-	16 781	-	-	-	23 335
MALI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 561	-	-	-	-	-	2 561
MAROC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	52	-	-	52	-	-	-	-	-	-	104
NIGERIA	-	-	-	-	-	225	-	-	5 125	12 381	53 188	-	-	-	-	-	-	833	-	-	-	-	71 758
NOUVELLE ZELANDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	236	-	-	-	-	-	-	-	-	-	236
OCI	1 031	-	1 157	-	-	361	-	138	-	31 311	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34 653
SENEGAL	10 338	1 047	-	-	201	-	-	5 113	-	-	-	-	116	-	-	136	-	-	-	-	-	-	17 550
SINGAPOUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 466	-	-	1 466	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 932
SRI LANKA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	72	-	72
SUISSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	113	-	-	-	-	-	-	-	-	-	113
THAILAND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 373	-	-	-	-	-	775	-	-	13 003	-	-	-	30 757
TOGO	-	-	-	-	-	-	-	170	-	-	-	-	-	-	-	85	-	-	-	-	-	-	255
TUNISIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 410	-	-	-	-	-	-	5 410
TURQUIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	180	-	-	-	10 285	-	-	164	-	-	-	10 623
URUGAY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	135	-	-	-	-	-	-	-	-	-	135
USA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	178	-	-	-	188	-	-	-	-	-	-	-	-	366
VIETNAM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	285	-	-	-	4 721	-	-	-	-	-	-	5 006
TOTAL	15 188	15 633	1 157	787	1 018	2 347	233	66 500	5 125	176 214	70 337	23 337	11 866	275	230	33 480	2 572	1 335	224 170	6 334	1 773	38	662 081

3.5 Céréales et dérivés par provenance

Les céréales et dérivés importés au Niger proviennent de plusieurs pays de la sous région suivant le produit, le volume et la période. Principalement, l'approvisionnement du Niger en céréales provient du Nigeria, du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. En effet, 131 021 tonnes au total des céréales et dérivés ont été enregistrées au cours du dernier trimestre 2009 sur l'ensemble des postes de suivi retenus à cet effet.

Tableau N°6 : Répartition des quantités des céréales et dérivés rentrées par pays de provenance - Unités : tonnes

	BENIN	BURKINA	GHANA	NIGERIA	MALI	RCI	TOGO	TOTAL
BLE	-	-	-	693	-	-	-	693
FARINE DE MAIS	8 349	-	-	4 527	-	-	27	12 902
FARINE DU BLE	11 940	11 504	-	5 416	5 340	-	6 260	40 460
MAIS	2 399	7 140	2 173	8 058	507	-	408	20 684
MIL	1 153	1 405	-	4 574	2 087	-	-	9 218
SORGHO	2 351	1 658	-	2 614	-	-	-	6 623
RIZ	9 016	4 499	4 565	-	1 127	3 876	17 358	40 441
TOTAL	35 207	26 206	6 737	25 882	9 061	3 876	24 053	131 021

3.6 Produits de rente par provenance

En général, les pays fournisseurs du Niger en céréales sont également ceux de son approvisionnement en produits de rente. La comparaison entre les tableaux N°6 et N°7 illustre bien cela.

Tableau N°7 : Répartition des quantités des produits de rente rentrées par pays de provenance - Unités : tonnes

	BENIN	BURKINA	GHANA	NIGERIA	NIAMEY	RCI	Total
Ail	-	-	-	3 760	-	-	3 760
Arachide coque	710	2 150	-	504	-	-	3 364
Arachide décortiquée	-	928	-	2 052	-	-	2 980
Canne à sucre	-	-	-	4 439	-	-	4 439
Cola	-	7 363	877	1 793	284	73	10 389
Gomme arabique	-	315	-	-	-	-	315
Oignon	1 271	52	-	2 288	-	-	3 611
Niébé	-	1 315	-	-	-	-	1 315
Total	1 980	12 122	877	14 836	284	73	30 172

3.7 Fruits et légumes par provenance

Pour la plupart de cas, les pays d'origine des fruits et légumes sont ceux de leur provenance malgré la fluctuation de la production et de prix de ces cultures.

Tableau N°8 : Répartition des quantités des fruits et légumes rentrées par pays de provenance Unités : tonnes

	BENIN	BURKINA	GHANA	NIGERIA	RCI	TOGO	TOTAL
ANANAS	1 711	-	.	-	.	-	1 711
banane plantin	-	4 037	4 036	-	4 041	-	12 114
BANANE FRAICHE	-	-	.	-	.	-	-
CAROTTE	-	-	.	2 164	.	-	2 164
CHOUX	-	-	.	1 639	.	-	1 639
COURGE	447	-	.	724	.	-	1 171
DIVERS LEGUMES	-	-	.	-	.	27	27
Epices	-	-	-	694	24	-	718
Genjimbre	-	-	-	2 994	-	-	2 994
GOMBO	-	447	.	2 164	.	-	2 611
GOMBO SEC	-	830	.	-	.	-	830
GOYAVE	-	-	.	26	.	-	26
Igname	566	11 491	3 336	1 145	-	-	16 538
Jus des fruits	384	20	-	-	-	2 152	2 556
Oranges	1 153	-	2 266	5 871	-	1 085	10 375
Moringa	-	-	-	1 764	-	-	1 764
Papaye	-	1 225	-	-	-	-	1 225
Pastèque	-	3 113	-	-	-	-	3 113
Pomme de terre	38	1 534	-	13 039	-	319	14 930
Patate douce	-	-	-	9 338	-	-	9 338
Soumballa	-	221	-	315	-	-	536
TOMATE CONCENTREE	366	1 163	65	769	-	337	2 700
Piment	1 266	-	-	3 398	-	-	4 664
TOTAL	5 931	24 080	9 703	46 044	4 065	3 919	93 743

3.8 Bétail et leurs aliments par pays de provenance

Le bétail importé par le Niger provient essentiellement du Burkina Faso. Il est exclusivement destiné aux régions du fleuve situées à l'extrême sud-ouest du pays contenu de leur proximité par rapport à ce pays.

Tableau N°9 : Répartition de nombre de têtes de bétail et des quantités de leurs aliments rentrés par pays de provenance - Unités : tonnes

	BENIN	BURKINA	MALI	TOTAL
Son de riz	-	-	7 363	7 363
ASINS	-	707	.	707
bovins	-	538	-	538
camélins	-	698	.	698
caprins	-	1 228	-	1 228
ovins	-	754	-	754
volaille	-	1 351	-	1 351
tourteaux	722	-	2 311	3 033
TOTAL	722	5 276	9 674	15 672

3.9 Produits halieutiques par pays de provenance

Pays enclavé et désertique, le Niger dépend fort logiquement de l'extérieur en matière d'approvisionnement en produits halieutiques et autres fruits de la mer. En effet au cours de l'enquête test d'octobre à décembre 2009, il a été enregistré au total 21 077 tonnes de poissons dont 19 169 tonnes du frais et 1 908 tonnes du poisson séché. Les provenances de ces produits sont principalement le Burkina Faso, le Nigeria, le Mali et le Bénin.

Tableau N°10 : Répartition des quantités des produits halieutiques rentrés par provenance - Unités : tonnes

	Burkina	Nigeria	Mali	Bénin	Total
Poisson frais	17 024	-	17	2 128	19 169
Poisson séché	-	1 908	-	-	1 908
Total	17 024	1 908	17	2 128	21 077

3.10 Autres produits par pays de provenance

Il s'agit ici des statistiques des produits non agricoles et/ou transformés importés et enregistrés aux niveaux de différents postes de suivi test.

Tableau N°11 : Répartition des quantités des « autres produits » rentrés par provenance - Unités : tonnes

	BENIN	BRESIL	BURKINA	GHANA	NIGERIA	MALI	RCI	SENEGAL	TOGO	TOTAL
AROMES	1 548	-	-	-	-	-	72	1 318	12 846	15 784
Biscuits	188	-	-	11	-	-	240	-	157	596
Bonbons	1 496	-	-	1 034	-	-	-	-	561	3 091
CAFE	-	-	-	-	-	-	502	-	-	502
chewing-gum	163	-	-	66	-	-	-	-	-	229
Chocolat	65	-	-	-	-	-	-	-	-	65
Cigarettes	64	-	-	-	-	-	252	-	93	409
Cola	-	-	7 363	877	1 793	-	73	-	-	10 105
Conserves	16	-	-	55	-	-	-	-	54	125
Couscous	-	-	-	-	-	691	-	-	27	718
Engrais	-	-	-	-	1 393	-	-	-	-	1 393
Epices	1 266	-	-	-	4 433	-	24	-	-	5 723
Huile végétale	1 125	-	11 491	42	4 444	-	28 924	-	3 251	49 277
Igname	566	-	11 491	3 336	1 145	-	-	-	-	16 538
Lait	319	-	245	11	-	-	-	-	1 144	1 719
Levures	44	-	-	-	-	-	-	-	-	44
Pâtes alimentaires	1 008	-	10	47	-	2 229	240	-	3 443	6 977
Thé vert	260	-	-	-	-	-	-	-	149	409
Pomme de terre	38	-	1 534	-	13 039	-	-	-	319	14 930
Sel	8	-	-	-	-	805	-	-	-	813
Sucre	6 388	8 939	11 491	16 451	-	-	-	-	24 460	67 729
vins	8	-	-	-	-	-	-	-	81	89
Tomate Concentrée	366	-	1 163	65	769	-	-	-	337	2 700
Sardines	78	-	-	-	-	-	-	-	-	78
Sucrierie	777	-	-	-	-	-	-	-	-	777
Mayonnaise	8	-	-	22	-	-	-	-	27	57
Médicament	12	-	-	-	-	-	-	-	-	12
Mil candi	4	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Moutarde	-	-	-	11	-	-	-	-	27	38
Poudre de tabac	-	-	-	-	501	-	-	-	-	501
SOJA	7 102	-	619	-	2 164	-	-	-	-	9 884
TABAC	-	-	-	-	56	-	-	-	-	56
TOTAL	22 917	8 939	45 406	22 026	29 738	3 725	30 327	1 318	46 975	211 371

Analyse des flux sortants

4.1 Produits de rente exportés par le Niger par destination

Tout comme les produits de l'élevage, le Niger exporte en direction des pays de la sous régions des produits de rente à grande intensité commerciale agricole notamment l'oignon, le niébé, le poivron etc. Globalement 32 190 tonnes de ces produits ont été exportées. Les principaux destinataires enregistrés de la période d'octobre – décembre 2009 sont entre autres le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Nigeria, le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Togo.

Tableau N°12 : Répartition des quantités des produits de rente sortis du Niger par destination - Unités : tonnes

	BENIN	BURKINA	SENEGAL	GHANA	MALI	NIGERIA	RCI	TOGO	TOTAL
Ail	1 759	-	-	-	-	162	-	241	2 162
Canne à sucre	-	-	-	-	178	-	-	-	178
Dattes	-	-	-	-	-	1 792	-	-	1 792
Niébé	937	-	-	553	-	3 142	-	-	4 632
Oignon	2 028	1 314	-	4 077	301	2 307	5 414	1 437	16 879
Piment	-	-	-	-	224	-	-	-	224
Poivron séché	843	-	-	-	-	2 250	-	-	3 093
Sésame	-	-	-	-	-	60	-	-	60
Souchet	-	-	-	-	-	373	-	900	1 273
Tamarin	-	-	270	-	-	-	-	-	270
Voandzou	1 628	-	-	-	-	-	-	-	1 628
TOTAL	7 194	1 314	270	4 630	703	10 086	5 414	2 578	32 190

4.2 Bétail exporté par le Niger par destination

Le Niger à l'instar de ses pays voisins (Mali et Tchad), exporte de manière structurelle un effectif important de bétail vers principalement le Niger et les pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Togo etc.), auquel s'ajoute d'autres produits animaux, en particulier les cuirs et peaux. Cette activité présente historiquement un caractère essentiel pour l'économie du pays puisque de 1984 à 1993, le bétail et produits dérivés ont constitué le second produit d'exportation du pays.

Au cours du dernier trimestre 2009, au total 39 158 têtes de bétail toutes catégories confondues ont été exportées du Niger vers le Nigeria, le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Mali. Pour cette dernière destination il s'agit essentiellement de bétail dont l'espèce est appréciable (ou race) et est très recherché par les éleveurs de la sous région.

Tableau N°13 : Répartition de têtes de bétail sortis du Niger par destination - Unités : Têtes

	MALI	NIGERIA	RCI	BENIN	TOGO	TOTAL
ASINS	-	2 126	-	-	-	2 126
bovins	4 700	6 214	14	1 628	-	12 556
camelins	-	5 666	-	-	-	5 666
caprins	2 350	5 403	-	1 628	-	9 381
ovins	2 350	5 424	-	1 628	28	9 430
TOTAL	9 400	24 832	14	4 884	28	39 158

4.3 Céréales exportées du Niger par destination

Le Niger a de tout temps fait recours aux importations afin de suppléer l'offre locale sur les différents marchés de consommation. Cependant, malgré cela il a été constaté au cours des mois d'octobre et de novembre 2009 une sortie massive du riz local nigérien (1 236 tonnes environ) en direction du Nigeria. Les acteurs de ce pays transportent le maïs vers les régions du fleuve du Niger (extrême sud-ouest du pays où se pratique la production du riz), cèdent aux commerçants nigériens et reprennent en lieu et place du riz local nigérien.

Par ailleurs, les quantités du maïs (178 tonnes) et du mil (3 910 tonnes) en destinations respectives du Bénin et du Nigeria font suite à une série des réexportations enregistrées au cours de cette période dans le cadre de la stratégie des commerçants céréaliers. Souvent les transactions se font entre les magasins appartenant aux grands acteurs nigériens et nigériens situés de part et d'autres de la frontière nigéro-niger

Tableau N°14 : Répartition des quantités des céréales exportées du Niger vers les pays voisins (Nigeria et Bénin)

Unités : tonnes

	BENIN	NIGERIA	TOTAL
Maïs	178	-	178
Mil	-	3910	3910
Riz	-	1236	1236
TOTAL	178	5146	5324

4.4 Autres produits exportés du Niger par destination

Outres les céréales, des quantités importantes des produits tels que le sucre, la cigarette, les huiles végétales ont été au cours 4^{me} trimestre 2009, réexportés en direction des pays voisins notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Nigeria.

Tableau N°15 : Répartition des quantités des autres produits exportés du Niger vers les pays voisins - Unités : tonnes

	BENIN	BURKINA	MALI	NIGERIA	TOTAL
FARINE DE MANIOC	-	-	224	-	224
HUILE VEGETALE	-	-	178	4 410	4 588
PASTEQUE	-	-	.	252	252
PATATE DOUCE	2 873	-	250	-	3 123
POUDRE TABAC	-	4	.	-	4
SUCRE	-	-	340	-	340
CIGARETTE	-	-	-	108	108
TOTAL	2 873	4	991	4 770	8 638

Difficultés rencontrées

Pendant cette enquête test, plusieurs difficultés ont été rencontrées. Pour mieux mener cette opération au niveau régional ces difficultés doivent être évitées. Il s'agit entre autres de :

- Relevé des informations nuitamment ;
- Immatriculation des véhicules surtout transportant la même commande de riz ;
- Remontée de l'information à temps compte tenue de l'étendue du territoire national
- les erreurs répétitives dans les colonnes '**Origine**', '**Provenance**' ;
- la colonne '**Nombre d'unité**' des fiches d'enquête doit être revue car mal remplie.

Conclusions

L'observation des flux transfrontaliers durant les mois de l'enquête test nous a sans doute aidé à une meilleure compréhension du fonctionnement du système de commercialisation notamment des produits agricoles entre les pays de la sous région.

D'après les résultats de cette enquête pilote, le Niger exporte à forte intensité du bétail sur pied, les cuirs et peaux, les produits de rente notamment l'oignon, le niébé, le poivron, le souchet etc. vers les autres pays de la sous région.

A l'inverse, plus de cinquante pour cent des importations du Niger enregistrées au de la période de cette étude sont constitués des céréales et dérivés (farine des céréales). Il convient ici de préciser que même en période de bonne année de production le Niger est toujours tributaire de l'extérieur en matière d'approvisionnement en céréales.

Pertinents qu'indispensables, les résultats de cette étude doivent servir aux responsables nationaux et régionaux chargés de la sécurité alimentaire et de l'aménagement de l'espace économique pour la prise en comptes dans les différentes politiques de développement. Ils pourraient également servir aux opérateurs économiques en complément de leur propre réseau d'information un outil d'aide à la décision dans la conduite de leur activité.

ANNEXE 1

COMPTE RENDU DE MISSION DE SUPERVISION DES FLUX TRANSFRONTALIER

Du 18 au 22 novembre, une mission de supervision des flux transfrontaliers entre le Niger et les pays limitrophes s'est effectuée conjointement par Messieurs Moussa Cissé et Sani Laouali Addoh respectivement Coordonnateur PRA/Marchés/CILSS et Coordonnateur du SIMA/Niger.

La mission a débuté le 18 novembre 2009 par le poste phytosanitaire de Torodi. Après les présentations, le Coordonnateur du SIMA a expliqué brièvement le but de la mission à l'inspecteur phytosanitaire de Torodi (enquêteur) avant de donner la parole au Coordonnateur du PRA/Marchés du CILSS. Celui-ci dans son explication a présenté aussi les objectifs assignés à cette mission et a fini par mettre en exergue l'insuffisance des informations collectées par les différents SIM par manque des données sur les flux quantitatifs.

L'enquêteur de Torodi a pris la parole en soulignant l'importance de cette collecte des données et a fait part à la mission de certaines de ses préoccupations notamment les origines africaines des produits. Il a en outre souligné que ce corridor dessert 7 pays à savoir le Burkina Faso, la Mali, la Ghana, la Togo, la Guinée Conakry, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Les produits en provenance ou en partance vers ces pays transitent tous par le Burkina Faso.

Il a poursuivi ses propos en soulignant que les flux sont très importants au niveau de ce poste de passage où il est aisé de remplir plus de 15 fiches des produits rentrants et 4 à 5 questionnaires des produits sortants par semaine.

Les difficultés qu'il rencontre sont mineures et se situe surtout au niveau des sorties des camions qui se font nuitamment. Fort heureusement qu'il est fait obligation de présenter les certificats phytosanitaires au Burkina avant l'entrée de tout produit.

L'enquêteur s'est par la suite appesanti sur les différents flux des produits agro-sylvo-pastoraux et donnant des exemples bien précis sur les entrées du bétail du Burkina Faso, des poissons congelés en provenance de la Chili et de quelques 5 tonnes d'arachide de bouche en provenance du Sénégal.

Après de propositions d'amélioration de la fiche lui ont été demandé. A son avis, une liste beaucoup plus exhaustive doit être faite pour les UML au lieu d'utiliser le code 7 « autres à préciser ».

Vers 13 h 45 mn la mission a pris congé de l'enquêteur et est rentré à Niamey.

Le lendemain 19 novembre, la mission a quitté très tôt pour Gaya qui est une ville située à plus de 300 km de Niamey. Cette localité est à 7 km de Malanville qui constitue un des principaux marchés frontaliers du Bénin où les commerçants béninois, nigériens et nigériens se rencontrent hebdomadairement pour effectuer des transactions. Nous nous sommes rendus à la douane où se trouve le poste phytosanitaire pour rencontrer l'enquêteur.

Après la traditionnelle présentation des membres de la mission et la présentation du but de la mission par successivement le Coordonnateur du SIMA et le Coordonnateur PRA/Marchés du CILSS, l'enquêteur a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux membres de la mission tout en soulignant que les exportations sont essentiellement constituées d'oignon, de natron, du niébé, du poivron séché, de l'ail, de la tomate séchée, du souchet et de la canne à sucre. Par contre les importations sont en grande partie formées des huiles végétales, des pâtes alimentaires, des biscuits des jus et du riz. D'ailleurs à notre passage 1.000 tonnes de riz sont entrain d'être enregistrées. A ce niveau, l'enquêteur a évoqué le problème de remplissage de la fiche surtout au niveau des heures de passage et du numéro minéralogique du véhicule. La mission lui a proposé qu'au niveau de ces rubriques, il peut enregistrer l'heure et le n° du premier véhicule et dernier véhicule tout en précisant au niveau de la colonne relative aux observations qu'il s'agit d'un convoi transportant du riz et préciser la quantité. Cependant toutes les autres modalités doivent être figurés sur les questionnaires.

Konni a constitué la dernière étape de la mission où l'enquêteur nous a fait comprendre qu'il n'a pas de problèmes méthodologiques particuliers par rapport au remplissage du questionnaire. Seulement selon lui compte tenu de la porosité de la frontière et de la multitude des points de passage, il ne parvient à enregistrer que 40 % environ des transactions entre le Nigeria et le Niger. Les 60 % restants demeurent incontrôlés, malgré la bonne collaboration avec le service de la douane qui lui collecte les données aux heures indues.

Au niveau de ce poste de passage, les exportations sont principalement constituées du niébé, des dattes, de l'oignon et des animaux sur pied. En revanche, les importations sont essentiellement formées des céréales, des tubercules, des fruits et des légumes. Il a en outre mis en accent sur des réexportations très importantes sur le Nigeria. A titre d'exemple, en Août 2009, 1.622 tonnes d'huile végétale et 738 tonnes de riz sont enregistrés. En juin 2009, ce sont 1 355 tonnes d'huile, 734 tonnes de sucre en poudre et 915 tonnes de riz qui sont enregistrés comme produits en transit en partance pour le Nigeria.

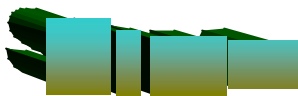
Cette mission nous a permis de constater les vrais problèmes que rencontrent les enquêteurs afin de pouvoir faire des propositions d'améliorations pour l'enquête qui devraient s'effectuer dans tous les pays du CILSS.

Fait à Niamey, 22 novembre 2009

ANNEXE 2

**Systemes d'Informations sur les
Marchés Agricoles (SIMA)**

**Comité Permanent Inter Etats de Lutte
Contre la Sécheresse dans le Sahel
(CILSS)**



Manuel de l'enquêteur

Collecte de données sur les flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires

Septembre 2009

I CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le présent manuel a été élaboré dans le but d'opérationnaliser la collecte des flux transfrontaliers dans la sous région ouest africaine. Les pays membres de la CEDEAO fournissent ces dernières années d'énormes efforts pour accroître la production agricole et promouvoir sa commercialisation. Cependant, les spécialistes du commerce demeurent unanimes sur un fait : les statistiques officielles disponibles sur les exportations ou importations de ces produits restent sous-estimées. Ces statistiques ne prennent pas en compte le commerce "non contrôlé" portant sur des produits qui échappent aux enregistrements douaniers au niveau de nos frontières. Ce type de commerce est important surtout en raison de la spécificité des échanges et de la porosité des points de passage. En outre, au niveau des différents postes de contrôles douaniers, certaines quantités jugées marginales ne font pas l'objet d'enregistrement.

Pour tout ce qui précède, le RESIMAO, avec l'appui du CILSS, compte apporter sa contribution pour une meilleure estimation des flux transfrontaliers au sein de l'espace communautaire, en vue de renseigner sur l'évolution des échanges entre les pays et partant, sur l'évolution de la sécurité alimentaire au niveau régional.

Ainsi, le CILSS a initié une étude sur un dispositif de suivi des flux transfrontaliers en Afrique de l'Ouest, validée par l'atelier tenu du 26 au 28 juin 2007 à Dakar, au Sénégal.

Le rapport de cette étude a été soumis à l'approbation des participants, comme document de travail. Les conclusions de ce rapport ont porté sur la proposition d'une approche méthodologique basée sur une démarche progressive en vue de la mise en place du dispositif et du démarrage du suivi des flux transfrontaliers au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest.

Cette proposition prend en compte deux types de collecte complémentaires dont le premier est basé sur les dispositifs des SIM existants auxquels on peut adjoindre des questionnaires spécifiques, le second portant sur la collecte de données secondaires (statistiques existantes, études, etc.).

Le programme de mise en oeuvre couvre une période de trois ans et comprend deux phases :

- Une première phase test d'une durée de trois (3) mois qui va se dérouler dans quatre pays du Sahel et de la zone côtière d'Afrique de l'Ouest ;
- La seconde phase correspond à la période d'extension de l'opération à l'ensemble des pays de la sous région.

En septembre 2007 à Ouagadougou, le RESIMAO, sous l'impulsion du CILSS, a proposé une méthodologie pour opérationnaliser le dispositif de suivi des flux transfrontaliers. C'était en marge des travaux de la réunion technique relative à la nouvelle version de sa plateforme. Cette méthodologie a également été amendée lors de l'atelier portant sur « L'Harmonisation des méthodes des SIM des pays côtiers et du Sahel et lancement de l'opération test de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires en Afrique de l'Ouest », tenu du 19 au 23 novembre 2007 à Abidjan.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS

L'objectif global de cette étude est la collecte des informations sur les flux transfrontaliers en vue de renseigner sur l'évolution des échanges entre les pays de l'espace ouest africain et l'évolution de la sécurité alimentaire au niveau régional.

Les objectifs spécifiques :

- Fournir des informations aux décideurs dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques alimentaires à l'échelle des pays ;
- Permettre à l'ensemble des acteurs d'avoir une bonne appréciation des stocks disponibles et des demandes intérieures des pays ;
- Améliorer la qualité des analyses sur l'évolution des prix et des disponibilités en produits agricoles produits par les SIM ;
- Contribuer à la production des bilans alimentaires au sein des pays membres de la CEDEAO en général et ceux du CILLSS en particuliers.

Les résultats attendus sont :

- Les volumes, des flux transfrontaliers par produit, par pays (provenance et destination) et par mois sont estimés ;
- les volumes des échanges transfrontaliers « non contrôlés » sont connus ;
- La prise en compte des flux transfrontaliers dans les analyses des SIM RESIMAO sur l'évolution des prix et des disponibilités des produits agricoles est améliorée ;
- Les flux transfrontaliers sont mieux pris en compte dans l'établissement des bilans alimentaires au sein des pays de l'espace CEDEAO
- Le niveau des échanges intra régionaux en produits agro- sylvo-pastorales et halieutiques est amélioré.

III. ORGANISATION DE LA COLLECTE

2.1 DISPOSITIONS GENERALES

2.1.1 LES SITES DE COLLECTE OU DE RELEVES

Les passages frontaliers dénommés ici **corridors** constitueront les points de collecte. On entend par passage frontalier ou corridor les différents passages entre un pays et ses voisins, qu'il existe une barrière officielle (bureau de douane) ou non.

Ainsi, trois catégories de corridors seront observées, il s'agit notamment :

1. des corridors avec poste de douane et poste de contrôle phytosanitaire ou zoo sanitaire ;
2. des corridors avec poste de douane non informatisé mais sans poste de contrôle phytosanitaire ni poste de contrôle zoo sanitaire ;
3. des corridors sans poste de douane et sans poste de contrôle phytosanitaire ni poste de contrôle zoo sanitaire.

2.1.2 Les produits cibles ou produits concernés par l'enquête :

Ils sont variables d'un pays à un autre, avec un accent particulier sur les produits alimentaires de base et ceux présentant un grand intérêt économique, qui font l'objet d'échanges importants entre les pays du Sahel et des autres pays de l'Afrique de l'Ouest mais éventuellement entre ces pays et d'autres nations extra communautaires.

D'une manière générale, les groupes de produits essentiels à suivre qui font l'objet d'échanges importants dans l'espace communautaire. Ce suivi concerne notamment :

- **Les céréales** : mil, maïs, riz, sorgho, etc. ;
- **Les légumes** : oignon, ail, poivron séché... ;
- **Les légumineuses** : arachide coque, arachides décortiquée, niébé
- **des racines et tubercules** : l'igname, la pomme de terre la patate douce, le manioc et leurs dérivés ;
- **des oléagineux** : l'huile d'arachide, l'huile de palme, le sésame ;
- **du bétail** : les bovins, les ovins, les caprins, les camelins et la volaille ;
- **des fruits** : la banane plantain, la mangue greffée ; les oranges, etc. ;
- Des produits halieutiques : **le poisson frais et le poisson sèche; et**
- D'autres produits tels que : **la canne a sucre, le cajou et la cola.**

2.1.3 Les moyens de transports utilisés

Plusieurs moyens de transport sont utilisés pour exporter les produits agro-sylvopastoraux et halieutiques. L'utilisation d'un type de transport peut dépendre de la catégorie du produit, ou de l'opérateur économique. Les moyens de transport utilisés varient également en fonction des pays.

- Le transport routier des voyageurs et marchandises (camions et camionnettes)
- Le transport fluvial
- Le transport par moto
- Le transport par charrettes
- Le convoi à pied (pour le bétail sur pied)

Cette liste n'est pas en réalité exhaustive. Quel que soit le moyen de transport utilisé, les produits transigés doivent faire l'objet d'enregistrement. Même les produits transigés en petite quantité à travers les véhicules de transport de passagers doivent être enregistrés s'ils figurent sur la liste des produits cibles.

2.1.3 Fréquence et durée de l'enquête.

Conformément aux directives contenues dans la méthodologie, l'enquête est continue (nuit et jour) et s'étalera sur une période de trois mois. Les questionnaires doivent être dûment remplis en deux (2) exemplaires. Outre ces questionnaires, il sera mis à la disposition de chaque enquêteur un cahier sur lequel il mentionnera chaque jour et pour chaque produit le volume enregistré cumulé. A la fin de la semaine l'enquêteur pourra établir lui-même (avant le traitement informatique des données) les cumuls hebdomadaires des flux par produit.

2.2 Comment réaliser l'enquête

2.2.1 Généralités

- **Au niveau du premier type de point de passage frontalier c'est à dire les points munis de bureau de douane et de poste de contrôle phytosanitaire**

La collecte des données est assurée par l'agent chargé du contrôle phytosanitaire ou l'agent du contrôle zoo sanitaire. Le relevé sera fait par interview directe du transporteur ou du convoyeur de la marchandise et/ou par contrôle ou constat physique du produit. L'enquêteur mentionnera le vrai volume du produit transporté même si ce volume est supérieur à celui réellement déclaré par le transporteur. En effet, il arrive que le transporteur fasse une fausse déclaration (sous-estimation du volume) pour éviter de payer un montant élevé de taxes.

Par ailleurs, dans le cadre de cette étude, le relevé est systématique pour tous les produits retenus, aucun chargement ne sera négligé.

- **Au niveau des points de passage frontaliers munis de bureau de douane mais sans poste de contrôle phytosanitaire**

Cette catégorie de poste nécessite la mise en place des enquêteurs spécifiques qui travailleront en étroite collaboration avec les douaniers. Il s'agira ici de procéder de la même manière qu'au niveau des premiers types de postes. C'est-à-dire le relevé se fera par interview directe au près des transporteurs ou convoyeurs des marchandises. Outre la vérification des pièces accompagnant la cargaison si elles existent, l'enquêteur doit avoir la curiosité de vérifier chaque fois que possible le contenu du véhicule. Pour le cas du bétail sur pied, il est impératif de compter l'effectif du troupeau et de porter sur le questionnaire le vrai nombre par espèces animales (bovins, ovins, caprins ...). En effet l'expérience a montré que les sous-déclarations sont fréquentes chez les exportateurs du bétail, en raison des taxes appliquées à ce type d'exportations dans la plupart des pays du Sahel.

- **Au niveau des points de passage non munis de bureaux de douane**

L'identification des postes non contrôlés sera faite à partir des témoignages des douaniers, des agents phytosanitaires ou zoo sanitaires, des ONG et projet de développement intervenant dans la zone, les autres services techniques de l'Etat, les autorités locales et les populations riveraines.

Spécialement pour le besoin de cette étude, après une large sensibilisation auprès des populations des zones concernées, des stations d'enquêtes seront aménagées. Les habitants de la zone seront associés à l'opération. Il est à préciser que les stations d'enquête doivent se situer au plus près de la frontière et/ou des marchés destinataires pour mieux appréhender les flux des échanges à l'exclusion des flux internes relatifs à la zone. Les chargements de ces véhicules étant composites, pour chaque produit à bord, on indiquera le tonnage transporté ainsi que la destination.

Contrairement aux deux premiers types de points de passage, ici, les flux sont souvent instables et fortement liés aux jours d'animation des marchés environnants. Ainsi, pour certains de ces postes on peut envisager l'éventualité de limiter l'enquête à quelques jours de la semaine, notamment la veille, le jour et le lendemain du marché frontalier. Dans tous les cas, pour le cas spécifique de cette catégorie de postes, il revient à l'équipe centrale qui assurera la formation et la mise en place de l'enquêteur de décider de la fréquence de l'enquête. .

2.2.2 Comment remplir le questionnaire

INSTRUCTIONS GENERALES

- 1) l'enquêteur doit écrire lisiblement et avec un stylo à bille ;
- 2) l'enquêteur ne doit utiliser aucun signe qui ne soit prévu ;
- 3) si l'enquêteur veut modifier un renseignement déjà inscrit dans le questionnaire, il doit barrer proprement celui-ci et inscrire le nouveau renseignement à côté ;
- 4) l'enquêteur ne doit laisser aucune case vide, c'est-à-dire qu'il doit recueillir une réponse à chaque question posée ;
- 5) l'enquêteur doit remplir soigneusement l'entête de chaque fiche avant de passer au corps de la fiche ;
- 6) L'enquêteur doit mettre ses questionnaires à l'abri de la pluie et d'autres intempéries ;
- 7) aucune fiche ne doit demeurer inachevée ;
- 8) il est interdit d'utiliser le crayon de papier, la gomme et l'effaçil
- 9) les questions doivent être posées dans l'ordre indiqué dans les différentes fiches ;
- 10) les réponses sont enregistrées directement sur le questionnaire. Il est interdit d'enregistrer les réponses sur le brouillon pour les reporter ensuite sur le questionnaire ;
- 11) si l'enquêteur a eu à refaire une fiche, il doit rendre la première au contrôleur ;
- 12) les abréviations ne sont pas autorisées ;
- 13) les cases prévues pour la codification doivent être entièrement remplies. Les cases doivent être remplies de la droite vers la gauche et les cases restées vides sont remplies par des zéros ;

Exemple: Pour inscrire le chiffre 2 dans une colonne où il a été prévu 3 cases pour la codification, on écrira 002.

- 14) l'enquêteur doit avoir à l'esprit que le succès de cette opération dépend du sérieux qu'il mettra dans l'exécution rigoureuse des instructions qui lui sont données. Rien de ce qui lui est demandé dans le cadre de l'enquête n'est superflu. Toute démarche qui lui est indiquée est obligatoire et il ne peut la modifier de son propre chef, car elle répond à des impératifs de la méthode que les responsables techniques ont mis au point ;
- 15) l'enquêteur doit informer le contrôleur de toutes les difficultés liées à l'application de telle ou telle instruction reçue ; ce dernier lui indiquera la conduite à tenir ;

* les informations recueillies restent confidentielles.

La première qualité d'un enquêteur c'est d'être consciencieux dans le travail qui lui est confié.

2.2.2.1 Le questionnaire

L'enquêteur remplira soigneusement l'entête:

Pays : inscrire le nom du pays où l'enquête est réalisée (NIGER pour le cas du Niger).

Région ou Département (niveau2) : inscrire le nom de la Région au cas ou la région correspond au 2^{ème} niveau du découpage administratif. (Niger, Sénégal, Burkina Faso....).

On notera par exemple : Maradi, ou Zinder pour le cas du NIGER. Centre Sud ou Haut bassin pou le cas du Burkina Faso. Dans les pays où le département correspond au deuxième niveau administratif () on portera le nom du département concerné. Exemple : Localité : inscrire le nom de la localité (ville, village, poste de douane) où s'effectue la collecte.

Exemple Gaya ou Makolondi (cas du Niger)

Type de poste de suivi : inscrire le type de poste c'est-à-dire s'il s'agit d'un :

- point de passage munis de bureaux (ou poste) de douane et de poste de contrôle phytosanitaire ou zoo sanitaire;
- point de passage munis de bureaux (ou poste) de douane mais sans poste de contrôle phytosanitaire et sans poste de contrôle zoo sanitaire;
- points de passage sans bureau de douane et sans poste de contrôle phytosanitaire et zoo sanitaire.

Enquêteur : l'enquêteur portera son nom et son (ses) prénom(s).

REPLISSAGE DU CORPS DE LA FICHE « FLUX SORTANTS »

Colonne n°1 : Date

L'enquêteur portera la date à laquelle le relevé est effectué. Exemple : si le relevé a eu lieu le 25 juillet 2009 l'enquêteur portera : 25/07/09

Colonne n°2 : Heure

L'enquêteur portera l'heure à laquelle le relevé est effectué. Exemple : si le relevé a eu lieu le 20 heures 30minutes l'enquêteur portera : 20h30.

La date et l'heure du relevé permettent non seulement de situer le flux dans le temps mais aussi de vérifier les plages horaires enquêtées.

Colonne n°3 : Produit

Porter dans cette colonne le nom du produit transporté. Par exemple porter Riz ou mil, ou sorgho selon le cas. Eviter les abréviations.

Lorsqu'un chargement est composite (composé de plusieurs produits), l'enregistrement se fera produit par produit en passant à la ligne suivante et en reprenant à chaque fois la date, l'heure, le numéro du véhicule, la quantité.

Colonne n°4 : Nombre d'Unités

Il s'agit de l'unité de mesure utilisée pour estimer le poids du produit transporté en utilisant les codes ci-dessous et du nombre total de cette unité.

1 = Sac de 50 kg 2 = Sac de 80 kg ; 3 = Sac de 100 kg ; 4 = Kg ; 5 = Tonne ; 6 = Tête ;
7 = Autre à préciser

Par exemple si le camion porte 300 sacs de mil de 50Kg on portera : 300/1

Colonne n°5 : Quantités sorties :

Donnez le volume total en tonnes du produit transporté.

Par exemple s'il s'agit d'un chargement de 300 sacs de 50 kg de riz l'enquêteur fera le calcul suivant : $300 \times 50 = 15\,000$ kg ce qui correspond à 15 tonnes

Dans ce cas il portera le volume de 15 tonnes dans la colonne (5) Quantité : 15

Colonne n°6 : Moyen de transport

Il s'agit du moyen de transport utilisé pour le transport des produits en question. Porter dans cette colonne l'un des codes ci-après :

1.= Camion ; 2.= Camionnette ; 3.= Charrette ; 4. = Autres

Le code 4 (autres) concerne tout autre moyen de transport ne figurant pas sur la liste. Pour ce cas, écrire en claire le moyen utilisé en plus du code.

Exemple : moto = 4

Colonne n°7 : Spécification/Immatriculation :

Porter le numéro de la plaque minéralogique si celui-ci existe.

Pour les camions porter la plaque de la remorque.

Exemple : 8C 2155 RN

Cette information sert surtout à vérifier la vraisemblance et la cohérence des enregistrements.

Colonne n°8 et 9 : Provenance/Origine:

Lorsqu'il s'agit d'un produit local (c'est-à-dire produit dans le pays où l'enquête est réalisée), écrire en claire le nom de la région (département) correspondant au 2ème niveau administratif.

Au cas où il s'agira d'un produit venant d'un autre pays (cas du riz Thaïlandais par exemple) on portera le nom du pays d'origine s'il est connu ou à défaut le nom du pays de la dernière provenance (pays d'embarquement du produit).

Exemple : origine : Thaïlande / Provenance : Bénin

Colonne n°10 : Destination

Il s'agira de noter en claire le nom du pays de destination (débarquement) finale : A ne pas confondre avec le pays de transit. Par exemple l'oignon du Niger exporté au Ghana et qui passe au poste frontière de Torodi transite d'abord par le Burkina Faso. Dans ce cas le pays de destination finale est bien le Ghana.

Colonne n°11 : Observation

Il s'agira de noter toute observation susceptible de donner une information complémentaire.

REPLISSAGE DU CORPS DE LA FICHE « FLUX RENTRANTS »

Colonne n°1 : Date

L'enquêteur portera la date à laquelle le relevé est effectué. Exemple : si le relevé a eu lieu le 28 août 2009 l'enquêteur portera : 28/08/09

Colonne n°2 : Heure

L'enquêteur portera l'heure à laquelle le relevé est effectué. Exemple : si le relevé a eu lieu le 12 heures 2minutes l'enquêteur portera : 12h02

La date et l'heure du relevé permettent non seulement de situer le flux dans le temps mais aussi de vérifier les plages horaires enquêtées.

Colonne n°3 : Produit

Porter dans cette colonne le nom du produit transporté. Par exemple porter Riz ou mil, ou sorgho selon le cas. Eviter les abréviations.

Lorsqu'un chargement est composite (composé de plusieurs produits), l'enregistrement se fera produit par produit en passant à la ligne suivante et en reprenant à chaque fois la date, l'heure, le numéro du véhicule, la quantité.

Colonne n°4 : Nombre d'Unités

Il s'agit de l'unité de mesure utilisée pour estimer le poids du produit transporté en utilisant les codes ci-dessous et du nombre total de cette unité.

1 = Sac de 50 kg 2 = Sac de 80 kg ; 3 = Sac de 100 kg ; 4 = Kg ; 5 = Tonne ; 6 = Tête ;
7 = Autre à préciser

Par exemple si le camion porte 300 sacs de mil de 50Kg on portera : 300/1

Colonne n°5 : Quantités

Donnez le volume total en tonnes du produit transporté en tonnes. Par exemple s'il s'agit d'un chargement de 300 sacs de 50 kg de riz l'enquêteur fera le calcul suivant :

$300 \times 50 = 15\,000$ kg ce qui correspond à 15 tonnes

Dans ce cas il portera le volume de 15 tonnes dans la colonne (6) Quantité : 15

Colonne n°6 : Moyen de transport

Il s'agit du moyen de transport utilisé pour le transport des produits en question. Porter dans cette colonne l'un des codes ci-après :

- 1.= Camion
- 2.= Camionnette
- 3.= Charrette
- 4. = Autres

Le code 4 (autres) concerne tout autre moyen de transport ne figurant pas sur la liste. Pour ce cas, écrire en claire le moyen utilisé en plus du code.

Exemple : charrette : 3

Colonne n°7 : Spécification/Immatriculation :

Porter le numéro de la plaque minéralogique si celui-ci existe.

Porter la plaque de la remorque.

Exemple : 8C 1299 RN

Cette information sert surtout à vérifier la vraisemblance et la cohérence des enregistrements.

Colonne n°8 et 9: Provenance/Origine:

Ecrire en claire le nom du pays d'origine s'il est connu (cas du riz Thaïlandais par exemple) à défaut porter le nom du pays de la dernière provenance (pays d'embarquement du produit).

Exemple : Origine : Thaïlande / Provenance : Bénin

Colonne n°10 : Destination

Il s'agira de noter en claire le nom de la région (département) correspondant au 2ème niveau administratif.

Du pays s'il la destination (débarquement) finale est le pays d'enquête:

S'il s'agit d'un produit en transit il s'agira de noter en claire le nom du pays de destination (débarquement) finale. Par exemple maïs du Ghana exporté Niger et qui passe au poste frontière de Bittou (Burkina Faso) transite d'abord par le Burkina Faso. Dans ce cas le pays de destination finale est bien le Niger.

Colonne n°11 : Observation

Il s'agira de noter toute observation susceptible de donner une information complémentaire.

Colonne n°1 : Date

L'enquêteur portera la date à laquelle le relevé est effectué. Les deux premiers bacs porteront le jour du relevé et les deux derniers le mois.

Exemple : si le relevé a eu lieu le 28 novembre 2008 l'enquêteur portera : |_2_|_8_| / |_1_|_1_|

Colonne n°2 : Produit

Porter dans cette colonne le nom du produit. Par exemple porter Riz, mil, ou sorgho selon le cas. Eviter les abréviations

Colonne n°3 : Qualité

Porter dans cette colonne tout signe distinctif du produit c'est-à-dire la couleur, la taille de grains et le nom s'il s'agit du riz (riz indien, pakistanais etc....)

Exemple : pour le maïs on notera rouge, blanc ou jaune.

Colonne n°4 : Prix à l'achat

Il s'agit de porter le prix à l'importation de la tonne si c'est un produit importé et prix à la collecte de la tonne si c'est un produit local.

Colonne n°5 : Prix à la vente

Il s'agit de porter le prix de vente de la tonne sur le marché.

Colonne n°6 : Quantités importées

Il s'agit de porter dans cette colonne la quantité importée en tonne du produit en question.

Colonne n°7 : Quantités exportées

Il s'agit de porter dans cette colonne la quantité exportée en tonne du produit en question.

Colonne n°8 : destination

Cette colonne concerne les quantités exportées

Il s'agira de noter en clair le nom du pays de destination (débarquement) finale : A ne pas confondre avec le pays de transit. Par exemple l'oignon du Niger exporté au Ghana et qui passe au poste frontière de Torodi transite d'abord par le Burkina Faso. Dans ce cas le pays de destination finale est bien le Ghana

Colonne n°8 : observations

Il s'agira de noter toute observation susceptible de donner une information complémentaire.

III L'ENQUÊTEUR SON RÔLE ET LES QUALITÉS EXIGÉES DE LUI

L'enquêteur est la pièce maîtresse de tout dispositif de collecte et de traitement des données. De la qualité de son travail dépendra très largement la réalisation des résultats de l'étude. C'est pourquoi il importe que ce dernier présente certaines qualités et soit doté d'un sens très élevé de ses responsabilités

3.1) Qualités d'ordre moral

L'enquêteur doit être courtois et patient envers les opérateurs. Il doit aussi être honnête. Il n'est pas rare en effet de voir certaines personnes manifester une grande hostilité envers l'enquêteur. Nonobstant ce genre de comportement, l'enquêteur doit persévérer afin d'arracher les précieuses informations qu'il cherche. Il doit avoir une conscience professionnelle lui permettant d'appliquer scrupuleusement les consignes et les instructions qui lui sont fournies.

3.2) Qualités d'ordre intellectuel

L'enquêteur doit avoir le sens critique pour pouvoir vérifier la vraisemblance des réponses qui lui sont données. Il doit être bien informé sur le but des relevés afin de pouvoir répondre aux éventuelles questions qui lui seront posées.

3.3) Qualités d'ordre physique

Le travail demandé aux enquêteurs est un travail exigeant car il se déroule de manière continue et cela durant trois mois consécutifs. L'enquêteur doit donc être résistant et courageux pour pouvoir supporter de travailler aussi longtemps que possible en saison froide.

IV TRANSMISSION DES QUESTIONNAIRES

A la fin de chaque semaine, les questionnaires étant remplis en deux (2) exemplaires, l'enquêteur devra envoyer un exemplaire de chaque questionnaire rempli au cours de la semaine à l'équipe centrale/pays. Il (l'enquêteur) gardera sur lui le deuxième exemplaire de chaque questionnaire afin de remédier au problème de pertes des données au cours de la transmission.

Ces fiches d'enquête devront être transmises chaque semaine par les moyens de communication disponibles convenus d'un commun accord avec l'équipe centrale /pays. .

**IV – ALLOCUTION DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS ET DISCOURS
D'OUVERTURE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER**



**Atelier régional de restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers
de produits agricoles et agroalimentaires**

Niamey – NIGER 16 – 18 mai 2011

**Allocution du Professeur Alhousseïni BRETAUDEAU,
SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS**

Monsieur le Ministre de l'Agriculture ;

Messieurs les Représentants des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et interafricaines ;

Mesdames et Messieurs les représentants des systèmes nationaux d'information sur les marchés des pays membres du CILSS et de la CEDEAO ;

Honorables invités,

Permettez-moi, au nom de tous les participants à cet atelier régional, au nom du CILSS et en mon nom personnel, d'exprimer ma profonde gratitude aux plus hautes autorités du Niger pour les excellentes conditions de travail mises à notre disposition.

Je remercie particulièrement Monsieur le Ministre de l'Agriculture qui, malgré un calendrier chargé, a tenu à présider personnellement l'ouverture de cet atelier.

Mesdames et Messieurs,

Depuis quelques années, les échanges de produits agricoles et agroalimentaires s'intensifient et se diversifient au Sahel et en Afrique de l'Ouest malgré par ailleurs la persistance d'entraves diverses. Vous en connaissez déjà les raisons : les mouvements et brassages des populations encouragés notamment par les dispositions réglementaires communautaires, l'amélioration des voies de communications terrestres et aériennes, l'homogénéisation des habitudes alimentaires, l'utilisation et la généralisation progressives des NTIC, etc.

Pour suivre les marchés et mieux gérer l'évolution de la sécurité alimentaire, plusieurs pays ont mis en place des Systèmes d'Information sur les Marchés qui fonctionnent à la satisfaction des acteurs du marché régional. Près de 520 marchés et plus d'une dizaine de produits sont suivis chaque semaine par ces dispositifs. Pour les produits, il s'agit notamment du mil, du sorgho, du maïs, du riz local, du riz importé, de l'arachide et du niébé. Des produits comme les tubercules et les fruits té légumes font également d'un suivi de plus en plus régulier. C'est dire que la base de l'alimentation des populations fait l'objet de suivi régulier.

Cependant, malgré tous les efforts fournis, des données importantes échappent toujours aux SIM nationaux et nous ne disposons pas de statistiques fiables sur les quantités réelles de produits agro alimentaires et les variétés de produits qui circulent à l'intérieur des pays et entre les pays.

Pour combler cette lacune, le CILSS, en collaboration avec le RESIMAO à travers les Systèmes d'information nationaux sur les marchés (SIM), a pris l'initiative de mettre en place un dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers des produits agricoles et agroalimentaires.

Pour alimenter ce dispositif, des outils de suivi des flux ont été élaborés et validés en rapport les acteurs de marché nationaux et régionaux.

En 2009, ces outils ont été soumis à l'épreuve du terrain à travers un test de suivi des flux réalisé pendant trois mois au niveau de quatre (4) pays. A présent, il s'agit de restituer les résultats de ce test avant l'extension du dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers aux autres pays de l'espace ouest africain.

Mesdames et Messieurs,

La mise en place et l'extension du dispositif régional va fortement contribuer à une bonne quantification des flux transfrontaliers au sein de l'espace ouest africain, pour renseigner d'une part sur l'évolution des échanges entre les pays et d'autre part renseigner l'évolution de la sécurité alimentaire au plan régional.

Chers participants,

Cet atelier est une occasion pour vous de revenir sur les difficultés rencontrées sur le terrain durant le test, d'actualiser et d'approfondir vos connaissances sur le fonctionnement des marchés à vocation régionale et les filières transfrontalières. Mais aussi et surtout de suggérer des propositions d'amélioration des fiches de relevés des flux pour mieux améliorer le suivi futur.

C'est pourquoi je vous exhorte à vous approprier les résultats de ce test et à enrichir les outils soumis à votre appréciation pour nous permettre de mieux affiner notre capacité à suivre l'évolution du marché régional.

Je souhaite plein succès à vos travaux, je vous remercie.



**Atelier régional de restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers
de produits agricoles et agroalimentaires**

Niamey – NIGER : 16 – 18 mai 2011

**Discours d'ouverture de
Monsieur le Ministre de l'Agriculture
du Niger**

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS ;

Messieurs les Représentants des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et interafricaines ;

Mesdames et Messieurs les représentants des systèmes nationaux d'information sur les marchés des pays membres du CILSS et de la CEDEAO ;

Honorables invités,

Je me réjouis du choix porté sur le Niger et de sa capitale Niamey pour abriter l'atelier régional de restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, je vous souhaite la bienvenue et un agréable séjour à Niamey.

Mesdames et Messieurs,

Assurer la sécurité alimentaire constitue un grand défi en Afrique de l'Ouest. Malgré les efforts consentis par les Etats et leurs partenaires depuis plusieurs décennies, la plupart de nos pays peinent encore à nourrir convenablement leurs populations. Cette situation est imputable surtout aux aléas climatiques mais également à une agriculture peu performante et pas peu productive, mais aussi, et c'est très important, à un marché régional de produits agricoles et agroalimentaires pas suffisamment intégré.

Chers participants,

La dynamique de hausse des prix des denrées alimentaires observées depuis 2007 et les mouvements sociaux constatés dans les différents pays de l'espace ouest africain en 2008 ont mis en exergue l'importance et le rôle du marché dans la gestion de la sécurité alimentaire au double plan national et régional.

En effet, il est désormais évident que, plus que la production, c'est la circulation des produits entre zones de production et zones de consommation qui influe, pour une large part, sur l'évolution de la sécurité alimentaire aux niveaux local, national. Qui parle de circulation de produits parle nécessairement des flux inter pays de produits inter pays.

C'est pourquoi je me réjouis de l'importance que le CILSS accorde à la problématique du marché dans la recherche d'une sécurité alimentaire durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Mesdames et Messieurs

L'atelier qui nous réunit ce matin porte sur la restitution d'une étude sur le suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires. Comme vous le savez, ces flux constituent de véritables régulateurs des prix des produits sur les marchés et constituent de ce fait un élément essentiel pour la sécurité alimentaire des ménages ruraux et urbains. Les flux intra pays et inter pays constituent le socle du commerce intra régional de produits agricoles et agroalimentaires. Mais les flux transfrontaliers sont mal connus tant du point de vue de leur composition que de leur volume. Or pour asseoir de bonnes politiques commerciales, il faut nécessairement disposer des données fiables sur l'évolution et l'orientation des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires.

C'est dire toute l'importance de cette initiative du CILSS pour le développement du commerce régional.

Le test de suivi des flux, une étape très importante pour la mise en place du dispositif régional, a été conduit dans 4 pays et a donné des résultats que je présume assez édifiants sur l'importance des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires dans l'espace, mais que vous aurez à découvrir et discuter.

L'atelier de ce matin se fixe 3 objectifs majeurs. Il s'agit :

- De revisiter les fiches utilisées durant l'étude pour relever les flux entrants et les flux sortants;
- De mieux appréhender le rôle et l'importance des flux transfrontaliers dans l'approvisionnement des pays en produits alimentaires ;
- Et enfin de retenir les marchés et les produits à couvrir pour la phase d'extension du dispositif dans les autres pays de l'espace ouest africain.

L'objectif ultime à l'issue de cet atelier est l'extension du dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers aux autres pays de l'espace ouest africain.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais insister sur la nécessité d'une approche globale de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. La forte complémentarité entre pays sahéliens et pays côtiers, induite par les dotations en ressources que la nature leur a conforées, implique l'édification d'un marché régional intégré pour assurer une fluidification des produits agro alimentaires dans notre espace régional.

D'où l'importance de cette initiative du CILSS portant sur la mise en place d'un Dispositif Régional de Suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires en Afrique de l'Ouest.

Les résultats du test de suivi des flux transfrontaliers qui seront restitués à partir de matin permettront de jauger la pertinence des outils de suivi, de les améliorer avant l'extension du dispositif à tous les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Au vu de la qualité des participants à cet atelier, je ne doute pas de la pertinence des résultats qui vont sortir de vos travaux. Je vous exhorte donc à des discussions franches, constructives et enrichissantes pour un meilleur suivi des flux transfrontaliers au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier régional de restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires

Je vous remercie.



Atelier régional de restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires

Niamey – Niger, 16 – 18 mai 2011

**Discours de clôture
du Professeur Alhousseïni BRETAUDEAU,
Secrétaire Exécutif du CILSS**

Monsieur le Secrétaire Permanent du Comité National du CILSS;

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers du CILSS ;

Mesdames et Messieurs les représentants des systèmes nationaux d'information nationaux sur les marchés des pays membres du CILSS et de la CEDEAO ;

Chers participants

Comme l'avait si bien souligné Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture à l'ouverture de l'atelier, les flux intra et inter pays constituent le socle du commerce intra régional de produits agricole et agroalimentaires. Il avait ajouté que pour asseoir de bonnes politiques commerciales, il faut nécessairement disposer des données fiables sur l'évolution et l'orientation des flux transfrontaliers.

Après trois jours de travaux, vous avez certainement mieux appréhendé l'importance des flux agricoles et agroalimentaires tant du point de vue des quantités que de la variété des produits qui circulent entre les pays de l'espace régional. Vous avez certainement davantage appréhendé la complexité de la problématique des flux transfrontaliers dans notre espace régional. C'était un des objectifs visés par cet atelier régional.

L'autre objectif, non moins important, c'était de revisiter à la lumière des difficultés rencontrées sur le terrain durant la phase test, et ce en vue de les améliorer, les instruments de collecte, à savoir les fiches de relevés des flux entrants et les fiches de relevés des flux sortants, de revoir ou de choisir les points de collectes des flux ainsi que les produits à suivre. Après des discussions franches et constructives, vous y êtes parvenus également.

Je puis vous assurer que pour la phase d'extension qui va suivre, les recommandations et les suggestions que vous avez faites ainsi que les améliorations apportées aux outils de suivi des flux seront prises en compte pour mieux suivre et quantifier les flux au niveau des différents corridors retenus.

Mesdames, messieurs,

Chers participants,

Les résultats du test de suivi des flux transfrontaliers sont riches d'enseignements. Certains enseignements que nous pouvons retenir portent notamment sur i) la nécessité d'informer et de sensibiliser les différents acteurs institutionnels et privés en vue de leur adhésion et leur participation à l'animation du dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers, ii) la nécessité de multiplier et diversifier les corridors d'enquête pour mieux apprécier les flux entre les pays et iii) la formation des agents de terrain pour mieux s'approprier les fiches de relevés des flux.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, en votre nom à tous, au nom du CILSS et en mon nom propre, remercier les partenaires techniques financiers qui nous ont appuyé depuis le début du processus et qui continuent de le faire fort heureusement. Je voudrais citer la Coopération française, le Bureau Régional du PAM à Dakar, l'Union Européenne et la Fondation Syngenta à travers Michigan State University (MSU) et le PROMISAM basé à Bamako.

Je voudrais également remercier et surtout encourager le RESIMAO (Réseau des Systèmes d'Information sur les Marchés en Afrique de l'Ouest) qui anime le Dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires et qui entretient de bonnes relations de collaboration avec le CILSS.

Pour notre part nous ne ménagerons aucun effort pour renforcer et élargir cette collaboration.

Avant de conclure, je voudrai, au nom de tous les participants, exprimer ma profonde gratitude aux autorités du Niger et particulièrement au Ministère de l'Agriculture qui a largement contribué à la bonne organisation de cet atelier régional.

Sur ce, je déclare clos l'atelier régional de restitution des résultats du test de suivi des flux transfrontaliers de produits agricoles et alimentaires.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

V – LISTE DES PARTICIPANTS

I – PAYS MEMBRES DU RESIMAO

PAYS	STRUCTURE OU ORGANISME	NOM ET PRENOMS	ADRESSE
BENIN	SIM/ONASA	Monsieur Mouphtaou ABDOULAYE, Responsable SIM/Bénin	BP 06-2544 – Cotonou Tél : (229) 21.33.15.02 Cel : (229) 97.87.67.94 Fax : (229) 21.02.33.93 E-mail : mouphtadou@yahoo.fr
		Madame ABATTAN ADENLE Marlyse, SIM/ONASA	06 BP 2544 – Cotonou Tél : (229) 95.95.53.19/21.33.15.02 Cel : (229) 97.45.55.04 Fax : (229) 21.02.33.93 E-mail : mlysat@yahoo.fr
BURKINA FASO	SIM/SONAGESS	Madame PEMOU Bénédicte, Responsable SIM/SONAGESS	01 BP 354 – Ouagadougou 01 Tél : (226) 50.31.28.05/06 Cel : (226) 70.81.62.75 – 70.72.46.56 Fax : (226) 50.31.25.97 E-mail : pemoub@yahoo.fr Skype : benepemou
		Monsieur PALE Eric, Analyste SIM/SONAGESS	01 BP 354 – Ouagadougou 01 Tél : (226) 50.31.28.05/06 Cel : (226) 78.85.09.43 Fax : (226) 50.31.25.97 E-mail : zeldabf@yahoo.fr – zeldabf@gmail.com Skype : pale.eric
COTE- D'IVOIRE	SIM/OCPV	Monsieur KOUALBLE BI Bah Noël, Coordonnateur Adjoint du RESIMAO, Directeur Général OCPV-CI	BP V 204 – Abidjan Tél : (225) 07.85.22.93 – 02.50.99.47 Fax : (225) 24.39.90.06 E-mail : noelkouable@yahoo.fr – nkouable@gmail.com Skype : kouable.noel
		Madame MEITE Madioman, Informaticienne SIM-OCPV	17 BP 119 – Abidjan 17 Tél : (225) 24.39.19.74 – 24.39.19.80 Cel : (225) 07.79.43.58 – 04.41.39.13 E-mail : madioman@yahoo.fr Skype : madymeite
GUINEE	Système d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée (SIPAG)	Monsieur Yacouba DIAKITE, Directeur	BP 5146 - Conakry Tél : (224) Cél : (224) 60.59.18.00 Fax : (224) E-mail : diakiteyacouba2005@yahoo.fr
MALI	Observatoire du Marché Agricole (OMA)	Monsieur Pierre TRAORE, Chef de Département Analyse et Communication	Tél : (223) 20.21.40.73 Cél : (223) 76.14.78.59 E-mail : pirtraore@datatech.net.ml pirtraore@yahoo.fr – oma@datatech.net.ml

MAURITANIE	SIM/CSA	Monsieur OULD MOHAMEDOU Sidi, Chef de Service SIM/CSA	BP 377 – Nouakchott Tél : (222) 36 67 07 35 Cel : (222) 22.49.40.72 E-mail : sidi1452000@yahoo.fr – smohamedou@csa.gov.mr
		Monsieur OULD BRAHIM VEIDARE Ahmed, Chef Division Analyses et Palifications, Responsable de l'Unité d 'Appui au SIM/MDR	BP 5059 Tél (222) 45.29.47.04 Cel : (222) 22.60.15.13 E-mail : veidar2@yahoo.fr – abrahim@agriculture.gov.mr
NIGER	Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA/Niger)	Monsieur Sani LAOUALI ADDOH, Coordonnateur du SIMA/Niger	BP 10496 - Niamey Tél : (227) 20.74.27.18 Cel : (227) 96.88.10.70 Fax : (227) 20.74.27.18 E-mail : slaos1@yahoo.fr – simagricole@gmail.com:
		Monsieur Djibrilla Sadou GARBA, Responsable Informatique chargé des Etudes	BP 10496 - Niamey Tél : (227) 20.74.27.18 Cel : (227) 90.19.42.48 E-mail : djibrilsad@yahoo.fr Skype : djibrilsad
		Monsieur BOUBAKAR Hamissou, Responsable Administratif et Financier	BP 10496 - Niamey Tél : (227) 20.74.27.18 Cel : (227) 90.34.27.37 E-mail : wasshamiss@yahoo.fr
		Monsieur AMADOU TIDJANI MOUSTAPHA Abass, Responsable Statistique	BP 10496 - Niamey Tél : (227) 20.74.27.18 Cel : (227) 96.42.48.72 – 94.31.68.04 E-mail : abass_amad@yahoo.fr – abasmoustapha@gmail.com
		Monsieur GAMBO Mamane, Responsable des Enquêtes	BP 10496 - Niamey Tél : (227) 20.74.27.18 Cel : (227) 90.40.91.61 E-mail : mamanegambo@yahoo.fr
	Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé	Monsieur ALZOUMA ALBARKA Marou, Chargé des études et de la réglementation	BP 480 - Niamey Tél : (227) 20.73.58.67 Cel : (227) 96.96.26.63 – 90.33.96.07 E-mail : nicom@intnet.ne
	Association Nationale des professionnels de la filière bétail-viandes	Monsieur Amadou HASSANE SAMBO, Président	BP 305 - Niamey Tél : (227) 20.73.57.61 Cel : (227) 96.96.92.27 – 90.33.17.49 E-mail : ahassambo@yahoo.fr

	SIMA/Niger	Monsieur MOUMOUNI Zakari Yaou, Ingénieur Agronome	BP 10496 - Niamey Tél : (227) 20.74.27.18 Cel : (227) 90.09.28.68 E-mail : mouzakya@yahoo.fr
	Conseil Nigérien des Utilisateurs de Transports Publics (CNUT)	Monsieur BACHIR Mahaman Salissou, Chef Service Gestion de Trafics	BP : Tél : (227) Cel : (227) 94.50.61.69 E-mail : staaf67@yahoo.fr
	Direction Générale de la Protection des Végétaux	Monsieur MAHAMADOU Amadou, Inspecteur Phytosanitaire au poste de contrôle phytosanitaire de Torodi	BP : Tél : (227) Cel : (227) 96.87.86.92 E-mail : amah1958@yahoo.fr
		Monsieur LAOUALI Idi, Inspecteur phytosanitaire à la Direction de la réglementation phytosanitaire et suivi environnementale	BP : 323 - Niamey Tél : (227) 20.74.25.56 Cel : (227) 96.97.10.14 – 90.75.83.00 E-mail : drpse@hotmail.com
	Direction Générale des Douanes	Monsieur DADDE Baahe, Informaticien	BP : 244 - Niamey Tél : (227) 20.72.31.33 Cel : (227) 94.44.74.40 E-mail : dadde_baahe@yahoo.fr
	CCIAN	Madame SAKO Nahissa	BP : 209 - Niamey Tél : (227) 20.73.22.10 Cel : (227) 96.37.20.10 E-mail : ccaian@intenet.ne
SENEGAL	SIM/CSA	Monsieur Moussa NIANG, Secrétaire Général du RESIMAO, Chef de la Cellule Etudes et Information au Commissariat à la Sécurité Alimentaire	BP 170 RP - Dakar Tél : (221) 33.822.59.29 – 33 822 26 08 Cel : (221) 77.546.50.53 Fax : (221) 33.822.56.14 E-mail : moussniang@yahoo.fr Skype : mniang97
		Monsieur Mouhamadou NDIAYE, Coordonnateur SIM	BP 170 RP - Dakar Tél : (221) 33.822.59.29 – 33.822.26.08 Cel : (221) 77.520.12.58 Fax : (221) 33.822.56.14 E-mail : dionkendiaye@yahoo.fr Skype : dionke
TCHAD	Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation	Monsieur NGARO Brousse, Chargé du Système d'Information sur les Marchés des Produits Agricoles (SIMPA)	BP 441 Tél : (235) Cel : (235) 66.71.51.53 – 99.16.18.33 E-mail : ngaro_brousse@yahoo.fr
	Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales	Monsieur DJOBUET DANRHET Sama, Responsable du SIM/Bétail	BP 750 Tél : (235) Cel : (235) 66.28.25.97 – 99.59.35.37 E-mail : d_dsama@yahoo.fr

TOGO	SIM/TOGO	DSID	Monsieur LAWSON ATUTU Latévi N'Bouka Mondé, Ingénieur Agroéconomiste, Chef de Division	BP 8377 – Lomé Tél : (228) 221.60.13 Cel : (228) 905.66.37 – 958.82.06 Fax : (228) 221.86.24 E-mail : tchamodo@yahoo.fr
		ANSAT	Monsieur DZAKA Kokoutsè, Chef Division Marketing	BP 13537 – Lomé Tél : (228) 251.41.82 Cel : (228) 910.90.15 Fax : (228) 251.41.82 E-mail : dzakason@hotmail.com Skype : dzakason
II - PARTENAIRES				
RESIMAO	Réseau des Systèmes d'Information des Marchés Agricoles de l'Afrique de l'Ouest	Monsieur DIARRA Salifou B., Coordonnateur		BP E 5589 – Bamako Tél : (223) 20.21.17.11 Cel : (223) 66.76.83.47 E-Mail : salif@datatech.net.net
M S U	Michigan State University	Monsieur DIALLO Boubacar, Economiste/Mali		BPE 2906 Tél : (223) 20.22.34.19 Cel : (223) 78.26.31.90 Fax : (223) 20.23.34.82 E-mail : diallob@msu.edu
		Madame PERAKIS Sonja Melissa, Economiste/USA		BP 125 Cook Hall East Lansing MI 48823 USA Tél : +1 517 575 8908 E-mail : perakiss@msu.edu – sonja.perakiss@gmail.com
Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles	ROPPA	Monsieur BAGNA Djibo, Président du Conseil d'Administration		BP 1179 - Niamey Tél : (227) 20.73.23.52 96.01.95.49 (226) 50.36.08.25 Cel : (227) 90.05.00.42/96.01.95.49 E-mail : bagna_djibo@yahoo.fr
FEWS NET	FEWS NET	Monsieur IBRAHIM Mahamadou Laouali, Représentant Régional Marchés et Commerce		BP 12231 – Niamey Tél : (227) 20.31.71.33 Cel : (227) 96.97.70.11 E-mail : librahim@fews.net
Programme Alimentaire Mondial	P A M	Monsieur BALLO Moïse Moussa, Chargé de Programme/VAM		BP 10.113 – Niamey Tél : (227) 20.72.23.20 Cel : (227) 90.66.85.99 E-mail : moise.ballo@wfp.org
Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche Agricole pour le Développement	CORAF/WECARD	Monsieur NDONGO Mika, Assistant de Programme		7, avenue Bouguiba BP 48, CP 18523 – Dakar Tél : (221) 33.869.96.18 Cel : (221) 77.651.20.96 E-mail : mika.ndongo@coraf.org Skype : ndongo.mikail
Réseau des Chambres d'Agricultures du Niger	RECA	Madame HARISSOU Aissa Kimba, Agronome		BP 686 - Niamey Tél : (227) 21.76.72.94 Cel : (227) 96.59.90.21 E-mail : aissa.kimba@gmail.com

III - CILSS			
CILSS	SP/CONACILSS	Monsieur Abou HA TCHABI, Secrétaire Permanent du CONACILSS - Niger	Tél : (227) 21.66.27.15 Fax : (227) E-mail : conacils@intenet.ne – ahatchabi@yahoo.fr
	Secrétariat Exécutif	Prof. Alhousseïni BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.66.94.64 Fax : (226) 50.37.41.32 E-mail : alhousseini.bretauudeau@cilss.bf
		Monsieur Moussa CISSE, Coordonnateur du Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.31.40.22 Fax : (226) 50.37.41.32 E-mail : moussa.cisse@cilss.bf -
		Monsieur Ahmadou SANKARE, Expert en Communication UAM-CID	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.59.12.00 Fax : (226) 50.37.41.32 E-mail : ahmadou.sankare@cilss.bf
		Monsieur Souleymane OUEDRAOGO, Comptable	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.29.12.55 E-mail : souleymane.ouedraogo@cilss.bf
		Monsieur Emmanuel SANOU, Secrétaire	03 BP 7049 – Ouagadougou 03 Tél : (226) 50.37.41.25/26 Cél : (226) 70.26.38.96 E-mail : emmanuel.sanou@cilss.bf
		Centre régional AGRHYMET	Monsieur SUBSOL Sébastien, Assistant Technique
	Monsieur Bernardin ZOUNGRANA, Expert Analyste		BP 11011 – Niamey Cel : (227) 96.08.81.07 E-mail : b.zoungwana@agrhyment.ne
	Institut du Sahel	Monsieur SISSOKO Keffing, Chef du Département Etudes et Recherches en Agriculture, Environnement et Marchés	BP 1530 – Bamako Tél : (223) 20.22.47.06 Cél : (223) 76.30.84.26 Fax : (223) 20.22.78.31 E-mail : ksissoko@insah.org – keffings@yahoo.fr Skype : keffing.sossoko
		Monsieur Aliou MAIGA, Chargé d'analyse des Marchés	BP 1530 – Bamako Tél : (223) 20.22.47.06 Cél : (223) 66.96.63.35 Fax : (223) 20.22.78.31 E-mail : aliou@insah.org